LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Département des travaux publics

Rapport d'activité 2014

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Contents

I. Introduction générale 2

II. La Voirie de l'Etat 8

II.1. Organisation de l'Administration des Ponts et Chaussées 8

II.2. Les divisons opérationnelles 15

II.3. Les divisions et services de support 59

III. Les Bâtiments de l'Etat 73

III.1. Considérations générales 73

III.2. Les grands travaux d'investissements 75

III.3. Les travaux de modernisation et de remise en état 87

III.4. Stratégies de construction durable et d'assainissement énergétique 97

IV. Les marchés publics 109

IV.1. La législation sur les marchés publics 109

IV.2. La dématérialisation des marchés publics 109

IV.3. La Commission des Soumissions 112

I. INTRODUCTION GENERALE

En exécution de l'arrêté grand-ducal du 23 décembre 2013 portant constitution des Ministères, le département des Travaux Publics est responsable de la politique générale des travaux publics qui se traduit entre autres par la définition, la conception et l'orientation des travaux par l'inventaire des besoins, la fixation des priorités, la mise en œuvre des moyens et le contrôle des dépenses, ainsi que par la coordination générale des travaux. Fonctionnent également sous la tutelle du département des Travaux publics, la commission d'analyse critique ainsi que la commission des soumissions.

Les compétences du département des Travaux Publics portent sur deux volets : les bâtiments de l'Etat ainsi que la voirie de l'Etat.

Deux administrations relèvent du département des Travaux publics.

L'administration des Bâtiments Publics d'une part, en charge de la construction et de l'entretien des bâtiments de l'Etat, de la réalisation des projets d'investissements financés par les fonds d'investissements publics administratifs, scolaires, sanitaires et sociaux, le fonds d'entretien et de rénovation ainsi que des projets préfinancés sur base de la loi de garantie.

L'administration des Ponts et Chaussées d'autre part, qui a pour mission la construction et l'entretien de la voirie de l'État, la réalisation des projets de la grande voirie de communication financés par le Fonds des Routes, ainsi que l'exploitation de la grande voirie et la gestion du trafic. L'administration des Ponts et Chaussées est par ailleurs responsable de la construction et de l'entretien des barrages et des ouvrages d'art, ainsi que de l'aménagement des pistes cyclables du réseau cyclable national.

Il appartient par conséquent au département des Travaux publics de doter le pays des infrastructures nécessaires à son développement économique, ceci tant dans le domaine de la voirie que pour les bâtiments publics, et il assume en conséquence les responsabilités qui en découlent.

La planification des travaux est arrêtée par le Conseil de Gouvernement sur base d'un programme d'investissement pluriannuel périodiquement mis à jour, ceci en étroite collaboration avec la Chambre des Députés.

Le domaine d'intervention du département des Travaux Publics concerne par définition des projets qui sont de grande envergure et de longue haleine. De ce fait, il agit toujours dans la continuité et le ministre d'aujourd'hui se verra toujours appelé à poursuivre voire à

entériner des projets qui auront été lancés ou entamés par un ou même par plusieurs de ses prédécesseurs.

Au vu de la situation financière de l'Etat et dans un souci d'une gestion efficace et efficiente des ressources budgétaires allouées, une réalisation optimale et à moindre coût des projets d'investissements fait l'objet d'efforts soutenus : construire et entretenir de manière plus performante ainsi que l'assainissement énergétique des bâtiments de l'Etat central constituent des priorités absolues.

En passant en revue l'année 2014, l'on constate qu'au niveau des bâtiments de l'Etat, la Chambre des Députés, par le vote des lois de financement respectives, a autorisé le Gouvernement à mettre en œuvre les projets d'infrastructures suivants :

- Loi du 24 juillet 2014 relative à la construction du centre pénitentiaire d'Uerschterhaff

- Loi du 4 août 2014 relative à l'équipement meublant, scientifique, informatique et autre de certains bâtiments de la Cité des Sciences à Belval

En dehors des projets en cours de réalisation ou de planification, l'on peut citer un certain nombre d'évènements importants en relation avec le domaine des bâtiments de l'Etat.

Ces évènements qui témoignent des investissements du Gouvernement dans les infrastructures publiques sont par exemple : la pose de la première pierre du nouveau Centre de Logopédie à Strassen (30 avril 2014), l'inauguration de la nouvelle aile du Lycée technique hôtelier Alexis Heck à Diekirch (8 mai 2014), le premier coup de pelle de la nouvelle Bibliothèque nationale à Luxembourg-Kirchberg (26 juin 2014).

Dans le domaine de la voirie de l'Etat, les principaux projets en cours de réalisation sont :

La nouvelle liaison Micheville : Le projet a été subdivisé en trois phases qui ont trouvé à chaque fois l'accord de la Chambres des Députés moyennant vote des lois d'autorisation successives :

- du 3 août 2005 relative aux mesures constructives préparatoires de la liaison Micheville (phase 1) ;

- du 29 juillet 2008 relative à la construction de la liaison Micheville entre la Route Nationale 31 et le projet routier afférent sur territoire français (phase 2) ;

- du 25 mai 2012 relative à la construction de la liaison Micheville entre la route nationale 31 et l'autoroute A4 (phase 3).

Le contournement de Junglinster, autorisé par la loi du 18 mars 2008 relative à l'aménagement du contournement routier de Junglinster et dont les travaux sont en voie d'achèvement.

Le ban de Gasperich : Par le vote de la loi du 16 décembre 2010 relative à l'aménagement du boulevard Raiffeisen et du boulevard Kockelscheuer dans le cadre de la construction du

réseau routier du Ban de Gasperich, la Chambre des Députés a donné son feu vert pour la première phase de la construction de cet important projet de voirie.

La réhabilitation du Pont Adolphe à Luxembourg, y compris la construction d'un pont provisoire. La Chambre des Députés a voté la loi du 16 juin 2011 relative à la réalisation du pont provisoire et des accès au chantier dans le cadre de la réhabilitation du Pont Adolphe à Luxembourg. Le chantier en question a débuté en date du 17 décembre 2012 L'ouverture à la circulation du pont provisoire s'est faite en date du 14 avril 2014. La loi du 26 décembre 2012 portant réhabilitation du Pont Adolphe à Luxembourg débloque les crédits nécessités pour la réhabilitation de cet ouvrage d'art important datant de 1903. Dans les semaines qui ont suivi l'ouverture du pont provisoire, plusieurs travaux dont notamment les travaux d'adaptions de la chaussée à la nouvelle situation et le raccordement définitif des réseaux au pont provisoire ont été mis en œuvre avant que le chantier de la réhabilitation proprement dite du pont Adolphe n'a pu être démarré. La remise en service de l'ouvrage est prévue pour fin 2016.

La route du Nord : Les travaux sont en voie d'achèvement. L'ouverture du projet au public est prévue pour septembre 2015.

La liaison avec la Sarre – construction de l'échangeur de Hellange avec raccordement à l'autoroute A13 et à la route nationale N13 : En date du 2 mai 2013, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg a ordonné l'envoi en possession de l'Etat des terrains à Hellange nécessaires à la finalisation de la Liaison avec la Sarre. Par la loi du 4 août 2014 relative à l'adaptation budgétaire du projet de construction d'une liaison avec la Sarre et autorisant la construction de l'échangeur de Hellange avec raccordement à l'autoroute A13 et à la route nationale N13 la Chambre des Députés a donné son feu vert au projet dont question et a débloqué les crédits budgétaires nécessités. Le chantier proprement dit a débuté vers la fin de l'année 2014.

Par la loi du 24 juillet 2014 portant sur la construction d'une ligne de tramways à Luxembourg entre la Gare centrale et le Circuit de la Foire Internationale au Kirchberg, la Chambre des Députés a débloqué les crédits nécessaires pour entamer le premier tronçon d'un projet d'infrastructure d'envergure discuté depuis plus de vingt ans. Le tracé de ce premier tronçon du tram relie la Gare Centrale de Luxembourg à LuxExpo sur le plateau du Kirchberg. Il dessert trois pôles importants de la Ville sur lesquels se concentrent déjà aujourd'hui les plus fortes demandes de déplacements. De ce fait, le tracé a été étudié avec soin pour faire du tram l'épine dorsale des transports publics dans la Ville de Luxembourg. Sa longueur est voisine de 7,5 km et comporte 15 stations-voyageurs, espacées en moyenne de 500 mètres.

Par la loi du 23 décembre 2014, la Chambre des Députés autorise le Gouvernement à procéder à la réalisation du Pôle d'échange multimodal de la Gare d'Ettelbruck. Le projet du « Pôle d'échange multimodal de la Gare d'Ettelbruck » a comme objectif de préparer l'une des gares les plus fréquentées au Luxembourg aux besoins des futures décennies et ceci en relation directe avec le développement de la Nordstad. L'intégration du pôle d'échange dans le quartier de la gare a pu être garantie sur base d'une étude architecturale, urbanistique et paysagère. Toutes les planifications autour de la gare tiennent compte d'une approche intégrative entre les modules de la gare et l'urbanisme avoisinant. Ceci est nécessaire pour garantir une entrée en ville respectivement un parvis de la gare de haute qualité

fonctionnelle et urbanistique. Le projet répond aux besoins de tous les utilisateurs du transport en commun ; à citer l'accessibilité pour tous (rampes, ascenseurs, bandes podotactiles, places de stationnement pour personnes à mobilité réduite) et l'électromobilité (stationnements pour vélos électriques et véhicules électriques).

A souligner aussi que suite au glissement de terrain à la décharge de Mondercange pendant la nuit du 13 au 14 mars 2014, les services du département des Travaux Publics ont réussi en très peu de temps l'exécution du premier giratoire de l'échangeur de Gadderscheier sur l'A13, nécessaire pour assurer l'accès à la décharge de Sanem.

A citer également la mise à disposition dans les délais promis d'une partie du réseau routier du ban de Gasperich permettant l'ouverture du nouveau bâtiment PWC en septembre 2014, le démarrage des travaux de la route d'accès au bâtiment Freeport sur le Höhenhof de sorte à assurer un accès provisoire après son ouverture en septembre 2014, ainsi que l'inauguration officielle, en date du 2 juin 2014, du nouveau pont frontalier de Grevenmacher.

En ce qui concerne le réseau général de la voirie, le Gouvernement continue ses efforts d'investissement qui se situent à un haut niveau, ceci dans l'intérêt de la sécurité et du confort des usagers de la route. En tenant compte des moyens financiers réduits à disposition, et dans le cadre des mesures d'économie du Gouvernement, l'idée de recycler sur place le matériel enlevé a été retenue.

Dans le cadre du groupe de travail interministériel sous la présidence de l'administration des Ponts et Chaussées qui a pour mission de veiller à la sécurité du réseau routier national, le département des Travaux Publics continue à réaliser de manière régulière des audits de sécurité sur des tronçons routiers qualifiés de points noirs ou estimés dangereux.

Une des priorités du département des Travaux Publics constitue également l'achèvement du réseau cyclable national dont la base légale actuelle continue à être la loi du 6 juillet 1999 portant création d'un réseau national de pistes cyclables. Le projet de loi relatif au réseau cyclable national et aux raccordements de ce réseau vers les réseaux cyclables communaux déposé à la Chambre des Députés en date du 30 juillet 2013 passera au vote du Parlement au début de l'année 2015. La nouvelle loi constituera le fondement d'un changement de paradigmes qui, en matière d'aménagement des pistes cyclables, consiste à passer de l'approche purement sécuritaire du vélo-moyen de divertissement sportif à l'approche plus utilitaire du vélo-moyen de transport.

En ce qui concerne la procédure à suivre en matière de préparation et de présentation de grands projets d'infrastructure arrêtée par la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire et des Comptes de la Chambre des Députés en date du 3 avril 2006, on note que suite au papier de discussion de la Commission du Développement durable (cf. doc. parl. n° 6723), la Chambre des Députés a marqué son accord à l'élaboration des études nécessaires à la réalisation des projets en cause à partir de l'exercice budgétaire 2015 afin de garantir les objectifs suivants :

- réaménagement, assainissement et extension de la Caserne Grand-duc Jean au Herrenberg ;

- rénovation et assainissement du Château de Sanem ;
- assainissement énergétique de l'Hémicycle à Kirchberg ;
- réaménagement du Lycée technique existant de Bonnevoie afin d'y accueillir Ie CNFPC Centre ;
- construction d'un nouveau bâtiment pour Ie Lycée technique de Bonnevoie ;
- construction d'un Centre intégré pour personnes âgées à Bascharage ;
- rénovation et assainissement du Centre pour réfugiés Héliar à Weilerbach ;
- aménagement d'un corridor multimodal sur la N7 entre Ettelbruck et Diekirch ;
- construction d'un nouveau bâtiment pour les entités décisionnelles et les différentes équipes du Service Maintenance Infrastructure des CFL dans la rue de la Déportation à Luxembourg-Hollerich ;
- renouvellement des appareils de voie du Secteur Centre à la gare ferroviaire de Luxembourg ;
- modernisation des installations de traction électrique à la gare ferroviaire de Luxembourg ;
- renouvellement des installations de traction électrique sur la ligne ferroviaire de Pétange à Esch/Alzette ;
- renouvellement de divers tronçons de voie sur la ligne ferroviaire de Luxembourg à Wasserbillig ;
- modernisation d'appareils de voie sur la ligne ferroviaire de Luxembourg à Troisvierges ;
- Mise en œuvre de mesures antibruit sur différents tronçons du réseau ferré luxembourgeois - Phase 1 : Tronçon Luxembourg-Bettembourg-Esch/Alzette.

En ce qui concerne les procédures, il y a lieu de souligner que le portail des marchés publics centralise la publication obligatoire des avis de marché et des documents de soumission pour l'ensemble des pouvoirs adjudicateurs tombant sous le champ d'application de la législation sur les marchés publics (environ 1600 par an).

Rappelons encore que sont attachés au ministère des Travaux Publics la Commission d'Analyse Critique et la Commission des Soumissions et que trois établissements publics fonctionnent sous sa tutelle :

- Le Fonds d'Urbanisation et d'Aménagement du Plateau de Kirchberg ;
- Le Fonds de Rénovation de la Vieille Ville ;

- Le Fonds pour la Réalisation des Équipements de l'État sur le site de Belval-Ouest.

Dans les chapitres qui suivent, le lecteur trouvera des détails sur l'ensemble des activités des services du département des Travaux Publics survenues au cours de l'année 2014.

II. LA VOIRIE DE L'ETAT

II.1. Organisation de l'Administration des Ponts et Chaussées

Conformément au règlement grand-ducal du 28 avril 2011 l'organisation de l'Administration des Ponts et Chaussées comprend en dehors de la Direction les divisions DTN (Division des Travaux Neufs), DVL (Division de la Voirie de Luxembourg), DVD (Division de la Voirie de Diekirch), DOA (Division des Ouvrages d'Art), DGT (Division de l'Exploitation de la Grande Voirie et de la Gestion du Trafic) avec le CIEA (Centre d'Intervention et d'Entretien des Autoroutes), le CITA (Contrôle et Information du Trafic sur les Autoroutes) et le SEM (Service Electro-Mécanique) comme divisions opérationnelles et le Laboratoire, la DGP (Division des Géomètres et de la Photogrammétrie), le Service Géologique, la DIG (Division Informatique et Gestion) et depuis le 1er janvier 2014 la DAC (Division des Ateliers Centraux) comme divisions et services de support.

Une onzième Division, c'est-à-dire celle de la Mobilité Durable (DMD) a commencé à se mettre en place en 2014.

Au courant de l'année passée, l'Administration des Ponts et Chaussées a participé comme les années précédentes, à de nombreux groupes de travails interministériels et a assuré la présidence des groupes suivants :

Facilités pour les transports en commun par la route :

Le rôle revenant à ce groupe de travail interministériel est d'une importance capitale en vue de l'atteinte de l'objectif du modal-split de 25 / 75 sur le plan national d'ici 2020.

L'élaboration d'un plan stratégique pour la réalisation de toutes sortes de facilités imaginables en faveur des transports en commun par la route est une des missions primordiales de ce groupe.

Ce plan stratégique se concentre sur les routes pénétrantes vers les trois grands centres de développement et d'attraction du pays que sont la Capitale, la Nordstad et la région Sud. Les zones tributaires des navetteurs approchant les CDA sont divisées en secteurs définis en fonction des principales routes pénétrantes utilisées par les lignes RGTR et pour chacun de ces secteurs sont définis la demande actuelle ainsi que les potentialités futures pour les

transports en commun. Les secteurs à grande potentialité de développement doivent bénéficier d'une urgence pour la réalisation de facilités pour les bus.

Ce groupe de travail ne s'occupe pas seulement de la planification des couloirs pour bus, mais de l'ensemble des infrastructures permettant de donner des facilités supplémentaires pour l'avancement des bus assurant les transports en commun et pour augmenter le confort des passagers. Ainsi il établit un catalogue de mesures envisageables telles que, à côté des couloirs réservés, l'aménagement de sas pour bus aux abords des feux tricolores et l'intervention dans le déroulement des phases en accordant des phases spéciales ou en prolongeant les phases vertes des voies utilisées ou co-utilisées par les bus. D'autres domaines de compétence sont le choix du type et de l'emplacement des arrêts pour bus, la sécurité des piétons aux abords des arrêts, l'aménagement de gares routières et de plateformes intermodales comme les parkings P&R.

Au courant de l'année 2014 le groupe de travail a continué son activité par la création de facilités pour les transports en commun à l'approche et à l'intérieur des centres de développement et d'attraction du pays, à savoir de la Ville de Luxembourg, la région Sud, la Nordstad.

CDA – agglomération Luxembourg

N1 :

- Arrêts bus Kalchesbreck
  - Construction de deux arrêts bus
  - Remplacement feux tricolores, pour une priorisation des bus

    Les études ont été finalisées en 2013 et les travaux d'exécution ont débuté en 2013. Les arrêts ont été mis en service pendant le 1er semestre 2014.

N2 :

- Traversée de Remich

  Les études y relatives ont été finalisées et approuvées par l'Administration Communale en 2013. Le projet sera finalement réalisé en deux lots en 2015.

- Cents : *Le groupe de travail s'est exprimé sur la manière d'agencer les arrêts de bus dans le cadre de la construction du pôle d'échange Cents.*

- Arrêt Cargolux : *La création d'arrêts de bus a été étudiée près de Cargolux à Sandweiler. Les études y relatives sont terminées et le projet a été transmis au MDDI pour approbation.*

N3 :

- Frisange, carrefour N3/N13

Les études de la deuxième phase (réaménagement du carrefour N2/N31) ont été achevées en 2014. L'exécution commencera en février 2015.

- Couloir bidirectionnel Hesperange

La situation actuelle a relevé que l'aménagement d'un couloir bidirectionnel n'est pas prioritaire. Toutefois à court et moyen terme des mesures pour les facilités des transports en commun sont prévus dans la traversée de Hesperange. Un couloir bidirectionnel est à l'étude dans la montée d'Eich entre la place Dargent et le boulevard Royal.

<u>N4 :</u>

- Leudelange

La phase d'exécution en différentes étapes, de la réalisation du concept d'ensemble du réseau routier et la priorisation des bus à Leudelange a débutée en 2013, notamment la sortie « Am Bann ». Les mesures de priorisation des bus ne se limiteront pas uniquement à la N4, mais concerneront également les accès aux zones d'activité, l'échangeur autoroutier Leudelange-Nord, le réaménagement des carrefours N4/CR179A, respectivement N4/CR163, ainsi que le CR179 Cessange-Leudelange. Les travaux continueront en 2015.

- Cloche d'Or *: Les études pour la création d'une voie bus continue sur la N4 sur la Cloche d'Or ont été achevées et transmises au MDDI pour approbation.*

<u>N5 :</u>

- Gare routière Bertrange/Helfent

Les études ont été finalisées en 2013. En 2014, le dossier d'exécution a été élaboré et approuvé, et le projet a été mis en soumission. En 2015, le projet sera adjugé et réalisé.

- Traversée de Dippach *: Une étude pour la réduction du temps de parcours à travers la commune de Dippach a été réalisée. Deux des trois mesures ont été retenues, et seront exécutées en 2015.*

<u>N5/N35 :</u>

- *Bertrange/Gréivelsbarrière*

Des études ont débutées en 2013 et ont été finalisées et transmises au MDDI pour approbation en 2014.

<u>N6 :</u>

- Strassen
  - Strassen – CHL – Dany Hôtel

- Echangeur Strassen avec modification du pont

  Les études pour analyser en détail les infrastructures communales et autres existantes sur ce tronçon, ont été présentées début 2014. La phase d'exécution sera entamée avec l'aménagement de l'échangeur autoroutier de Strassen et de la modification du pont autoroutier (études en cours à la DTN). Une adaptation du gabarit de le N6, route d'Arlon est également prévue à long terme.

- Mamer-Bertrange

  L'étude pour l'amélioration de la fluidité du trafic au Tossebierg a été transmise au MDDI pour approbation en 2014. Le projet fera partie intégrante du pôle d'échanges Tossebierg.

- Traversée de Steinfort

  Les études y relatives ont été finalisés et approuvées par l'Administration Communale en 2013. L'élaboration du dossier d'exécution a démarré en 2014, il sera soumis pour approbation en 2015.

<u>N7 :</u>

- Walferdange :

  - giratoire Walferdange – giratoire Millewee

    L'étude du tronçon susmentionné a été finalisée et approuvée par l'Administration Communale en 2013. La phase d'exécution est prévue pour 2015.

  - giratoire Walferdange jusqu'à la limite de la Ville de Luxembourg : Le projet a été repris et adapté en 2014. La réalisation des mesures proposées sera le sujet d'une réunion avec l'AC début 2015.

- Eich-Luxembourg : la côte d'Eich est à l'étude pour la création du premier couloir bidirectionnel. Les résultats seront présentés au GT en février 2015.

<u>N11 :</u>

- Intersection CR126/N11 (Stafelter direction Luxembourg à la hauteur du café Waldhof)

  Les études pour l'aménagement d'une voie d'insertion du CR 126 vers la N11 sont en voie de finalisation.

- Graulinster

  Les études ont été approuvées par le groupe de travail « couloirs pour bus » et par l'Administration communale en 2013. Le dossier de soumission a été présenté en 2014, les travaux sont prévus pour 2015.

- Junglinster

Des études concernant le centre de Junglinster avec des facilités pour bus sont en cours et seront adaptés avec le projet du réaménagement du centre de Junglinster de l'Administration communale et l'ouverture du contournement de Junglinster, dont les travaux sont en cours de réalisation.

N12 :

- Bridel

Des études pour un couloir pour bus limité à l'heure de pointe matinale ont été entamées en 2014. Afin de minimiser les coûts pour les travaux d'infrastructure, la prémisse des études était d'éviter au maximum des adaptations du gabarit routier ou des trottoirs.

CDA – Région Sud

N31 :

- Differdange

L'avant-projet a été approuvé fin 2013 et entrera en phase d'exécution lors de la réalisation de la Rocade.

- Esch/Alzette
  - Boulevard Charles de Gaulle - Cité Brebsom

L'arrêt provisoire a été mis en service en mai 2013. L'aménagement définitif est prévu pour 2015.

CDA – régionaux

N7 :

- Centre de Mersch – place de l'étoile

Les travaux de génie civil ont été réalisés. Les feux tricolores seront adaptés en 2015.

- Arrêts bus Rouscht

Les études y relatives ont été finalisés en 2014. La phase d'exécution est prévue pour 2015.

- Ettelbruck-Patton

La voie bus provisoire de la phase 1 a été exécutée en 2014.

Les P&R

- P&R Mamer/Capellen

  Les études d'aménagement de ce P&R sont en cours.

- P&R Steinfort

  Les études y relatives ont été finalisés et approuvé par l'Administration Communale en 2013. La phase d'exécution débutera en 2014.

- P&R Schwebach-Pont

  L'emplacement du P&R a été changé en 2014. Les études ont été reprises pour la construction du P&R à un autre endroit à Schwebach-pont.

- Etude générale des P&R au Luxembourg

  Des études sont prévues pour 2015.

Groupe de travail "Audits de sécurité"

L'étude visant l'élaboration d'un plan stratégique national pour la réduction des accidents de la circulation par intervention sur l'infrastructure a été poursuivie en 2014.

Après vérification et modification de l'accidentologie des années 2011 à 2013, les résultats de l'étude montrent que 55% du réseau routier luxembourgeois ne présentent qu'un potentiel d'amélioration de la sécurité faible. En ce qui qui concerne les 45% restants du réseau routier, uniquement 17% possèdent un potentiel d'amélioration significatif. Les résultats de l'étude confirment d'ailleurs le choix des emplacements des radars fixes.

Tout comme le bassin minier et les alentours de la capitale, certaines zones de la région de Diekirch nécessitent une approche plus nuancée, puisqu'elles se trouvent en milieu urbain, et donc une grande partie des accidents se produisent à des vitesses basses suite à des inattentions des chauffeurs. Une amélioration de l'infrastructure routière n'engendrerait donc pas forcément une réduction du nombre ou de la gravité des accidents. L'administration des ponts et chaussées procédera dans le futur à des inspections des tronçons à haut potentiel d'amélioration et définira en interne les mesures appropriées à l'augmentation de la sécurité.

Le lancement d'un projet pilote sur les 3 secteurs à potentiel élevé suivants a été décidé :

- CR101 entre Garnich et Clemency
- N7 entre Fischbach et Hosingen (ce tronçon a déjà fait l'objet d'un audit classique)
- CR149 entre Mondorf et Ellange

La finalisation prochaine des 9 fiches thématiques sous forme d'une brochure « boîte à outils », contribuera à la sécurisation et à l'homogénéisation des différentes zones de

transition et infrastructures routières lors de l'exécution des travaux d'amélioration périodiques et dans le cadre des nouveaux projets.

Dans le cadre de l'équipement du réseau routier national par un système de surveillance à radars fixes, le GT « Audits de sécurité » a proposé outre 20 emplacements à radars fixes également 10 emplacements stratégiques pour l'implantation de radars d'inobservation d'un feu rouge suivant l'accidentologie et les études menées par le groupe.

Au cours de l'année 2014, le groupe de travail s'est investi dans l'analyse des sujets, tronçons de route et des carrefours suivants :

- Le groupe a discuté la désaffectation de l'éclairage public entre les échangeurs Windhof et Bridel. L'implication des représentants des usagers de route (AVR, Sécurité Routière Luxembourg et dernièrement l'ACL) a sans doute contribuée à une meilleure compréhension auprès de leurs membres.
- La présentation de la situation du croisement entre la N14 et le CR132 - entre Beidweiler et Weidig sur la N14 et entre Eschweiler et Brouch sur le CR132 – ainsi que l'analyse de la problématique au croisement « Lëpschter Delt » sur la N7 ont donné lieu à l'élaboration d'un projet interne auprès de l'Administration des Ponts et Chaussées.
- Suite à l'envoi des propositions pour l'amélioration de la sécurité sur le CR181 à Monsieur le ministre, une concertation sur le terrain a eu lieu en présence de la Division de la Voirie Luxembourg (PCH) et l'Administration de la Nature et des Forêts. Complémentairement à la pose de glissières sur les parties de ce CR affichant la majorité des accidents et à la nouvelle règlementation de la limitation de la vitesse, l'abattage de différents arbres (malades ou risquant de tomber) a été vérifié et libéré pour exécution lors de cette visite. Une visite similaire a été effectuée sur le CR101 entre Kopstal et Schoenfels. Un projet pour l'abattage de certains arbres, l'installation de glissières et la création de niches destinées à la police afin d'effectuer des contrôles de vitesse a été élaborée par l'Administration des Ponts et Chaussées.

A la recherche de sites pour la mise en place de mesures compensatoires, une étude relevant des sites potentiels à la plantation d'allées d'arbres en proximité des itinéraires cyclables a été menée.

II.2. Les divisons opérationnelles

II.2.1. DIVISION DES TRAVAUX NEUFS

La division des travaux neufs est chargée :

- de la conception et de la réalisation des infrastructures des transports : autoroutes, voies expresses, contournements régionaux, y compris l'éclairage public ainsi que les équipements électromécaniques et de sécurité ;
- des travaux des entretiens normal et constructif de la piste, du taxiway et de la voirie connexe de l'aéroport de Luxembourg, y compris la viabilité hivernale, ainsi que des autres travaux d'infrastructure à réaliser sur cet aéroport et
- de la gestion de la cellule pour la surveillance des chantiers.

Elle peut être chargée de la conception et de la réalisation de l'infrastructure des travaux de génie civil pour d'autres départements ou sociétés chargées de la gestion d'infrastructures publiques (règlement grand-ducal du 28/04/2011).

La vocation principale de cette division consiste essentiellement dans la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de grands projets et chantiers publics. Hormis ces compétences au niveau technique, le volet « direction et management de projet » constitue un pilier essentiel de ces activités. Au niveau procédural, chaque projet est analysé au préalable en vue d'en optimiser la planification organisationnelle.

A part le volet traditionnel de l'élaboration des projets de génie civil, la DTN est davantage impliquée dans les questions conceptuelles touchant aux transports publics, notamment en ce qui concerne la projection des pôles d'échanges et des couloirs pour Bus d'approche. Par ailleurs, la DTN participe à plusieurs études de trafic et de mobilité, dans lesquelles elle a adopté une démarche intégrative en tenant compte non uniquement du trafic routier et individuel, mais également des mesures à prendre en faveur des transports en commun et de la mobilité douce.

En 2014, le projet de loi relatif à la construction de l'échangeur de Hellange dans le cadre de la liaison avec la Sarre ainsi que celui concernant le pôle d'échange multimodal de la gare d'Ettelbruck, tous les deux élaborés sous la responsabilité de la DTN, ont été votés par le législateur.

Au niveau de l'exécution, il y a lieu de souligner, pour l'année 2014, l'exécution en un temps record du premier giratoire de l'échangeur de Gadderscheier sur l'A13, nécessaire pour l'accès à la décharge de Sanem suite à l'effondrement de celle de Mondercange en mars, la mise à disposition dans les délais prévus d'une partie du réseau routier du ban de Gasperich permettant l'ouverture du nouveau bâtiment PWC en septembre, ainsi que le démarrage des travaux de la route d'accès au bâtiment Freeport sur le Höhenhof de sorte à assurer un accès provisoire après son ouverture en septembre.

Services administratifs, secrétariat, comptabilité, service de reproduction et archives

- Gestion et suivi du courrier.
- Gestion du personnel de la Division des Travaux Neufs et de la brigade de l'aéroport, frais de route, heures supplémentaires, etc.
- Suivi financier et organisationnel des grands projets d'infrastructures sous la compétence de la DTN et assistance à la gestion du Fonds des Routes.
- Gestion pour le compte de la DTN de 21 soumissions pour un montant total de 95.000.000.- (part ponts et chaussées 58.000.000.-) et 13 soumissions pour d'autres divisions.
- Suivi administratif des multiples demandes d'autorisation.
- Propositions budgétaires, demandes de crédits, ordonnancement et paiement des factures et acomptes.
- Ordonnancement et paiement des factures et acomptes, traitement d'une vingtaine de révisions de prix.
- Tenue des archives, plans et dossiers de recollement : classement de 20.000 factures (pour la DTN/DGT/DIR), archivage de 30 projets, scan et archivage électronique de 3000 plans et impression de 10 plans correspondant à 6000 m2 de papier.
- Depuis février 2014 le service administratif de la DTN doit assurer la fonction de back-up en faveur de la DAC qui ne dispose que d'un seul agent administratif.

Dans le cadre du traitement électronique des données la collaboration entre les services du secrétariat et les archives devra être renforcée dans le futur.

Service technique

- Suivi et gestion d'environ 35 lots de génie civil et d'une multitude de lots d'équipements répartis sur une bonne dizaine de chantiers.
- Organisation, montage et gestion de projets en vue de leur réalisation.
- Elaboration d'études, d'avant-projets sommaires et détaillés ainsi que l'établissement de dossiers de soumission.
- Suivi des dossiers traités par d'autres services sous la responsabilité de la DTN (génie technique).
- Exécution des projets routiers et d'infrastructures (surveillance et coordination des travaux en question).
- Contrôle et direction des missions d'assistance à la maîtrise d'œuvre.
- Conception de déviations et de plans de signalisation et de marquage.
- Exécution de travaux d'entretien des ouvrages d'art du réseau de la grande voirie.
- Demandes et suivis des mesurages cadastraux et participation à l'élaboration des actes en collaboration avec l'administration de l'enregistrement et des domaines. La DTN

est représentée au comité d'acquisition par un agent technique qui est en charge des négociations souvent longues et intenses avec les propriétaires.

- Instruction de 31 dossiers de permissions de voirie, d'une convention et de 15 avis touchant au domaine de la grande voirie (existants / projets futurs).
- Suivi de la procédure de calcul des révisions des prix et de la mise à jour du logiciel y relatif.
- Mise au point des documents de soumissions et bibliothèques standardisés en concertation avec les autres services concernés des P & Ch.
- Participation au groupe de travail relatif au contrat type d'ingénieur avec la mise au point d'un document unique actualisé.
- Participation au groupe de travail relatif aux prestations de «management de projet et de direction des travaux».
- Participation aux divers groupes de travail au sein du CRTI-B.
- Participation au groupe de travail « audits de sécurité ».
- Participation au groupe de travail « couloirs pour Bus ».
- Participation au groupe de travail « PST ».
- Participation au groupe de travail « monitoring mobilité Belval »
- Participation au groupe de travail « études trafic Dudelange-Bettembourg »
- Participation au groupe de travail « plan directeur Esch – Schifflange – Belvaux »
- Participation au groupe de travail « bâtiment » instauré par le ministre du travail dans le cadre de la lutte contre le dumping social.

CHANTIERS ET ETUDES

Route du Nord (Luxembourg-Mersch)

La route du Nord entre l'autoroute de Trèves (jonction Grünewald) et Mersch (échangeur Schoenfels), est réalisée sous le régime des lois de financement du 27/07/1997, du 03/08/2005 et du 25/05/2012.

Actuellement, la fin des travaux proprement dits est prévue pour juillet 2015, de sorte à ce que l'autoroute puisse être ouverte, après une phase d'essais et d'exercices appropriée, en septembre 2015.

Tunnels « Grouft » et « Stafelter » , passage à gibier « Rengelbur » , volet génie civil,

L'entièreté des travaux de génie civil des tunnels et du passage à gibier ont déjà été achevés en 2013.

Section courante entre tunnel Stafelter et tunnel Grouft et OA1 au plateau du « Heeschdrëferbierg »

Entre le portail nord du tunnel Stafelter et le portail sud du tunnel Grouft, depuis le début des travaux en septembre 2010, la majeure partie des travaux est achevée. Il reste à exécuter les travaux de finition.

Réaménagement et sécurisation de l'échangeur Waldhaff A7/N11

Adjugé le 13 janvier 2014 avec un début des travaux le 28 avril 2014, les terrassements généraux sont achevés à la date d'aujourd'hui. Le carrefour côté Echternach est presque prêt pour être remis au trafic. Le carrefour côté Dommeldange sera réalisé à partir de janvier 2015. Sur la nouvelle bretelle vers Kirchberg, les réseaux sont en train d'être posés. Les travaux de voire vont suivre à partir de février/mars 2015.

Equipements électromécaniques et autres des tunnels Grouft et Stafelter et du passage à gibier Rengelbur

Pour les 2 tunnels la totalité des lots électromécaniques est en cours d'exécution (basse tension, moyenne tension, no-break, éclairage, extraction fumées, serrurerie, fibres optiques, courant faible, ventilation, radio transmission, technique spéciale et systèmes d'extinction). Le dernier lot n'ayant pu démarrer qu'en automne 2014, les premières réceptions et plusieurs tests, dont notamment un essai au feu au tunnel Grouft, ont tout de même pu être exécutés en fin 2014. Plusieurs mesures d'accélération sur chantier et des initiatives au niveau du management du projet au sein de la maîtrise d'ouvrage ont été prises afin d'assurer la mise en service de la route du Nord en automne 2015.

Equipements CITA entre Kirchberg et Lorentzweiler

L'intégralité des lots relatifs au CITA SEPO/SSVT (portiques et signalisation variable), ATAM (alimentation, transmission, armoires et mâts), SCPT (comptage et pesée trafic), SCOM (communication), SCTV (contrôle TV) et SDIF (détection incidents) sont en cours d'exécution.

Divers

- Réalisation des portiques architecturés au portail nord du tunnel.
- Adjudication et réalisation des stèles métalliques d'éclairage dans l'échangeur de Lorentzweiler.
- Poursuite des travaux d'enrobés sur le tronçon Waldhof / Lorentzweiler y compris marquage horizontal y relatif.
- Début des travaux de pose des glissières de sécurité en octobre 2014.
- Poursuite de la pose des clôtures le long des emprises.
- Poursuite des abornements et pourparlers en vue des mesurages cadastraux des emprises.

- Participation active à l'élaboration et à la coordination des mesures compensatoires de la Route du Nord avec les différents ministères et administrations concernés.
- Accueil du public au centre d'information de la Route du Nord avec organisation de plus de 5 visites.

Liaison Micheville

La liaison Micheville est réalisée sous le régime de trois lois de financement votées en 2005, 2008 et 2012. En concordance avec le planning des travaux du tronçon routier à réaliser par les services français, la mise en service d'une première phase, est actuellement prévue en 2016.

Lots centraux :

- Tunnel Micheville Central Gate: phases 1 à 4 décomptées, tout comme l'accès secondaire sud.
- Le rapport relatif à la phase test du traitement des boues a été remis à la Direction des Ponts et Chaussées.
- La construction de la partie restante de la phase 5 (bretelles d'accès côté France) est en cours.
- Le génie civil de la phase 6 du tunnel Central Gate est terminé, les décomptes sont en cours.
- Les travaux de la phase 6bis sont en cours et devraient finir fin juillet 2015.
- L'étude de la phase 7 est terminée. La convention pour l'achat des terrains dépollués nécessaires à la construction de la phase 7, devrait être signée pour février 2015. Par la suite, la phase 7 pourra être mise en soumission début 2015.
- Les travaux de terrassement pour le déplacement des lignes SOTEL sur le crassier d'Ehlerange sont en cours de soumission, le chantier devrait débuter mi 2015. Les dossiers d'études des nouvelles fondations pour le déplacement des pylônes Sotel sur le crassier Ehlerange seront terminés fin janvier 2015.

Aménagements RN31 et galerie technique:

- Les phases 1 et 2 sont achevées.
- Les travaux concernant les équipements techniques sont en cours de finition.
- La pose des réseaux SOTEL lots 4 et 11 partiellement sur terrain Arcelor Mittal seront terminés pour février 2015. En concertation avec Arcelor-Mittal et Sotel, le switch a eu lieu lors des congés de Noël 2014.
- Démolition ouvrages d'art rue des étangs et N31 : le pont sur la rue des étangs a été démoli et une partie des talus enlevée. L'ouvrage enjambant la N31 est en cours de désamiantage, il sera démoli dès cette opération terminée courant 2015.

- Certains riverains de la cité Raemerich, suite aux différents litiges, ont porté l'affaire en justice, et un expert judiciaire a été nommé.

Rue des Etangs:

- Le génie civil est terminé. Un accord a été trouvé concernant les limites de terrains entre l'Etat er ArcelorMittal: les données ont été transmises à l'Administration de l'Enregistrement et du Cadastre.
- Un concept de clôtures dignes de l'approche du site est en cours d'approbation.

Tunnel Central Gate : Equipements électromécaniques et de sécurité:

- Lot 2A – Basse tension : début des travaux sur site octobre 2014.
- Lot 2B – Courant Faible : Travaux en cours d'exécution.
- Lot 3 – Moyenne Tension: livraison et montage des transformateurs et outillages terminés, raccordement à la moyenne tension (réseaux Sudstrom) en cours (janvier 2015).
- Lot 4A – Alimentation de secours : livraison et montage prévus en janvier – avril 2015.
- Lot 4B – Groupe Electrogène : Travaux en cours d'exécution : matériel en commande.
- Lot 5 – Eclairage : Chantier en cours.
- Lot 7 – Technique générale : Travaux en cours.
- Application d'un revêtement de protection sur les parois du tunnel Central-Gate : travaux terminés novembres 2014.

Les lots 1 (installations manuelles d'incendie), 6 (ventilateurs de jet), 9 (technique générale) et parois acoustiques sont en cours de notification. Le planning a pris certains retards à cause de différents problèmes survenus en phase de soumission/adjudication.

Equipements CITA :

- Lot 10A SSVT & SEPO (système d'équipement portiques et système de signalisation variable) : en cours d'exécution.
- Lot 10B SCPT (système de comptage et de pesée trafic) : en cours d'exécution.
- Lot 10C SCTV (système de vidéosurveillance) : en cours d'exécution.
- Lot 10D SDIF (système de détection d'incidents et de fumée) : en cours d'exécution.
- Lot 10E SCOM (système de communication) : en cours d'exécution.
- Lot 10F ATAM (alimentation, transmission, armoires et mâts) : en cours d'exécution.

Divers:

- Réunions de concertation transfrontalière Grand-Duché de Luxembourg / France concernant la réalisation de la liaison Micheville.
- Participation au suivi du concept de mobilité Belval
- Participation financière de l'Etat luxembourgeois à la réalisation de la liaison routière Belval vers Micheville du côté français. En 2014, une première tranche a été liquidée en faveur des départements de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle. La tranche restante sera ordonnancée et payée au cours de l'exercice budgétaire 2015.
- Participation au groupe de travail relatif au plan directeur Esch-Schifflange-Belvaux.

Aéroport de Luxembourg

Parmi les différents acteurs à l'aéroport de Luxembourg, c'est la division des travaux neufs des Ponts et Chaussées qui doit assurer l'entretien et la viabilité hivernale des pistes aéronautiques ainsi que les travaux d'infrastructure et de la voirie connexe. Pour des raisons de cohérence, la DTN gère notamment tous les dossiers touchant au site du Höhenhof et à la N1, qu'ils se situent à l'extérieur ou à l'intérieur de la zone aéroportuaire. Ces études portent notamment sur le réaménagement de la N1 et de l'échangeur Senningerberg, du pôle d'échanges Höhenhof et du boulevard Höhenhof, et de l'échangeur Cargo-center. S'y ajoutent les différents développements prévus par la commune, par l'Etat et des privés (projet du dépôt de kérosène, projet de la zone franche,….).

En matière d'infrastructures, une première enveloppe englobe les projets de mise en conformité de l'assainissement de l'aéroport, (loi de 2004), par rapport aux obligations résultant de la directive cadre de la gestion de l'eau. En complément des études déjà effectuées il y a quelques années, la mise en place d'installations de dégivrage spécifiques et ponctuelles à proximité de la piste a été réanalysée. Vu cependant les spécificités de l'aéroport, les conditions climatiques ainsi que les besoins de l'aviation etc., l'idée d'une installation sur site a définitivement été abandonnée et il fut retenu d'accélérer la réalisation du concept à réacteurs SBR sur le site de la station d'Uebersyren afin de résoudre enfin ce problème.

Dans ce contexte, il fallut déplacer l'implantation du bassin S2, dont l'étude pourra également être poursuivie.

La DTN couvre également les projets liés aux infrastructures aéronautiques de génie civil, comme la piste de décollage et d'atterrissage et les pistes de taxiway.

En ce qui concerne les travaux d'entretien il y a lieu de souligner plusieurs interventions de réparation d'urgence du tarmac de la piste également en 2014. Les pré-études de coordination ainsi que les études de génie civil en vue de la réfection de la piste ont été poursuivies en vue d'une réalisation dans les années à venir. Des concepts de réfection sont actuellement en cours d'élaboration. D'entente avec les services de l'administration de la navigation aérienne les solutions optimales entravant le moins l'exploitation de l'aéroport sont envisagées, et nous sommes en attente des éléments relatifs aux installations de feux

et électromécaniques. En attendant le concept final coordonnée ANA-PCH, il faut prévoir des interventions d'entretien renforcé du tarmac des surfaces concernées.

Fin 2014, les Ponts et Chaussées ont été invités à participer au processus de la certification de l'aérodrome. A cet effet, des procédures écrites relatives aux modes de fonctionnement et de travail de la brigade de l'aéroport, tout comme pour l'exécution des chantiers, seront à présenter.

Revalorisation du site du Höhenhof au Findel

- Extension tarmac entre P1 et P7 - nouveau tarmac du côté de la piste de l'aéroport sur la zone remblayée du Höhenhof : vu la demande de l'aviation pour la mise en œuvre de surfaces de parking supplémentaire, les études ont été poursuivies en vue d'une réalisation à partir d'automne 2015.
- Höhenhof – Réalisation des infrastructures d'assainissement restant Lot n°IV + remblai de la phase II. Ces travaux consistent à réaliser les tronçons 7 et 8 des réseaux d'assainissement EU et EP. Le remblai de la zone de la Tour n°3 est réalisé jusqu'au niveau moyen 375 mNN. Le remblai est scindé en deux zones dont le mode de remblai est différent.

Mise en conformité de l'assainissement de l'aéroport.

- Réhabilitation du réseau de canalisation existant (Projet S6 et A4) - APS.
- Construction de deux bassins de rétention pour la piste à l'aéroport (Projet S5) - APD.
- Construction d'un réservoir d'eau potable (Projet S8) - APS
- Construction d'un bassin de rétention pour les surfaces tarmac (Projet S2) – Etude de faisabilité + APD
- Construction d'un bassin de rétention sur la route de Trèves (Projet A1) – dossier de soumission.
- Renforcement du réseau d'eaux usées en aval de l'aéroport sur le tronçon Neihaischen-Schrassig (Projet S4) – dossier de soumission.
- Renforcement du réseau d'eau potable aux environs de l'aéroport A5+S7 - APD.
- Extension de la station d'épuration d'Ubersyren et (anciennement SIAS) – APS.
- Nouveau collecteur S2-Step – APS.

Entretien aéroport

- Réfection du tarmac P1 (2ème phase) + Remplacement caniveaux du tarmac P1 – Elaboration d'un nouveau dossier APS.
- Renforcement/renouvellement de la structure de la chaussée de la piste d'atterrissage (ACN/PCN) – APS
- Mise en place d'un système de surveillance et de guidage du trafic A-SMGCS (Phase 1) –EXE.

- Plate-forme d'entrainement pour le service d'incendie de l'aéroport – APS.
- Nouveaux locaux techniques (transformateur électrique). Réalisation des bâtiments pour les besoins du service électromécanique de l'aéroport - dossier de soumission.
- Réfection "Glidepath" 06 et 24. Réalisation de nouvelles dalles en béton, avec treillis supérieur en inox faiblement enrobé et protégé par un asphalte coulé – dossier de soumission.
- Renfort ponctuel du béton asphaltique près du terminal B par une structure en béton - EXE.
- Nouveau bâtiment technique « Centre de Calcul ». Réalisation d'un bâtiment pour les besoins du service électromécanique de l'aéroport - dossier de soumission.
- Grenaillage et marquage horizontal de la piste et des taxiways à l'aéroport - EXE.
- Travaux de réfection en béton asphaltique sur la piste 06-24, taxiways et parkings - EXE.
- Travaux d'entretien des installations électromécaniques des projets d'assainissement – dossier de soumission +EXE.
- Réalisation de deux piézomètres dans l'enceinte aéroportuaire - soumission (adjudication).
- Nouvelle station "Localizer".
- Réaménagement du balisage lumineux de l'axe du TWY « Echo » - EXE.
- Réaménagement balisage axe et barre d'arrêt TWY « F » - EXE.
- Gainage Station ST06 – Holding Bay 06 - EXE.
- Réaménagement du balisage lumineux de l'axe du taxiway « Charly » - EXE.
- Remplacement 3 senseurs RVR – EXE
- Création d'une plateforme avec regard près de la barre d'arrêt TWY-A – EXE
- Réalisation des panneaux de signalisation supplémentaires. - EXE

<u>Dépôt pétrolier</u>

- Nouveau dépôt carburant avec une capacité de 15.000 m3 et une éventuelle extension jusqu'à 30.000 m3 : suite à la présentation de l'étude de principe, les Ponts et Chaussées ont été mandatés de poursuivre l'étude du dossier d'autorisation des installations ainsi que le projet de génie civil.

<u>Zone franche</u>

- Aménagement des infrastructures routières dans la zone Höhenhof - Aéroport. Nouvelle route d'accès vers Freeport : EXE.

<u>Pôle d'échanges Höhenhof et alentours</u>

- Pôle d'échanges (P&R + voiries).

- Nouveau boulevard du Höhenhof.
- Réaménagement de l'échangeur Cargo-Center.

Divers – Pipeline

- Traitement de demandes concernant le marquage pipeline.

  2 réponses à des demandes concernant DTN/aéroport.

  15 réponses à des demandes dont la DTN/aéroport n'étaient pas concernées.
- 3 Suivis du chantier de l'oléoduc, dont 1 avec la BPO.

Liaison avec la Sarre

Le projet de loi relatif à l'achèvement de l'échangeur de Hellange a été voté en date du 10 juillet 2014. Le chantier a démarré fin octobre 2014. La mesure compensatoire concernant le chemin sur pilotis à Frisange au lieu-dit « Schumansbongert » a été achevée et des études relatives au système d'assainissement sur le tronçon dégradé ont été poursuivies, tout comme l'analyse de l'interférence avec un site potentiel pour une décharge de matériaux inertes.

Ban de Gasperich et Midfield et nouvelle N3 Howald-Gare centrale

Ban de Gasperich

- Mise en adjudication du lot1 (boulevards Raiffeisen (CR 231) et Kockelscheuer) comprenant une part PCh, une part VDL et deux parts promoteur (06 : rampes d'accès au centre commercial et 16 : couloir écologique). Convention avec CREOS-El pour la part PCh du poste de transformation ECCO.
- Poursuite des travaux du lot 2, contraint par la mise en service du bâtiment PWC à partir de septembre 2014. Juste avant les congés collectifs d'été, il fut décidé de réaliser une déviation provisoire pour le compte du promoteur, avec la mise en place d'arrêts pour bus. Malgré les difficultés techniques résultant de plannings ambitieux, la mise en service de cette déviation tout comme l'achèvement des parties du réseau routier nécessaires à l'ouverture du projet privé ont été réalisés dans les délais prévus. Vu l'accélération du projet tram et l'objectif d'extension jusqu'en 2021 du réseau tram jusqu'à la Cloche d'or, les coupes-types du boulevard Kockelscheuer ont été adaptées en dernière minute pour satisfaire aux spécifications techniques reçues par Luxtram. Le couloir central asphalté prévu pour une exploitation « pré-tram » par les autobus a ainsi été modifié de fond en comble.
- Coordination PCh / VdL/ maîtres d'ouvrage concernant la réalisation de l'école ELFL (Lycée Vauban), du CNIS, du centre commercial et les promoteurs en vue de l'élaboration du planning-cadre des travaux. La mise à jour régulière en est assurée par les Ponts et Chaussées, qui intègrent, au fur et à mesure, tous les éléments et informations relatifs aux projets adjacents.

- Double adaptation des études du lot 3 (raccordement bd Kockelscheuer à la N4) suite 1) aux évolutions du projet tram et 2) à la décision d'implanter le nouveau stade national sur le site du pôle d'échanges Cloche d'Or. Afin de tenir compte des urgences, les Ponts et Chaussées avaient déjà pris l'initiative de coordonner les différents acteurs et projets en termes d'infrastructures de mobilité. Une étude de flux, tenant compte notamment du pôle d'échanges, du stade national et du tram, élaboré par un bureau spécialisé étranger, a été présentée en janvier afin de pouvoir intégrer le dossier d'appel d'offre pour l'étude du stade, lancé par la ville de Luxembourg en printemps. Dans la suite, le projet routier et le plan d'emprises de celui-ci a été adapté afin d'assurer une emprise suffisante au stade, vu que la lentille entre le boulevard Kockelscheuer et l'autoroute était trop petite au départ.
- Adaptation de l'OA 17 reliant les lots 2 et 3 du projet du Ban de Gasperich au projet du stade, avec intégration d'une voie mixte de 3 mètres de largeur destinée à la mobilité douce, et à raccorder au lot 2 au droit du projet de la tour d'eau de la ville.

Midfield

- Poursuite de l'étude relative aux adaptations nécessaires de la A3 / B3 entre la croix de Gasperich et le rond-point Gluck et de l'étude du réaménagement de l'échangeur de Hespérange et du CR231 en direction de Howald dans le cadre du projet d'urbanisation Midfield.
- Participation très active au groupe de travail du pôle d'échanges de la gare de Howald, et modification du projet des infrastructures de desserte et des transports Midfield / rue des Scillas pour assurer la connexion tram déjà en 2021. Etude forcée de la dalle de platelage pontant la gare de Howald pour permettre l'exécution coordonnée des fondations dans le cadre du premier quai (chantier CFL).

Nouvelle N3

- Poursuite des études relatives aux tronçons Nord et Central de la nouvelle N3 entre la gare centrale et le pôle d'échanges de Bonnevoie. Elaboration d'un planning-cadre général en vue de la mise en service du pôle d'échange Bonnevoie à l'horizon du tram.
- Participation au groupe de travail ministériel relatif au dossier d'autorisation de la nouvelle N3, tronçon Sud (contournement Alzingen/Hespérange). Vu l'interaction avec d'autres projets, dont notamment la mise à 2x3 voies de l'autoroute A3 et la nouvelle ligne ferroviaire entre Luxembourg et Bettembourg, une coordination des projets des mesures compensatoires et l'adaptation au niveau du projet au couloir écologique, tel qu'indiqué par les documents cadres de l'aménagement du territoire, permettra, le cas échéant, une future réalisation d'un passage à gibier.

Echangeur de Dudelange / Burange sur l'A13 dans le cadre des projets logistiques à Bettembourg / Dudelange et concept de mobilité dans les communes de Dudelange et Bettembourg

Le groupe de travail, composé de la DTN, de la DVL, des CFL, de la CMT, des responsables politiques et techniques des communes de Dudelange et de Bettembourg, créé pour élaborer un concept de mobilité a siégé sous la présidence de la DTN lors de plusieurs réunions successives en 2014. Les études techniques conceptuelles sont sur le point d'être achevées. Dès lors le raccordement du projet ferroviaire et des zones logistiques se fera moyennant trois échangeurs complets à savoir l'échangeur de Burange, celui de Hellange ainsi que l'échangeur de Dudelange-centre qui devra être transformé en plein échangeur. Pour pouvoir délester le trafic à l'intérieur de Dudelange et de Bettembourg, l'aménagement d'une voie supplémentaire sur l'autoroute A3 est inévitable. Une présentation en public des concepts a eu lieu en réunion du 4 avril. Les objections relatives à la desserte de la zone logistique exprimées par l'initiative Biireng 21 ont pu être réfutées lors de plusieurs réunions en toute transparence. Le projet de la route de liaison entre la N31 et le CR161 avec le viaduc enjambant la gare de triage a été poursuivie et modifié en fonction du développement futur du nœud ferroviaire.

Réaménagement de l'échangeur de Dudelange-Burange

- Lot n°1 : Reconstruction de l'OA1072 sur la ligne de chemin de fer Dudelange-Bettembourg : le chantier a démarré en printemps.
- Lot n°2 : Construction de l'échangeur et des ouvrages OA1017, OA1019, OA1030 et OA1051 – Présentation du dossier de soumission.

Construction d'une route de liaison entre le futur échangeur de Dudelange-Burange et le nouveau centre logistique sur le site de la WSA à Dudelange

- Lot n°2 – Ouvrage d'art traversant la gare de triage – Préparation du dossier de soumission.
- Lot n°3 – Route de liaison entre la N31 et le CR 161 – APS.

Sécurisation du passage frontalier de l'autoroute A3 à Zoufftgen

- Exécution des travaux en étroite concertation avec les autorités françaises.
- Définition du fonctionnement ultérieure avec les autorités luxembourgeoises en vue de la définition des équipements routiers nécessaires.

Echangeur Gadderscheier/Differdange sur la collectrice du Sud A13

- Achèvement des travaux du premier lot portant sur le réaménagement de la bretelle de sortie provenant d'Esch/Alzette, entamé en 2013.
- Début et achèvement des travaux de construction du giratoire du côté Sanem de l'échangeur ainsi que du rehaussement du tablier de l'OA1079, suite à l'effondrement de la décharge de Mondercange.
- Présentation du dossier de soumission du giratoire du côté Differdange de l'échangeur.
- Début des travaux relatif à l'assainissement du collecteur existant.

Rocade / Pénétrante et porte du centenaire à Differdange

- Octroi de l'autorisation commodo/incommodo et préparation des autorisations restantes en étroite collaboration avec les responsables des administrations et autorités compétentes.
- Réagencement du phasage des travaux (déplacement des réseaux et conduites en vue des nouveaux raccordements de l'usine à partir d'été 2016).Coordination des travaux préparatoires avec les responsables d'Arcelor Mittal, d'Air Liquide, du SIACH et de la commune de Differdange.
- Commencement des travaux relatifs au « Lot 1 : Piste interne Arcelor Mittal », mise en soumission des travaux du « Lot 2 : Démolition des installations « DORR » ».
- Elaboration des dossiers de soumission pour le « Lot 3 : Déplacement des réseaux 2 et N2 » et le « Lot 4 : Rocade de Differdange/Section courante ».
- Coordination des travaux de planification avec les responsables de l'administration des bâtiments publics dans le cadre de la conception d'un nouveau lycée à Differdange, resp. de l'accès de celui-ci à partir de la rue du Gaz/rue E. Mark.
- Poursuite des études du projet de la porte du centenaire repris par la DVL, avec notamment une nouvelle solution relative aux conduites de gaz industriels, en collaboration avec le concessionnaire et les responsables du ministère de l'économie.

Echangeur de Pontpierre / Wickrange sur l'A4 et nouvelle plate-forme pour aire de service Shell

- Poursuite des études, en intégrant notamment le couloir pour bus sur l'autoroute A4, tout comme l'aménagement d'un point d'échange entre diverses lignes d'autobus en dehors de l'autoroute dans l'emprise de l'échangeur. Adaptations légères du projet suite à des aléas fonciers.
- Préparation du chantier de déviation de la conduite CREOS-Gaz du côté de Wickrange entre l'échangeur et la nouvelle aire de service Shell. Convention avec CREOS-Gaz pour la part PCh. Début des travaux CREOS-gaz prévus en printemps 2015.
- Présentation du bilan écologique, étude des mesures compensatoires, avec notamment une analyse de faisabilité d'un passage pour faune croisant l'A4.

Plate-forme pour aire de service

Démarrage des travaux de la plateforme et décapage de la terre végétale sous le régime d'une autorisation de bâtir émise par la commune. Présentation du dossier de soumission.

Transversale de Clervaux

- Le chantier du « giratoire sur la N7 » est en cours d'exécution.
- Présentation du dossier de soumission du « Viaduc Ierbecht » et finalisation de la campagne géotechnique.

- Elaboration du dossier d'approbation du « Viaduc de la Clerve » et poursuite de la campagne géotechnique.
- Coordination intense avec les responsables de l'administration de la Nature et des Forêts, de l'administration de la Gestion de l'eau, de l'ONR et de la commune de Clervaux en vue de l'octroi des autorisations du deuxième tronçon, qui a reçu entretemps l'autorisation relative à la gestion de l'eau ainsi que le permis de construire.
- Elaboration d'un dossier pour la réalisation d'une digue de rétention sur la Clerve nécessaire pour compenser les pertes de volume de rétention dans le cadre du projet du Lycée (administration des bâtiments publics). Cet ouvrage est à réaliser dans le cadre des terrassements du projet routier sous la maîtrise d'ouvrage/d'œuvre des Ponts et Chaussées.

Pôle d'échanges de la gare d'Ettelbruck

Pour assurer le bon fonctionnement des transports publics routiers, le projet intègre dès lors l'artère d'approche multimodale du carrefour « Dreieck » au pôle d'échanges. En concertation avec les CFL, le tronçon du couloir bus provisoire Baurestuff station Aral a été réalisé et ouvert à la circulation en novembre 2014. Intégration au projet des nouvelles idées relatives à la mobilité douce, avec notamment création d'un espace shared space entre le parc-house et le parvis de la gare.

Présentation publique en octobre 2014 au CAPE à Ettelbruck.

Elaboration de l'avant-projet de loi pour le financement du pôle d'échange de la gare d'Ettelbruck sur base de la variante retenue suite à la décision politique respectant les besoins de l'ensemble des modes de transport, en étroite collaboration avec les responsables des CFL. Vote de la loi de financement en décembre 2014.

Futur accès à la maison d'arrêt de Sanem

Octroi des autorisations relatives à la gestion de l'eau et à la conservation de la nature. Acquisition des emprises des terrains privés en collaboration avec les services de l'administration de l'enregistrement. Elaboration du dossier de soumission pour l'ensemble du projet. Début des travaux prévu en fin 2015.

Contournement de Bascharage

Arrêt de la procédure EIE déjà entamée en 2013, qui ne comportait qu'une variante unique, et relance du dossier d'autorisation sur base des concertations entre le ministère et les communes de Sanem et Käerjeng. Dès lors, le dossier devra intégrer la variante 0 et 3 variantes distincts pour le contournement. Mise à jour des études d'infrastructures, environnementales, de bruit et de trafic, en étroite collaboration avec les responsables des administrations concernées, sur base des variantes retenues, notamment par l'élaboration d'un dossier NATURA2000 séparé à intégrer dans le dossier EIE.

Mise à 2 x 3 voies des autoroutes A3 et A6

Redéfinition du projet entre l'échangeur de Dudelange sur l'A3 et celui de Helfenterbruck sur l'A6, notamment au vu des résultats de l'étude de mobilité Dudelange/Bettembourg.

A3 – Tronçon Aire de Berchem – Croix de Gasperich

- Réalisation du bilan des biotopes et étude des mesures compensatoires, présentation de la demande de défrichage.
- Présentation du dossier de soumission du tronçon Berchem-Gasperich, dont la réalisation est urgente pour faciliter la construction des ouvrages d'art de la nouvelle ligne ferroviaire.
- Coordination étroite avec les projets de la nouvelle ligne ferroviaire et de la nouvelle N3 (contournement Alzingen-Hespérange), en vue d'une optimisation des mesures compensatoires et l'éventuelle implantation d'un grand passage pour faune dans le couloir écologique prévu par le document technique de PSP.
- Etudes de faisabilité du tronçon Bettembourg-Dudelange.

A6 – Echangeur de Helfenterbruck

- Relance des études en tenant compte du projet d'optimisation de la N34 en faveur des transports publics.
- Réagencement du phasage de réalisation et adaptation du projet aux nouvelles normes routières.

Parking intelligent pour poids lourds sur l'Aire de Berchem

Dans un souci d'amélioration, de sécurisation et d'augmentation de la capacité du parking poids lourds sur l'Aire de Berchem, un projet visant une réorganisation du parking existant par l'intermédiaire d'une gestion informatisée intelligente des places de stationnement a été élaboré. En première phase, le parking du côté ouest de l'Aire de Berchem sera doté d'un système intelligent pour poids lourds. Le lot 1, qui est un projet pilote pour l'utilisation d'un enrobé percolé résistant aux hydrocarbures, est en cours d'adjudication.

Elimination du goulot d'étranglement de la B7 entre Colmar-Berg Ettelbruck

A base du dossier approuvé de la mise à 2x2 voies de la B7 entre Colmar-Berg et Ettelbruck, des reconnaissances archéologiques ont été poursuivies pendant l'année 2014, et serviront à l'optimisation de l'APD. La réalisation de ce tronçon éliminera définitivement le goulot d'étranglement situé à Colmar-Berg et constitue la sécurisation ultime de ce tronçon dangereux. Poursuite de l'étude acoustique sur ce même tronçon.

Raccordement de l'aire de Wasserbillig à la station d'épuration de Grevenmacher

Conformément à la loi du 18 décembre 2009, le gouvernement luxembourgeois participe au financement de la construction de la station d'épuration de Grevenmacher (STEP-GR) à raison de 7,45 %. C'est ainsi que les eaux résiduaires de l'aire de Wasserbillig, actuellement traités sur place par une unité d'épuration compacte à boues activées qui a atteint sa durée de vie, pourront être traitées de façon conforme. Les travaux de la station d'épuration sont en cours et se déroulent sous l'égide du syndicat SIDEST. Le dossier de soumission relatif à la pose d'un collecteur en fonte ductile d'un diamètre 250 mm entre l'aire de Wasserbillig et la N10 via le CR141B a été présenté pour approbation.

N1 entre Irrgarten et Senningerberg, voirie connexe et voirie de desserte de l'aéroport

Présentation de la nouvelle variante du pôle d'échanges du Höhenhof avec tracé du tram le long de la route en tenant compte du phasage de réalisation des projets immobiliers et du tram. Présentation du dossier d'emprises remanié.

Ouvrages d'art

- Réalisation des inspections et analyses des ouvrages d'art des autoroutes A13, A3 et A6.
- Réhabilitation des OA1036 et OA1007 à Strassen – dossier de soumission.
- Réhabilitation des appuis de l'OA1224.
- Réhabilitation des OA 1073 et OA1075 (recalcul et étude de faisabilité).
- Concertations avec les autorités allemandes relatives aux travaux de réfection des enrobés nécessaires au viaduc de Schengen.
- Réhabilitation de l'OA 1077 (Etude de faisabilité).
- Travaux de réhabilitation de divers ouvrages d'art sur l'A1; lot 2a (OA1125 / OA1126 / OA1129 / OA1130) – poursuite du chantier.

Divers projets et chantiers

- Début et achèvement des travaux du réaménagement de l'échangeur Munsbach - bretelle provenant du côté allemand.
- Couloir bus sur la N6 au droit de l'échangeur de Strassen : coordination des projets routiers et ouvrages d'art.
- Reconstruction de l'OA 759 supportant la N2 à Hamm sous la responsabilité des CFL suivant une convention conclue entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et les CFL.
- Analyses du problème de l'échangeur Irrgarten : avant-projet d'un by-pass de la N2 sous le carrefour, étude d'optimisation du giratoire par des installations à feux (5 carrefours à feux).

- Etude de l'optimisation de l'A4/A13 entre les échangeurs de Foetz et de Lallange / Ehlerange en tenant compte d'une voie bus sur l'autoroute entre Leudelange-Sud et Raemerich, présentation du dossier de soumission pour l'optimisation de l'échangeur Lankelz/Ehlerange – court terme.
- Réaménagement de l'échangeur de Schifflange: présentation du dossier de soumission, demande d'autorisation en matière de gestion de l'eau et de la conservation de la nature.
- Boulevards de Merl (tronçon N5-A4) et de Cessange (A4-N4) : poursuite des études préliminaires, coordination du point de raccordement à l'A4 et réflexions conceptuelles pour le raccordement du boulevard de Cessange aux environs du CRM à la N4.
- PED – avenue de l'Europe N31 : La DTN a lancé une étude de trafic afin de disposer des flux actuels nécessaires à la reprogrammation à long terme des infrastructures de cet axe transfrontalier.
- Etudes d'infrastructures d'échanges entre les modes de transport individuels et collectifs non-ferroviaires (P&R, tram, autobus) avec leurs accès au réseau routier et autoroutier.
- Etude d'intégration paysagère d'une aire de service sur l'autoroute A13 et présentation de l'étude de faisabilité.
- Etude d'optimisation court terme de l'échangeur de Bridel /Strassen-Nord.
- Présentation du dossier de soumission pour le remplacement des panneaux de signalisation du type « Solupla » sur la A1.
- A3 - Nouvelle Ligne CFL – Réunions de coordination avec les CFL.
- Audits de sécurité des projets OA 17 (pile au milieu de la section autoroutière), adaptation des ouvrages d'art en vue d'une mise à 2x3 voies (idem), échangeur de Burange et échangeur de Hellange.
- Référentiel de la construction durable – ouvrages d'art et ponts : coordination des travaux en vue de la mise en place d'un dossier final.

II.2.2. LA DIVISION DE LA VOIRIE DE LUXEMBOURG

La Division de la Voirie de Luxembourg, compétente pour l'entretien, la mise en état et la construction de la voirie normale, c'est à dire pour les routes nationales (RN), les chemins repris (CR) et pour les pistes cyclables nationales sur le territoire des six services régionaux de Luxembourg, Capellen, Esch/Alzette / Bettembourg, Grevenmacher, Mersch et de Remich, ainsi que pour les travaux d'entretien et de remise en état de la voirie et des aménagements du plateau du Kirchberg, a élaboré et exécuté les projets routiers, suivant un

programme établi en accord avec les instances communales territorialement concernées et en respectant les contraintes budgétaires.

Ainsi pas moins de 20 chantiers routiers de redressement, respectivement de réaménagement de la voirie de l'Etat, de construction de pistes cyclables, d'aménagement de couloirs réservés aux transports en commun et des projets relatifs à la reconstruction de différents ouvrages d'art ont été achevés au courant de l'année 2014.

Il s'agit sur les routes nationales du réaménagement du carrefour N 4/CR 163 en carrefour à feux tricolores à Leudelange et de l'aménagement d'un troisième accès à la ZA « Am Bann » à partir de la RN 4, du réaménagement de la RN 10 dans la traversée de Machtum avec relogement de la piste cyclable PC 3 sur site propre, et de l'achèvement du deuxième lot du contournement de Junglinster moyennant la construction d'un ouvrage d'art en tranchée couverte d'une longueur de 150 mètres en dessous de l'actuelle RN 11 et du parc d'agrément du nouveau Lycée.

Du point de vue des ouvrages d'art il y a lieu de citer la démolition et la reconstruction de l'ouvrage d'art OA 257 au-dessus de la ligne de chemin de fer Noertzange-Rumelange à Kayl avec réaménagement des deux carrefours situés de part et d'autre du pont sur la N 31, de la reconstruction du pont sur l'Eisch OA 641 dans la traversée de Hobscheid et les travaux de réhabilitation sur divers petits ouvrages d'art.

Sur les chemins repris les travaux de redressement du CR 129 entre Junglinster et Godbrange et entre Godbrange et Heffingen ont été achevés, de même que du CR 129 rue de Godbrange à Junglinster, le réaménagement du CR 132 entre Münsbach et Niederanven, du CR 137 entre Manternach et Berbourg, du CR 148 dans la traversée de Welfrange et le redressement de ce chemin repris entre Welfrange et Dalheim, du CR 148 rue de Rollingen à Erpeldange, du CR 175 rue Gansen à Niederkorn, du CR 176 rue Philipart à Rodange, ainsi que le réaménagement de l'embouchure vers la zone d'activités « Am Bann » sur le CR 179 à Leudelange, le deuxième lot du redressement du CR 188 entre Canach et Schuttrange et le réaménagement de la rue Vauban CR 218 au Pfaffenthal.

Sur le réseau des pistes cyclables on peut citer la mise en service d'un premier tronçon de la piste cyclable de l'Alzette PC 15 entre Hünsdorf et Prettingen et de la PC 3 entre Ehnen et Wormeldange.

Parmi les chantiers touchant les routes nationales, en cours, entamés ou mis en soumission par procédure ouverte au courant de l'année 2014 on peut citer le démarrage du chantier de construction d'un pont haubané OA 202 au-dessus des voies CFL et de l'Alzette au centre de Mersch, le chantier du viaduc d'une portée de 460 mètres au-dessus du CR 129 à Junglinster et du dernier lot de construction de la voirie du contournement de Junglinster jusqu'à son raccord avec l'ancienne route d'Echternach près des antennes de RTL, la construction des arrêts bus sur la RN 1 à Kalchesbreck et sur le boulevard Charles de Gaulle à Esch-sur-Alzette, l'aménagement de la gare routière sur la RN 5 à Helfent et la construction de nouveaux arrêts bus sur la N 7 à Roost, l'optimisation de différents couloirs réservés aux transports en commun sur plusieurs routes nationales, le réaménagement de l'embouchure

N4/CR179a entre Luxembourg et Leudelange et l'aménagement d'un giratoire au carrefour N16/CR162 à Ellange-Gare.

Sur les chemins repris les chantiers suivants ont été en cours d'exécution, respectivement adjugés en 2014. Il s'agit du redressement du CR 103 entre Bettange/Mess et Sprinkange, du CR 110 rue de la Résistance à Bascharage, du réaménagement des CR 133 et 134 dans la traversée de Wecker, du CR 152 au centre de Bech/Kleinmacher, de l'aménagement d'un nouvel accès WSA/Eurohub sur le CR 161 à Bettembourg/Dudelange et de la construction d'un By-pass du giratoire situé sur le CR 161 à la sortie de Dudelange, de la construction d'une nouvelle gare routière le long du CR 224 près des Rotondes à Bonnevoie, du réaménagement du CR 232 Fond St. Martin à Weimerskirch et du réaménagement du CR234b le long des zones d'activités de Contern. Les travaux de reconstruction et d'élargissement de l'OA 728 au-dessus des voies CFL près de l'arrêt Sandweiler ont également démarrés et sont réalisés en synergie avec les services des Chemins de Fer Luxembourgeois.

Ont été mis en chantier les travaux de construction de la piste cyclable PC 2 entre Kirchberg et Dommeldange, de la piste PC 15 à Gosseldange avec remplacement du pont sur l'Alzette OA 187, la reprise des travaux de construction de la piste cyclable PC 5 piste de l'Ernz Blanche entre Koedange et Soup, la reconstruction de l'ouvrage d'art OA 69 sur l'Alzette à Noertzange/Bergem, et le remplacement de l'OA 649 sur l'Eisch à Kahler.

Parallèlement à l'exécution des travaux relevés ci-avant, les services de la DV-L ont entamé ou continué l'étude de projets routiers et d'ouvrages d'art, dont une partie ont été présentés, soit pour approbation de l'avant-projet, soit pour approbation du projet sous forme de dossier d'exécution. Une partie de ces projets prévus aux prévisions budgétaires devraient commencer en 2015.

Pour les routes nationales il s'agit en particulier des projets routiers suivants : aménagement d'un carrefour giratoire sur la N4/N4c/CR170/CR106 à Esch-Lallange, aménagement d'un carrefour giratoire sur la RN7D à Colmar/Berg, construction de la première phase du boulevard de Merl entre la route d'Arlon, la rue Val Ste. Croix et le giratoire près de la ZA Bourmicht, réaménagement de la N 7 entre la place Dargent et Beggen, réaménagement de la N 10 et de l'esplanade de Remich et la RN 10 entre Stadtbredimus et Hettermillen, réaménagement du carrefour N12/CR181 à Bridel, construction de la voirie en vue de la suppression du passage à niveau PN 5 à Dippach-Gare, réaménagement de la RN 13 et du giratoire N13/N6 entre Windhof et l'autoroute, renforcement de la N 14 entre Boudlerbaach et Geisert, réaménagement de la N16, avenue François Clement à Mondorf-les-Bains, du raccordement de la RN 28 à la RN 2 à l'entrée de Bous, du réaménagement de la N 31 route d'Esch à Belvaux, du carrefour N31/ZA Scheleck2-Wolser à Bettembourg et de la mise en fluidité du trafic par le réaménagement de la RN 34 le long de la ZA Bourmicht à Bertrange.

Sur les chemins repris de la DVL on peut citer sous réserve de toutes les autorisations requises les projets suivants : redressement du CR 102 avenue G.D. Charlotte à Mersch, du CR 103 entre Holzem et Dippach, redressement du CR 106 à Kleinbettingen-centre, de la rue de Junglinster à Bourglinster, redressement du CR 132 entre Crauthem et Bettembourg,

redressement du CR 134 entre Olingen et Betzdorf et dans la traversée de Hagelsdorf, du réaménagement du CR 134a rue de la Gare à Roodt-Syre, de l'amélioration du carrefour CR 134/145 à Gostingen, du redressement du CR 139 à Schorenshaff et du CR 145 rue de la Fontaine à Canach, et de la rue de Boudersbierg CR 164 à Dudelange.

Pour les ouvrages d'art à traiter on peut citer le projet de réhabilitation de l'OA 816 sur les CFL à Bertrange et de l'OA 265 en Gare de Bettembourg, la reconstruction de l'OA 642 sur le CR 105 près de Septfontaines et de l'OA 104 sur le CR 106 près de Mondercange, la construction d'une passerelle piétonne au-dessus de la RN 11 entre Gonderange et Junglinster et la reconstruction de l'OA 730 sur les CFL à Millbech.

Dans le cadre du relogement des grands axes à trafic intense en dehors des agglomérations les études environnementales pour les routes prioritaires comme le contournement de Kehlen et la nouvelle route N3 du contournement de Hesperange et Alzingen ont été poursuivies en vue de pouvoir procéder à une évaluation de ces dossiers. Il en est de même du projet de contournement d'Ettelbrück et de Niederfeulen.

L'avant-projet d'une partie du boulevard de Merl avec son raccordement à la route d'Arlon et le raccord vers la RN 34 sur le tracé de la rue Val sainte Croix a trouvé l'approbation de l'Autorité Supérieure et les négociations pour l'acquisition des terrains sont en cours. Le projet de la partie centrale du boulevard de Merl entre Helfenterbrück et la rue Val Ste. Croix est en étude et sera présenté pour approbation début 2015.

Dans le cadre des efforts entrepris visant à supprimer dans la mesure du possible les passages à niveau situés au croisement des axes routiers importants avec le réseau des Chemins de Fer, les études pour la suppression de divers passages à niveau sont toujours au stade des procédures d'approbation, à savoir :

- la suppression du passage à niveau PN 5 à Dippach-Gare avec contournement de la localité de Dippach-Gare, projet qui est freiné par des problèmes d'achat des emprises, l'élimination du passage à niveau PN 7 à Merl, rue des Celtes,
- la suppression des passages à niveau PN 16 et PN 17 sur le CR 125 à Walferdange.
- l'élimination du passage à niveau PN 18 sur le CR 124 à Heisdorf,
- la suppression du passage à niveau PN 20b sur le CR 122 à Lorentzweiler.
- la suppression des PN 23a et 24 à Mersch et Pettingen.

A côté des redressements de la voirie, d'aménagement des pistes cyclables et de voies réservées aux transports en commun, de construction et rénovation d'ouvrages d'art, le programme des renforcements coordonnés et des reprofilages sur les sections courantes de la voirie étatique se trouvant en dehors des agglomérations a été poursuivi, de même que le remplacement des couches d'usure à l'intérieur des localités par la technique du raclage et la mise en oeuvre de nouvelles couches de roulement en enrobés hydrocarbonés. Le suivi de ces travaux est effectué par les soins des services régionaux, de même que toutes les prestations en relation avec le traitement hivernal des routes, d'entretien des plantations, de fauchage des herbes, collecte des ordures, du marquage horizontal et vertical, de préparation des règlements de circulation, instruction des procès-verbaux de contravention

et des dossiers de dommages causés aux infrastructures routières. En ce qui concerne la préparation, le suivi et le contrôle des dossiers de permissions de voirie en vertu de la loi sur les permissions de voirie du 21 décembre 2009, tâche qui incombe également aux services régionaux, il faut mentionner qu'au sein de la DVL un total de plus que 2000 dossiers de permissions de voirie ministérielles et de permissions de voiries directes ont été traités en 2014.

Afin de protéger l'infrastructure routière et d'en garantir la viabilité journalière, l'administration a émis un nombre élevé d'avis préalables en matière de transports exceptionnels.

Au courant de l'année 2014 l'équipe spéciale de la DVL a poursuivi la mise à jour et l'inspection sommaire de nombreux ouvrages d'art se trouvant sur le réseau routier géré par l'arrondissement de Luxembourg. Les relevés ainsi établis comprennent l'historique de l'ouvrage, une description détaillée du pont, accompagnée d'une série de photos et d'un relevé des principaux défauts apparents et permettent de procéder aux travaux d'entretien et de réfection qui s'imposent et d'établir des projets plus détaillés de chantiers de réhabilitation de plus grande envergure.

En ce qui concerne l'amélioration de la sécurité sur les grands axes routiers, des audits de sécurité ont été effectués sur la RN 28 entre Oetrange et Bous, sur le CR 101 entre Mamer et Schoenfels, sur le CR 181 entre Strassen et Bridel, ainsi que sur la RN 8 entre Reckange/Mersch et Saeul et entre Kraizerbuch et la Gaichel. Sur base des résultats de ces audits des projets d'amélioration de ces tronçons routiers sont en voie d'élaboration, respectivement ont été réalisés moyennant par exemple l'application d'un enduit superficiel à haute rugosité, des limitations de la vitesse autorisée ou l'interdiction de dépassement, l'abattage d'arbres d'alignements dangereux et la pose de glissières de sécurité et finalement, en concertation avec la Police Grande Ducale les possibilités pour la réalisation d'encoches en vue du contrôle des vitesses le long du CR 101 entre Kopstal et Schoenfels ont été évaluées.

Les travaux préparatoires pour l'élaboration d'une nouvelle hiérarchisation de la voirie, appelée « Projet de reclassement de la voirie », ont été poursuivis en vue de l'élaboration d'un projet de loi sur le reclassement de la voirie.

En ce qui concerne le réseau national des pistes cyclables, les projets, respectivement les travaux suivants ont été réalisés.

- PC 1 Mise en place de nouvelles couches de roulement à différents endroits.
- PC 2 Début des travaux pour la piste de liaison entre Kirchberg et Dommeldange.
- PC 3 piste cyclable des trois rivières : Les études pour le réaménagement de la N 10 entre Stadtbredimus et Hettermillen avec séparation complète de la piste cyclable de la route nationale sont en voie d'approbation.
- PC 5 piste cyclable Soup-Koedange : Le chantier de construction de cette piste de plus de 5 kilomètres de longueur a redémarré suite à une nouvelle autorisation du département de l'Environnement.

- PC 6 Le tronçon de piste cyclable le long du crassier de Mondercange a été mis hors service suite au glissement d'une partie du crassier.
- PC 6 Le projet de la piste cyclable entre Mondorf et Remerschen a été présenté pour les différentes approbations.
- PC 6 L'avant-projet de la piste cyclable entre les giratoires Riedgen et Eurohub a été présenté pour approbation
- PC 14 La piste cyclable de la Mamer : Le dossier du projet d'exécution du tronçon Schoenfels – Mersch est en attente suite à des problèmes d'emprises.
- PC 15 piste cyclable de l'Alzette : Le projet du tronçon Hünsdorf – Prettingen mis en chantier en 2012 sera achevé en 2015.
- PC 15 piste cyclable de l'Alzette : réalisation d'une jonction avec Welsdorf.
- Divers travaux d'adaptation et de réparation des couches de roulement ont été réalisés. Dans le cadre de travaux routiers, des aménagements spécifiques favorisant la circulation piétonne et cycliste pour la traversée des chaussées ont été intégrés. L'amélioration, l'extension et la mise en place de la nouvelle signalétique en matière de pistes cyclables a été poursuivie.
- Les études pour la construction des pistes PC 1 Leudelange - Luxembourg, PC 5 Koedange - Junglinster, PC 3 traversée de Remich, PC 7, Mondorf - Ellange et de la piste PC11 Hesperange-Aspelt sont encore en élaboration respectivement en cours d'approbation des dossiers.

II.2.3. LA DIVISION DE LA VOIRIE DE DIEKIRCH

La division de la voirie de Diekirch est compétente sur tout le territoire de l'arrondissement de Diekirch et regroupe les cantons et services régionaux de Clervaux, Diekirch-Vianden, Echternach, Redange et Wiltz. Ses activités sont définies par le règlement grand-ducal du 28 avril 2011 et couvrent le champ complet de la construction, de l'entretien, de la maintenance, de la mise en état et de l'infrastructure étatique de la voirie normale, ainsi que l'entretien des divers ouvrages d'art. Sa mission englobe également le développement, la construction et l'entretien constructif du réseau des pistes cyclables.

Le nombre des avant-projets présentés en 2014 s'élève à 5 pour un coût estimatif d'environ 5,5 millions d'euros. Il s'agit des avant-projets suivants :

- Redressement du CR137 entre Consdorf et Berdorf
- Redressement du CR350 entre Welscheid et Feulen
- Redressement du CR139 de Lellig vers Herborn et reconstruction de l'OA371
- Reconstruction de l'OA122 enjambant la Blees et portant le CR353 à Bastendorf

- Réhabilitation de l'OA152 enjambant la Sûre et portant le CR308 à Bourscheid-Moulin

En 2014, les 5 dossiers de soumission suivants ont été présentés pour approbation. La dépense en résultant se chiffre à environ 4,8 millions d'euros.

- Renforcement du CR352 entre Bastendorf et Groesteen
- Renforcement du CR345 entre Ettelbruck et Welsdorf
- Réaménagement de la N8 entre Kreuzerbuch et Saeul
- Réhabilitation des ouvrages OA23/N18 et OA851/CR339 à Clervaux
- Aménagement de la PC20 entre Merkholtz et Wiltz

Le petit nombre de cinq projets présentés en 2014 s'explique pour les raisons suivantes. Non seulement il y a lieu de tenir compte d'une programmation plus stricte en matière de budget, mais l'autorité supérieure a également recommandé de présenter seulement les projets pour lesquels l'administration dispose au préalable de toutes les autorisations environnementales et le cas échéant emprises nécessaires.

Pour le compte de diverses communes situées sur le territoire de la DV-Diekirch, 9 dossiers de soumission ont été élaborés et présentés pour approbation pour un montant total de 5.500.000 euros. Il s'agit des projets suivants :

- Commune de Wincrange – Aménagement du « Kirtzeck » à Doennange
- Commune du Parc Hosingen – Réaménagement de la « Cité Thiergart » à Hosingen
- Commune de Weiswampach – Aménagement de la rue « Op Tomm » à Binsfeld
- Commune de Wincrange – Raccordement de la canalisation de la Feitsch au réseau local d'Allerborn
- Commune de Wincrange – Aménagement de la chaussée à l'intérieur du village de Boevange
- Commune de Troisvierges – Aménagement de diverses ruelles dans le noyau de Drinklange
- Commune de Putscheid – Renouvellement de la conduite d'eau entre Merscheid et Gralingen
- Commune de Putscheid – Réaménagement de la « rue de Wahlhausen » à Merscheid.
- Commune de Goesdorf - Réaménagement du CV « Kaunereferwee » à Büderscheid

Le montant total des travaux routiers mis en adjudication en 2014 s'élève à 24,5 millions d'euros, répartis sur 13 adjudications, dont 22,4 millions à charge de l'Etat (92 %) et 2 millions à charge des communes et d'autres gestionnaires d'infrastructures (8 %).

Le montant total des travaux routiers purement communaux mis en adjudication en 2014 s'élève à 1,2 millions d'euros, répartis sur 4 adjudications.

En 2014, la DVD a exécuté les 29 chantiers d'envergure énoncés ci-après :

- Renouvellement des infrastructures dans la localité d'Insenborn

- Réaménagement des infrastructures des localités de Breidweiler et de Colbette dans le cadre des travaux de reprofilage sur le territoire du SREC
- Mise en état du CR116 et du CR301 à Folschette (lot 1)
- Aménagement du CR121 entre le lieu-dit « Vugelsmillen » et Grundhof
- Mise en état du CR307 dans la traversée de Wahl et entre Wahl et le lieu-dit « Gréng Bänk »
- Redressement du CR314 entre Eschdorf et le CR307
- Aménagement du CR315 et de la rue du Moulin dans la traversée de Surré
- Aménagement du CR316 « rue de Kaundorf » à Esch-sur-Sûre
- Renforcement du CR322 entre Schinker, Wahlhausen et Putscheid
- Aménagement du CR332 entre Boevange et Wincrange (lot 2)
- Redressement du CR343 entre Pintsch et Siebenaler
- Redressement du CR345 « rue G.D. Charlotte » et du CR305 à Ettelbruck
- Redressement du CR351 entre Diekirch et Erpeldange
- Aménagement du CR355 dans la traversée de Bivels et entre Bivels et la N10
- Aménagement du CR356 entre Ermsdorf et Savelborn
- Redressement du CR357 entre Bettendorf et le lieu-dit Hessemillen
- Aménagement du CR357 dans la traversée de Beaufort
- Aménagement du CR379 entre Michelau et Fléibour
- Construction d'un giratoire à exécuter dans le cadre de la transversale de Clervaux (N7-N18)
- Aménagement du croisement N7 « Burrigplaz » entre Wemperhardt et Huldange
- Sécurisation de la N7 entre Hoscheid-Dickt et le lieu-dit « Maarkebaach »
- Aménagement de la N10 à Obereisenbach
- Redressement de la N10 entre Hoesdorf et Bettel
- Redressement de la N12 à l'intérieur de Wiltz avec aménagement de la place des Martyrs
- Aménagement d'un giratoire formé par la N14, le c.v. Sauerwiss et la rue Merten à Diekirch
- Aménagement de la N17A rue Alexis Heck à Diekirch
- Aménagement d'un couloir bus à l'approche de la gare d'Ettelbruck (N7)
- Réhabilitation de l'OA128 portant la N7 et enjambant l'Alzette à Ettelbruck
- Reconstruction de la passerelle piétonne et cycliste PC16 à Diekirch

À ce paquet s'ajoutent encore plusieurs chantiers de voirie communale, dont 1,9 kilomètres de conduites de distribution d'eau et 2,5 kilomètres de canalisations.

En termes de chantiers, la DVD a réceptionné les chantiers suivants :

- Mise en état du CR116 et du CR301 à Folschette (lot 1)
- Aménagement du CR121 entre le lieu-dit « Vugelsmillen » et Grundhof
- Aménagement du CR135 dans la traversée de Mompach et entre Herborn et Mompach
- Redressement du CR314 entre Eschdorf et le CR307
- Aménagement du CR332 entre Boevange et Wincrange (lot 2)
- Redressement du CR345 « rue G.D. Charlotte » et du CR305 à Ettelbruck
- Aménagement du CR355 dans la traversée de Bivels et entre Bivels et la N10
- Redressement du CR357 de Bettendorf à Hessemillen
- Aménagement du croisement N7 « Burrigplaz » entre Wemperhardt et Huldange
- Aménagement de la N10 à Obereisenbach
- Aménagement d'un giratoire formé par la N14, le c.v. Sauerwiss et la rue Merten à Diekirch
- Campagne d'enduisage superficiel DV-Diekirch 2014
- Travaux d'entretien et de réfection des pistes cyclables sur le territoire du SRRD (campagne 2012-2013)

Pour les chantiers suivants, une révision des prix a été présentée :

- Aménagement du CR116 dans la traversée de Schandel
- Aménagement du CR330 entre Selscheid et Knaphoscheid
- Aménagement du croisement N7 « Burrigplaz » entre Wemperhardt et Huldange
- Réhabilitation de l'OA154 sur le CR348 à Goebelsmuehle
- N7 Redressement à Wemperhardt auprès des établissements Massen
- Campagne de raclage et de reprofilage sur le territoire de la DVD (campagne 2013)
- Fourniture et application d'un revêtement hydrocarboné sur divers tronçons de routes du SRWI (campagne 2012)
- Travaux d'entretien et de réfection à la voirie de l'Etat du SRRD (campagne 2010-2012)

Au sujet des projets d'aménagement de couloirs pour bus, les études suivantes seront poursuivies :

- N7 : couloir pour bus à la sortie de Schieren en direction d'Ettelbruck
- N7 : couloir pour bus à l'approche de la gare d'Ettelbruck (lot 1)
- N7 : voie bus avec piste cyclable à l'approche de la Gare à Ettelbruck (Dräieck Patton)
- N7 : couloir pour bus à Marnach (Bombatsch)
- N11 : voie bus à l'entrée d'Echternach
- N12 : aménagement d'un parking P&R près de Schwebach-Pont

- N15 : couloir pour bus dans la rue de Bastogne à Ettelbruck

À part les tâches coutumières d'entretien et de construction des infrastructures de la voirie étatique et des pistes cyclables nationales, les études et travaux préliminaires des grands projets d'infrastructure routière dans le Nord et le Nord-Est du pays ont été poursuivis.

En tenant compte des moyens financiers réduits à la disposition de l'administration, qui est à la recherche d'économies dans tous les domaines, afin de supporter le gouvernement dans ses efforts d'épargne, l'idée de recycler sur place le matériel enlevé a été retenue. Ainsi, le redressement du CR379 entre Michelau et Fléibour verra la mise en pratique d'un nouveau procédé de recyclage pour reconditionner sur place les matériaux enlevés et les réemployer ensuite. De par la configuration des lieux et la structure de la chaussée, le tronçon en question s'y prête tout particulièrement. A noter que le nouveau procédé est élaboré en étroite collaboration avec notre Laboratoire d'analyse et d'essai de matériaux et consiste en l'enlèvement séparé de la couche supérieure asphalteuse et de la couche de base en laitier de haut fourneau HF épaisse d'une vingtaine de centimètres. L'application de ce procédé comporte des avantages non négligeables tels que l'évitement de matériaux de déchets et de transports innombrables vers et à partir du chantier avec toutes les émissions en CO2 qu'ils comportent, et enfin l'épargne de ressources naturelles.

Les études du projet de la transversale de Clervaux, route de liaison entre la N7 au Nord de Marnach et la N18 à Clervaux, ont été poursuivies de façon conséquente dans le but d'obtenir toutes les autorisations nécessaires.

Comme l'avant-projet sommaire du Viaduc sur la Clerve et du Viaduc Olegrëndchen a été approuvé en 2013, les différentes autorisations nécessaires pour la réalisation du tronçon CR340-N18 ont été présentées cette année-ci. L'autorisation de bâtir de la commune de Clervaux a déjà été accordée en mois de novembre 2014.

Aussi pour le Viaduc Irbich, aussi l'avant-projet détaillé a été approuvé en 2013. Vu que toutes les autorisations nécessaires pour la réalisation du tronçon N7-CR340 sont maintenant disponibles, le dossier de soumission du Viaduc Irbich est en élaboration et pourra être présenté en début 2015.

La construction du giratoire sur la N7 dans le cadre du projet de la Transversale de Clervaux a été mis en adjudication le 5 février 2014. Les travaux ont débuté le 25 août 2014 et le délai d'achèvement est prévu pour le mois de mai 2015.

De même les études du raccordement de la zone d'activités du Fridhaff à la B7 avec prolongement de la route N27A ont été approfondies. Les pourparlers avec les responsables du département de l'Environnement et de l'administration de la Gestion de l'Eau sont déjà bien avancés. Aussi l'avant-projet détaillé a pu être élaboré en 2014 est sera présenté à l'autorité supérieure ensemble avec les autorisations afférentes en janvier 2015.

Viennent également de démarrer les études pour la mise en place d'un couloir multimodal entre Ettelbruck et Diekirch. Ce projet constitue la colonne vertébrale de la future urbanisation de la partie centrale « Nordstad ». Long de 4.500 mètres, le corridor de transports en commun sur l'axe N7 se développera entre les villes d'Ettelbruck et de

Diekirch, avec raccordement aux gares de deux villes en question. Deux couloirs bus bidirectionnels et une liaison pour la mobilité douce seront intégrés dans ce corridor d'une largeur de 17,75 mètres. La N7 entre Ettelbruck et Diekirch sera réaménagée en conséquence.

Le projet du contournement de Hosingen, dont les études avaient abouti à une seule variante est en voie d'adaptation. Les études pour la faisabilité d'un carrefour dénivelé entre Koeppenhaff et Closdelt ont été poursuivies. L'avant-projet détaillé pourra bientôt être finalisé et présenté pour approbation.

De même les études du concept de mobilité à Echternach ont été approfondies.

Pour remédier à la situation particulièrement dangereuse des entrées et sorties actuelles de la N7 à hauteur de Lipperscheid-Delt, une étude de faisabilité relative à un échangeur dénivelé a été lancée en juillet 2014.

Après que les mesures de sécurisation définitives pour la carrière de Michelau avaient été retenues en 2013, les travaux afférents ont pu démarrer en juillet 2014 pour s'achever en décembre de la même année. Ils comprenaient notamment le déblaiement du terrain, la prolongation du merlon existant à 75 m et la mise en place et l'exploitation d'un système d'alarme pour sécuriser la paroi en roche ainsi que la mise en place de filets pare-pierre d'une capacité de rétention de 5000 kJ pour protéger les éboulis de pierres des deux côtés de la roche. Les clôtures de protection, de par leur hauteur qui varie entre 5,5 et 7 m, constituent une des deux plus grandes clôtures de ce genre mises en œuvre au monde entier. Le système d'alarme mis en place constitue en l'installation dans la dalle rocheuse, à 12 endroits différents, de 6 dispositifs mesurant en permanence l'inclinaison de la roche et 6 autres l'extension des fentes. Après 17 ans de fermeture, l'ancien tracé de la route N27 à l'endroit en question, a pu à nouveau être ouvert à la circulation en date du 8 décembre 2014. Un des deux ponts provisoires, qui ont rempli leur devoir, sera enlevé sous peu, alors que l'autre persistera encore quelque temps sur la demande expresse de la commune d'Erpeldange. La dépense engendrée par les mesures de sécurisation définitives pour la carrière de Michelau s'élève à environ 2.160.000,-€.

En 2014, la DVD a continué à rattraper les retards qui se sont accumulés durant des années dans la finalisation des dossiers d'acquisition d'emprises. Le service a été chargé de mener des négociations avec les propriétaires en relation avec la planification des lycées à Erpeldange/Ettelbruck et à Clervaux, la route de liaison entre la N11 et la N10 à Echternach ainsi que pour la réalisation de mesures compensatoires à divers endroits. Ils ont confectionné et présenté en 2014 trois dossiers des emprises touchant 70 parcelles. Ensemble avec de nouveaux projets ainsi que la régularisation des emprises relatives à des projets anciens, 5 compromis individuels ont été signés entre l'État et des propriétaires et présentés à l'approbation ministérielle et/ou communale. Les 4 compromis de vente collectifs dûment signés par les propriétaires ont été présentés pour approbation aux communes respectives et à l'autorité supérieure. La plupart des compromis individuels et de vente collectifs ont été approuvés et retournés pour l'accomplissement des formalités administratives. 7 demandes de mesurage ont été adressées à l'administration du Cadastre et de la Topographie qui a pu en exécuter 3 et nous faire parvenir les superficies retenues. 7

dossiers ont été envoyés à l'administration de l'Enregistrement et des Domaines, respectivement aux communes pour la confection des actes notariés. Les communes ont présenté 4 demandes de remboursement (50 % des frais de l'acquisition d'emprises hors frais d'abornement, frais notariés et frais de transcription) qui ont été liquidées.

En outre, le service a également dû traiter une vingtaine de dossiers relatifs à des demandes de particuliers désirant notamment acquérir des terrains appartenant à l'État. Cela implique souvent des visites des lieux, afin de pouvoir dresser les rapports circonstanciés et formuler les avis nécessaires à soumettre aux autorités supérieures.

En ce qui concerne la campagne de raclage/reprofilage, la DVD a réalisé un marché sur 2 années pour les années 2014 et 2015. Le coût de la campagne biannuelle s'élève à 10,85 millions d'euros. En 2014 des travaux de raclage/reprofilage ont été réalisés sur une longueur totale de 37 kilomètres et sur une surface de 270.000 m2 pour une dépense totale de 5,4 millions d'euros. Si on ajoute les revêtements bitumineux mis en œuvre dans le cadre des projets d'aménagement des divers chemins repris et routes nationales réalisés en 2014 sur le territoire de la DVD, à savoir 30 km, on obtient un total de 67 km.

Dans le souci de réaliser des économies dans la mesure du possible, la DVD a également procédé à un entretien léger sur quelque 21 km de routes moyennant une campagne d'enduisage superficiel revenant à 500.000 €.

Le renouvellement du marquage routier en 2014 s'est fait sur une longueur de 501 kilomètres et le fraisage sur une longueur de 33 kilomètres.

Le balisage du réseau routier émanant de la Division de la voirie de Diekirch qui est un système de repérage avec la mise en place de bornes tous les 500 m et désignant le point de repère PR correspondant a été continué en 2014. Pour les routes nationales le bornage a été achevé. Pour les chemins repris le bornage de repérage doit encore être finalisé dans les services régionaux de Clervaux et d'Echternach.

Au niveau de la police de la voirie, 371 constats de dégâts ont été dressés par les agents compétents. En ce qui concerne les demandes de convois exceptionnels introduites en 2014, leur nombre total s'est élevé à 66.

En matière de permissions de voirie, les dossiers traités en 2014 sont résumés dans le tableau suivant :

Service régional	CL	DV	EC	RD	WI	Total
Projets de permission de voirie	78	94	57	106	54	389
Permissions de voirie directes	232	298	255	281	209	1275
Total	310	392	312	387	263	1664

Par rapport à l'exercice précédent, on constate une hausse de 14,50 % du nombre des permissions de voirie.

II.2.4. LA DIVISION DES OUVRAGES D'ART

Ouvrages d'art routiers – ponts, tunnels et murs de soutènement

Chantiers

OA 750 - pont Adolphe

En 2014, le pont provisoire a été ouvert à la circulation pour permettre de débuter avec la réhabilitation du pont Adolphe. Les travaux de réhabilitation seront finalisés en 2017.

Réhabilitation du pont Adolphe

Projets

OA 149 - tunnel Lipperscheid

Les inspections périodiques réalisées montrent que notamment les infiltrations d'eau dans la voûte maçonnée conduisent à des défauts mettant en cause la durée de vie de l'ouvrage. Des études en vue d'une remise en état de la voûte ainsi que du dispositif d'évacuation des eaux ont été lancées et seront à poursuivre en 2015.

OA 232 - pont à Colmar-Berg

La construction de l'ouvrage qui porte la N7 sur les voies des chemins de fer à Colmar remonte à 1960. Il s'agit d'un pont en béton précontraint à caissons fermés avec des appuis élastiques intermédiaires et très biais en plan. À l'époque de sa construction, le pont figurait du point de vue ingénierie parmi les ouvrages les plus remarquables au Luxembourg, où il figure d'ailleurs encore aujourd'hui. Mais sa structure portante très complexe fait que l'ouvrage se retrouve aussi parmi les plus vulnérables du patrimoine de l'Etat.

Actuellement, le pont se trouve dans un état de dégradation avancé. Les études pour le remplacement à moyen terme de l'ouvrage ont été poursuivies en 2014.

OA 383 - pont portant la N11A sur la Sûre à Echternach

Les inspections régulières des années précédentes ont montré que l'ouvrage présente des défauts indiquant une évolution de détérioration qui risque de se faire anormalement et

mettant en cause la durée de vie de l'ouvrage. Les travaux pour la réhabilitation ont été mis en soumission en 2014 et le chantier proprement dit est prévu pour commencer en 2015.

OA 739 - pont Grande-Duchesse Charlotte

Suite à l'établissement de l'envergure des mesures nécessaires dans l'hypothèse du passage d'un tram, des études de stabilité approfondies ont été menées pour déterminer la solution technique à adopter. Ces mesures de transformation du tablier comprenant notamment un léger élargissement de la section du pont seront dès lors effectuées ensemble avec les mesures nécessaires à la réhabilitation de la superstructure du pont datant en grande partie encore de sa construction. Les études ont pu être terminées et un dossier de soumission a été réalisé en 2014.

OA 1084 – pont Bow-String à Schifflange

Le pont OA 1084 est un ouvrage de type « bow-string » portant l'A13 sur la ligne CFL Schifflange – Bettembourg et le CR168. Les campagnes d'inspection déjà effectuées ont été complétées par des inspections détaillées des haubans en 2013 afin de mieux définir l'envergure des travaux de réhabilitation à prévoir. Ceux-ci comprennent notamment la remise en état des appuis et le renouvellement de la protection anti-corrosion. Les études concernant les mesures à prendre ont été poursuivies en 2014 et seront finalisées en 2015.

OA 1134 - viaduc de la Sernigerbaach

Des inspections ont montré que des mesures de renforcement de la structure et une remise en état de la superstructure s'imposent. Les travaux pour la réhabilitation ont débuté en 2014 et la durée du chantier proprement dit est estimée à 30 mois.

OA 4017 - mur de soutènement entre Wormeldange et Ahn (N10)

Les inspections périodiques effectuées sur l'ouvrage montrent depuis un certain temps déjà une dégradation évolutive de son état. Cette dégradation se manifeste principalement par des éclatements sur de grandes surfaces du béton d'enrobage dus à la corrosion des armatures. Ainsi, une campagne de mise en sécurité comprenant le décapage de tout béton non adhérent et malsain a déjà dû être réalisée.

Toutefois, tout décapage n'étant qu'une solution provisoire, des mesures de réhabilitation de plus grande envergure s'imposent. En 2014, un dossier de soumission a été élaboré permettant de lancer un appel d'offre au courant de l'année 2015.

OA 158 - pont portant la N14 sur la Sûre à Diekirch

La construction de l'ouvrage qui porte la N14 sur la Sûre à Diekirch remonte à l'année 1947. Il s'agit d'un pont voûte en béton armé constitué de trois travées d'une ouverture d'environ 15,6 m et une largeur de 10,7 m. Les fissures transversales actives détectées lors des dernières années prouvent que l'ouvrage vieillit mal et qu'une réhabilitation à court terme s'impose. Les travaux pour la réhabilitation ont été mis en soumission en 2014 et le chantier proprement dit est prévu pour printemps 2015.

OA 806 - pont portant la N15 à Doncols

Les inspections régulières des années précédentes ont montré que l'ouvrage, sous compétence de la Division de la Voirie de Diekirch (DVD), présente des défauts indiquant une évolution de détérioration qui risque de se faire anormalement et mettant en cause la durée de vie de l'ouvrage. Les études ont été approfondies en 2014 de telle façon que l'élaboration d'un dossier avant-projet est actuellement en finalisation.

Continuation de la collaboration avec l'Université du Luxembourg

Projet de recherche ayant pour but d'évaluer l'état d'un ouvrage d'art par des essais de charge dynamiques et statiques.

Calcul simplifié d'ouvrages d'art

En 2014, la Division des Ouvrages d'Art a développé et adopté une méthode de calcul qui permet la vérification simplifiée aux états limites ultimes (ELU) de la charge portante de ponts existants conformément aux charges EC ainsi que la vérification simplifiée sous convois exceptionnels. Ce calcul simplifié a permis depuis de recalculer une cinquantaine d'ouvrages du patrimoine de l'Administration des Ponts et Chaussées et une nouvelle campagne de re-calcul est déjà prévue pour 2015.

Surveillance

Archives et banque de données

Poursuite de la collecte de documents concernant les ouvrages d'art existants et mise à jour continue de l'inventaire de documents et de plans concernant les ouvrages d'art des Ponts et Chaussées. Actuellement, le réseau routier de l'Etat comprend plus de 1300 ponts et tunnels.

Mise au point et alimentation de la banque de données sur les ouvrages d'art, ainsi que d'une application informatique pour l'inspection des ouvrages d'art.

Inspections et auscultations

Afin de garantir la sécurité des usagers de la route, ainsi que la pérennité des ouvrages d'art, le service de surveillance procède à des inspections régulières des ouvrages de son patrimoine. Environ 60 inspections ont été réalisées au courant de l'année 2014. L'ensemble de ces inspections comprend des inspections visuelles, des inspections de réception de travaux de réhabilitation ou de construction, des inspections d'urgences suite à des accidents routiers ainsi que des inspections spéciales et détaillées d'éléments particuliers d'ouvrage d'art. Ces inspections sont la base d'une gestion efficace et économique des ouvrages d'art et permettent de définir les états de santé, ainsi que d'agir si l'évaluation des campagnes d'inspection montre des séries de pathologies mettant en cause la sécurité ou la durabilité de l'ouvrage. Ce travail comprend en outre des mesures de dilatations saisonnières et un suivi des ouvrages d'art équipés d'une protection cathodique et/ou de sondes de type électrochimique.

En outre, le service poursuit le recensement des murs de soutènement le long du réseau routier de l'Etat.

Description et état de santé des ouvrages:

a) Représentation de la répartition des ponts par leurs matériaux de structure

b) Représentation de l'état de santé des ouvrages (sur base des ouvrages inspectés). Situation inchangée par rapport à 2013 : 20 % des ouvrages sont en bonne santé et ne requièrent qu'un entretien courant pour les maintenir en bon état, tandis que 15 % des ouvrages sont en mauvaise santé et auront besoin d'interventions d'envergure plus importantes ou à court terme.

a) b)

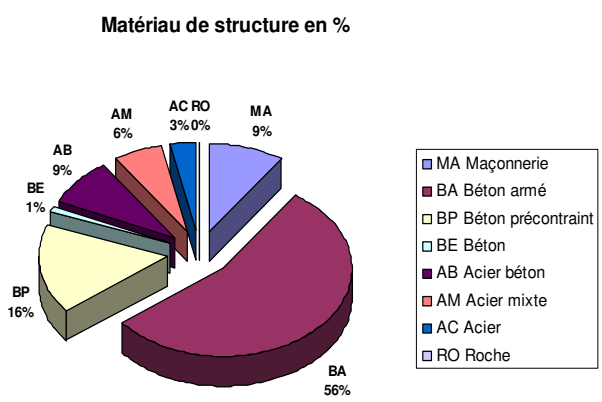

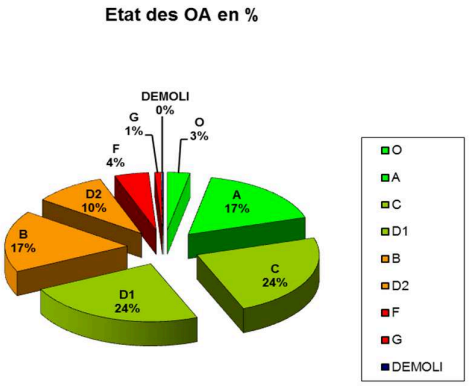

Inspections des canalisations par caméra

Pour le parc d'ouvrages d'art de la Division des Ouvrages d'Art et à la demande de tiers, des curages et inspections de canalisations par équipement T.V. ont été réalisés sur 20 sites différents et sur une longueur cumulée de 6.733 mètres.

Entretien et maintenance

- L'entretien et la maintenance des ouvrages d'art du patrimoine de la DOA sont poursuivis par 2 unités de travail: d'une part, par les brigades des sites de Bertrange, Mertert, Rosport et Esch-sur-Sûre, qui ont assuré à elles seules quelques 270 interventions en dehors de leurs tâches d'entretien du Port de Mertert, de la Moselle et des installations hydroélectriques de la Sûre, et d'autre part, par l'unité «Entretien» de la DOA qui a assuré l'exécution de travaux d'entretien sur une vingtaine d'ouvrages, ceci notamment dans le cadre du contrat d'entretien ayant fait l'objet d'une procédure ouverte.
- Le contrat d'entretien en cours se base, tout comme ses prédécesseurs, sur des inspections récentes réalisées sur le parc des ouvrages d'art notamment de la DOA. En

2014, les travaux comprenaient entre autres la remise en état de l'étanchéité du tablier de l'OA 1014 à Strassen avec élargissement du trottoir pour permettre la mise en place de murs de protection selon la règlementation en vigueur, ainsi que le montage d'un pont provisoire à deux voies d'une longueur de 35m à Bettembourg, pour permettre l'accès au chantier aux nouveaux terminaux intermodaux rail-route des CFL. En 2014, de nouveau de nombreuses interventions de réparations et de remplacements complets de joints de chaussées dégradés ont dû être effectuées. Un des buts principaux de l'entretien reste la protection des structures contre les dégradations provoquées par le cheminement de l'eau et des chlorures issues des sels de déverglaçage.

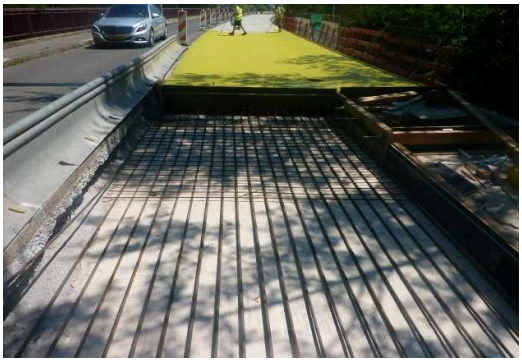

OA 1014 Strassen: remise en état de l'étanchéité du tablier et renforcement des arrières de culée à l'aide d'une dalle de transition

OA 1014 Strassen: élargissement du trottoir en vue de la mise en place de murs de protections pour cyclistes et piétons

OA 1014 Strassen: remise en état du garde-corps existant

Bettembourg: montage d'un pont provisoire pour les CFL

- Un nouveau contrat d'entretien débutera au cours de 2015.
- Entretien et nettoyage régulier des filets d'eau, avaloirs et collecteurs des ouvrages du patrimoine DOA et d'une centaine de ponts d'autres divisions.

Moselle canalisée

Entretien de la berge luxembourgeoise

Elargissement de l'accès vers la porte en amont de l'écluse à Grevenmacher (OA2001).

Réaménagement d'une partie du chemin de service à l'écluse de Stadtbredimus (OA 2000).

Nettoyage des emplacements d'amarrage d'urgence pour bateaux le long de la Moselle et des sorties de canalisation à Grevenmacher.

Renforcement des berges entre Mertert et Wasserbillig, au Wehrer Bogen (Mkm 224,20-224,60) et épaulement des escaliers au droit de l'emplacement d'amarrage d'urgence pour bateaux.

Entretien des balises passives fixées sur le pont frontalier de Remich (OA39) en étroite collaboration avec le Wasser- und Schifffahrtsamt de Wincheringen et la DVL (Equipe d'Elagage des arbres d'alignement).

Entretien des balises passives du pont OA 39

Réfection des berges entre Mertert et Wasserbillig

Entretien des bornes hectométriques le long de la Moselle (mise en peinture et remplacement partiel des bornes endommagées)

Décompte annuel des frais avancés par l'Administration allemande dans l'intérêt de travaux exécutés en 2013 dans la partie commune de la Moselle.

Entretien et études pour la modernisation des quais d'accostage.

<u>Port de Mertert</u>

- Les travaux de réaménagement de la route qui traverse le site Tanklux ont été finalisés en 2014.
- Surveillance régulière des installations du port de Mertert et notamment des murs de quai.
- GIS (Geographic Information System) : Mise à jour des données techniques et administratives du système, ainsi qu'insertion – sous la maîtrise du SGL – du module géotechnique.
- Elaboration des projets concernant le réaménagement du quai sud en vue d'une mise en soumission prochaine et du nouveau contrat d'entretien dans le port de Mertert. Le contrat d'entretien nous permet notamment e.a. de faire face à des imprévus, avec la rapidité et la souplesse imposées par un port fluvial en exploitation.

- Les travaux relatifs à l'assainissement des sols de l'ancienne usine à gaz ont commencé en 2014. La fin du chantier est prévue pour printemps 2015.

Assainissement des sols de l'ancienne usine à gaz

Aménagement d'une nouvelle aire de stockage

- Aménagement d'une nouvelle aire de stockage au port de Mertert. Suite à une extension des activités dans le port, cette surface a dû être adaptée aux besoins d'une grue de 360to. Cette grue est utilisée pour le transbordement de conteneurs et d'éléments lourds.
- Finalisation des projets concernant la renaturation de la Syre, installation d'une micro-centrale hydroélectrique et aménagement du point tournant pour bateaux de 135m.
- Le marquage au sol du carrefour principal a été réalisé ainsi que le nouveau règlement de circulation du port de Mertert a été élaboré.

<u>Barrages d'Esch-sur-Sûre et de Rosport</u>

Réhabilitation du parking de la plage à Liefrange

Remplacement des glissières de sécurité à Rosport

Projets d'envergure en relation avec la modernisation des installations hydroélectriques d'Esch-sur-Sûre et de Rosport:

Dans le cadre du projet pour la construction d'un évacuateur de crues et d'une galerie de déviation à Esch-sur-Sûre, un comité de suivi réunissant les administrations, communes et autres entités concernées a été créé en 2013 pour accompagner les phases projet et chantier. Les études pour les procédures d'autorisation ont été poursuivies en 2014.

En ce qui concerne le site de Rosport, le dossier de soumission pour mettre en conformité la continuité biologique de la Sûre au droit de la centrale hydroélectrique a été élaboré. Ce dossier comprend :

- La construction d'une petite centrale hydroélectrique utilisant le débit résiduel au droit du barrage pour alimenter en eau la boucle de la Sûre et la mise en conformité de la passe à poissons existante
- La construction d'une passe à poissons au droit de l'usine hydroélectrique existante
- L'aménagement d'une rampe rugueuse dans le condominium

Les mesures de protection des anguilles dans leur migration vers la mer du Nord au droit du chenal d'amenée de Rosport ont été poursuivies en collaboration avec l'administration de la gestion de l'eau et font partie du plan de gestion luxembourgeois demandé par la CE.

L'entretien aussi bien courant que préventif des ouvrages, ainsi que l'aménagement des sites au droit des barrages de Rosport et d'Esch-sur-Sûre se poursuit et requiert souvent l'intervention d'entreprises externes. On peut nommer entre autres les opérations suivantes de caractère courant telles que l'aménagement paysager, le nettoyage des plans d'eau, la gestion des déchets surtout sur le site d'Esch-sur-Sûre, l'entretien des berges, la gestion des pontons et la remise en état de murs de soutènement et perrés, le remplacement des glissières de sécurité sur le site de Rosport, la réhabilitation du parking de la plage à Liefrange et le renouvellement de l'aire de stockage à Esch-sur-Sûre.

Comme les années précédentes, le comportement du barrage principal à Esch-sur-Sûre a été jugé positif suite à un suivi se basant non seulement sur des mesures continuelles automatiques et manuelles, mais aussi sur des inspections visuelles périodiques et le dispositif de surveillance topographique.

Groupes de travail

Collaboration au sein de divers groupes de travail interministériels et internationaux, dont notamment:

- Comité technique de la Commission de la Moselle.
- Conseil supérieur de la pêche.
- Comité d'accompagnement permanent pour les projets d'investissement du Fonds pour la Gestion de l'Eau.
- Groupe «Interna»: groupe de travail technique entre la direction du port de Mertert, l'Administration des Ponts et Chaussées et des représentants des exploitants du port de Mertert pour la coordination des différents intérêts et travaux.
- Comité de Rivière Haute-Sûre.

- Poursuite de la collaboration avec nos homologues de la région wallonne.

II.2.5. LA DIVISION DE L'EXPLOITATION DE LA GRANDE VOIRIE ET DE LA GESTION DU TRAFIC – DGT

- Gestion du trafic ;
- Gestion des tunnels ;
- Gestion centre de contrôle du trafic ;
- Inspection et entretien courants des ouvrages d'art ;
- Renouvellement des couches de roulement ;
- Signalisation horizontale et verticale ;
- Surveillance et entretien du réseau autoroutier avec ses équipements, viabilité estivale et hivernale ;
- Élaboration d'un programme annuel pour les travaux ;
- Gestion des procès-verbaux (accidents, suivi des réparations, facturation, etc...) ;
- Maintenance et renouvellement des équipements électromécaniques et de sécurité ;
- Gestion des contrats de concession des stations d'essence ;
- Gestion de l'éclairage public ;
- Élaboration et gestion des dossiers de sécurité des tunnels autoroutiers ;
- Participation aux réunions du GT « Audits de sécurité » du CEDR ;
- Participation au groupe de pilotage « Réseau de radiocommunication » dédié aux services de secours et de sécurité ;
- Participation à certains GT de la CcE (statistiques, motocycles, réglementation)
- Participation à différents séminaires internationaux sur la sécurité routière et la sécurité dans les tunnels routiers ;
- Gestion des installations techniques et des bâtiments des sites de Bertrange, Mersch et Potaschberg ;
- Inspection de sécurité et classification de l'autoroute A1.

Secrétariat

- Gestion et suivi du courrier ;
- Gestion et suivi des procès-verbaux et des demandes d'indemnisation ;
- Gestion du personnel de la DGT, CIEA, CITA, SEM ;

- Rédaction de rapports ;
- Élaboration des bordereaux de soumission et leurs suivis;
- Gestion des questions et demandes des usagers (+/-questions).

Comptabilité

- Demandes de crédits.
- Mise en place d'un suivi financier des projets avec codification ;
- Ordonnancement et paiement des factures et acomptes ;
- Propositions budgétaires ;
- Gestion frais de route ;
- Saisie et suivi des factures.

Service technique

- Élaboration d'études, d'avant-projets sommaires et détaillés ainsi que l'établissement de dossiers de soumission ;
- Exécution des projets routiers (surveillance et coordination des travaux en question) ;
- Conception et mise en place de déviations ;
- Réalisation de plans de signalisation ;
- Entretien des plantations ;
- Établissement et gestion de permissions de voirie ;
- Maintien et contrôles périodiques des équipements techniques ;
- Suivi du chantier du nouveau dépôt des Ponts et Chaussées à Mersch.

Réalisations

- Coopération avec la DTN dans l'élaboration des dossiers de soumission et l'exécution des travaux de la route du Nord et du tunnel Micheville « Central Gate » ainsi que la coordination entre la France et le Luxembourg le raccordement de route de liaison Micheville, et du réaménagement de l'aire de Berchem (parking intelligent) ;
- Coopération avec le FUAK dans l'élaboration du projet du Tunnel Richard Serra ;
- Coordination avec les homologues frontaliers dans l'exécution du protocole d'accord portant sur l'organisation de la gestion des crises routières transfrontalières liées aux intempéries et signées le 30.09.2011 ;
- Entretien du site de Bertrange ;
- Suivi de la situation des crues et de la végétation à la Kiemelbach à Foetz et des salissures de la voirie autour de la zone industrielle du Monkeler ;

- Développement avec la DIG de la 2e phase dit « cantonnier » du logiciel interdépartemental (Transports/Police/PCH) du traitement administratif des autorisations des convois exceptionnels.

Formations et consignes

- DGT – Formation Signalisation directionnelle ;
- DGT – visites des tunnels de la Route du Nord ;
- CIEA – Glissières de sécurité, Service hivernal, Equipements et véhicules d'entretien ;
- Organisation des formations spécifiques et gestion des équipements de protection individuels.

Modification et adaptation du réseau autoroutier

- Adaptations diverses de la signalisation (aire de service)
- Réalisation des plans d'intervention et des conditions minimales d'exploitation des tunnels ;
- Élaboration des consignes d'exploitation ;

1.) Le centre d'intervention et d'entretien des autoroutes – CIEA

- Organisation des travaux d'entretien et coordination des équipes sur le terrain ;
- Organisation et surveillance des chantiers ;
- Élaboration des dossiers de soumission pour les travaux et fournitures ;
- Demandes d'offres pour l'acquisition du petit matériel ;
- Gestion et suivi du courrier de 1.008 procès-verbaux avec les enquêtes sur le site, porter plainte contre inconnu, le devis de travaux, contrôle des chantiers, la gestion du courrier, l'organisation, l'intervention sur les lieux et la surveillance des travaux de réparation ;
- Gestion et suivi des demandes de dédommagement ;
- Gestion du personnel (heures supplémentaires, congés, congés de maladie) ;
- Gestion des transports exceptionnels (études de faisabilité, permissions) ;
- Gestion des contrats de maintenance des équipements du réseau autoroutier (stations Météo, bornes d'appel d'urgence, stations de pompage) ;
- Élaboration et mise à jour des plans des équipements du réseau autoroutier ;
- Mise en place, inspection et entretien de la signalisation autoroutière ;

- Inspections régulières du réseau autoroutier et vérification complète de la signalisation « contresens » ;
- Distribution du manuel du cantonnier de la Permanence Autoroutes ;
- Formation de nouveaux cantonniers.

Parc Matériel

- Gestion du parc des véhicules et des engins (assurances, contrôle technique, vidange) ;
- Gestion et réorganisation des articles en stock (environ 1500 articles) ;
- Réception des fournitures ;
- Achat des panneaux, poteaux embases, film réflecteur, matériel de signalisation
- Gestion de la station d'essence ;
- Gestion du stock de panneaux de signalisation (poteaux, fixations)
- Triage des déchets (Superdreckskescht, etc. ...).

Permanence

- 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 surveillance du réseau ;
- Gestion des interventions (accidents, incidents, chantiers, intervention force de l'ordre) ;
- Balisage des accidents ;
- Coordination des interventions de salage.

Entretien

- Modernisation des installations de traitement des eaux superficielles sur l'aire de Berchem ;
- Réfection de la couche de roulement sur l'autoroute (A1) entre le tunnel Howald et l'échangeur Hamm et entre l'échangeur Hamm et le tunnel Howald
- Réfection de la couche de roulement sur l'autoroute (A1) entre la frontière Allemagne et le viaduc Sauerthal
- Réfection de la couche de roulement sur l'autoroute (A1) sur le viaduc de Mertert, en deux directions
- Réfection de la couche de roulement sur l'autoroute (A3) entre la croix de Gasperich et l'échangeur Livange
- Réfection de la couche de roulement sur l'autoroute (A3) bretelle de Gasperich vers Metz
- Réfection de la couche de roulement sur l'autoroute (A4) entre l'échangeur Lankelz et le rond-point Raemerich entre le rond-point Raemerich et l'échangeur Lankelz

- Réfection de la couche de roulement sur l'autoroute (A6) entre l'échangeur Helfent et l'échangeur Strassen;
- Réfection de la couche de roulement sur l'autoroute (A7) sur le viaduc de Colmarberg en direction Colmarberg vers;
- Enduisage Superficiel sur l'autoroute (A3) à la croix de Bettembourg dans la bretelle de Burange vers Livange;
- Enduisage Superficiel sur l'autoroute (A1) à la jonction Grünewald dans la bretelle de Waldhaf vers Senningerberg;
- Microfraisage dans les bretelles de l'échangeur Ingeldorf
- Microfraisage à la croix de Gasperich, bretelle de la croix de Cessange vers rond-point Glück
- Mesure de sécurité au rondpoint Glück
- Inspection et réfection du marquage horizontal et de la signalisation verticale ;
- Réparation et entretien des différents ouvrages d'art (perrés, bordures, siphons, trottoirs, joints, trappes de visite, corniches et garde-corps) ;
- Réfections des cunettes, des trappes de regard, trappes de canalisation ;
- Inspection et nettoyage du système d'évacuation des eaux notamment des canalisations enterrées ;
- Réparation des fondations de panneaux de signalisation ;
- Enlèvement des déchets et détritus le long du réseau et sur les aires de repos, y compris vidange des poubelles ;
- Fauchage (2 à 3 coupes par an sur tout le réseau autoroutier) ;
- Nettoyage et entretien des chaussées, tunnels, balises, glissières de sécurité, déshuileurs ;
- Entretien des plantations le long du réseau et sur les aires de repos ;
- Protection des chantiers mobiles avec des remorques de signalisation ;
- Pose de clôtures le long de l'autoroute ;
- Stabilisation des talus ;
- Détection des dégâts et curage des divers ouvrages hydrauliques ;
- Organisation des interventions de réparation (colmatage des fissures, protection des faces vues du béton, protection antisel béton vu) ;
- Surveillance et organisation des travaux de réparation effectués par des firmes spécialisées ;
- Entretien et réfection des gaines, candélabres, chambres de tirage ;
- Pose d'atténuateurs de choc ;
- Nettoyage et curage des bassins de rétention ;

- Entretien des aires de jeux ;
- Enlèvement de graffitis sur les ouvrages ;
- Nettoyage et entretien du ruisseau « Kiemelbach » ;
- Nettoyage par tronçon du réseau d'assainissement autoroutier.

Service hivernal du 1.11.2012 au 30.04.2013

- CIEA Bertrange (11 équipes dont 2 privés)

  - 36 interventions, soit 1.584 heures prestées ;
- CIEA Mersch (3 équipes dont 1 privé)

  - 43 interventions, soit 516 heures prestées ;
- CIEA Potaschberg (3 équipes dont 1 privé)

  - 32 interventions, soit 288 heures prestées.

Interventions d'urgence

- 1.152 interventions pour la protection de véhicules
- 1.008 interventions sur des accidents
- 293 interventions pour enlever des débris

soit un total de 2.453 interventions d'urgence ce qui équivaut à 7 interventions par jour.

Interventions planifiées

- 1.897 interventions pour signalisation des chantiers dont 167 interventions dans les tunnels.

2.) Contrôle et information du trafic sur les autoroutes – CITA

- Réalisation d'un audit organisationnel du CITA ;
- Mise en adjudication des marchés des « équipements CITA » pour les tunnels de Micheville, Grouft et Stafelter ;
- Réalisation du marché SFIB renouvellement des fibres optiques sur A3-A6 ;
- Modification du logiciel Trafic-Expert pour intégration de la route du nord ;
- Préparation des données CITA pour intégration de la route du nord dans Trafic-Expert ;
- Préparation des nouveaux postes opérateurs en Windows7
- Préparation du remplacement de la téléphonie dans Trafic-Expert par la téléphonie IP ;
- Mise en place d'un système « Active-Directory » Microsoft pour gestion des mises à jour Windows ainsi que de l'accès des utilisateurs de maintenance ;

- Etude pour virtualisation des pc-classes CITA ;
- Gestion quotidienne des évènements techniques du système informatique du CITA ;
- Assistance au suivi et recettes des lots CITA-phase 52 ;
- Suivi et commandes des pièces de rechange pour les équipements CITA ;
- Préparations diverses pour projet Tunnel de Micheville ;
- Intégration des plans d'équipements CITA dans le SIG ;
- Suivi de la collaboration avec PWC en matière de réaliser une gestion des activités en processus ;
- Mise en place connexion fibre optique entre l'autoroute du nord et le Backbone CITA ;
- Migration des serveurs destinés au Disaster Recovery Center ;
- Renouvellement des contrats de maintenance du système informatique et réseau du CITA ;
- Finalisation de la rédaction de la nouvelle version du manuel opérateur.

Exploitation

- Formation de nouveaux opérateurs ;
- Organisation d'un examen de promotion pour 2 opérateurs du CITA ;

Maintenance

- Gestion des améliorations du réseau informatique dans le cadre de la maintenance MCOM2 ;
- Gestion des modifications logicielles de Trafic-Expert dans le cadre de la maintenance Trafic-Expert.

3.) Le service électromécanique

Etat actuel de l'éclairage sur la voirie de l'Etat

En 2014 le Service Électro-Mécanique a installé 841 foyers. Le nombre total des foyers lumineux installés sur la voirie de l'État au 31 décembre 2014 est de 61 788 foyers.

- Répartition des foyers et de la puissance par cantons et autoroutes pour l'année 2013

Cantons et Autoroutes	Foyers	%	kW	%
Cantons (chemins repris et routes nationales)	42 801	69	5 024	63
Autoroutes (tunnels, signalisation inclus)	18 987	31	2 929	37
Total :	**61 788**		**7 953**	

La puissance installée par foyer lumineux sur la voirie de l'État est actuellement de 129 W.

La part de l'État dans les frais de consommation en énergie électrique des 61 788 foyers lumineux pour l'année 2014 dépasse les 3,38 mio. euro.

Installations et renouvellement de l'éclairage en 2013

Le nombre total de candélabres installés sur la voirie de l'État est de 396 candélabres. Le Service Électro-Mécanique a procédé au renouvellement de 234 candélabres, de 15 armoires de distribution, de 198 luminaires.

Entretien des installations d'éclairage sur la voirie de l'Etat

En 2014 les équipes des Centres d'Éclairage Public assuraient l'entretien de l'éclairage public dans 72 communes. L'entretien de l'éclairage dans 34 communes et sur les autoroutes ainsi que des équipements électromécaniques et de l'éclairage des tunnels a été confié à des entreprises privées qui travaillaient sous les ordres du Service Électro-Mécanique.

En plus 240 interventions ont eu lieu dans le cadre de la réparation des installations d'éclairage endommagées par suite d'accidents de la circulation ou par des tiers.

Activités dans le domaine électromécanique

En dehors des installations d'éclairage énumérées ci-dessus, le Service Électro-Mécanique s'occupe également des problèmes touchant aux équipements électromécaniques et prête de l'assistance technique aux Communes pour des problèmes relatifs aux installations d'éclairage.

Tronçon à ciel ouvert et postes de transformation

- Etude et réalisation d'une nouvelle plate-forme avec accès pour le PMT Irrgarten, autoroute A1, Luxembourg-Trèves ;
- Mise en place d'un réseau fibres optiques pour la transmission des alarmes des PMT et renouvellement de l'éclairage du passage frontalier Zoufftgen, autoroute A3, Luxembourg-Thionville ;
- Renouvellement des cellules moyenne tension du PMT Pontpierre, autoroute A4, Luxembourg-Esch/Alzette ;
- Renouvellement des PMT Capellen et Aire de Capellen et démontage de 412 candélabres, autoroute A6, Luxembourg-Arlon ;
- Marché négocié pour l'éclairage du viaduc sur le rond-point Lorentzweiler et travaux dans l'intérêt du séparateur d'huile Réngelbuer, autoroute du Nord, A7 ;
- Démontage de 162 candélabres et nouvel éclairage à l'échangeur Gadderscheier, autoroute de la Sarre, A13.

Tunnels

Tunnel Pénétrante Sud : Réalisation de l'interconnexion du système supervision et surveillance vers le système CITA et remplacement de la pompe n°3.

- A4, Luxembourg-Esch/Alzette, tunnel Micheville: Mise en adjudication des lots 1, 2A, 2B, 4A, 4B, 6, 7 et 9. Travaux des lots 2A, 2B, 3 4A, 4B, 5 et 7. Mise en œuvre du raccordement du tunnel au réseau moyenne tension ;
- A7, tunnel Grouft : Travaux des lots 1, 2A, 2B, 4, 5, 6A, 6B, 7A, 7B, 7C, 8 et 9. Marché négocié pour l'adaptation et la mise en œuvre des « STOP BARS », l'éclairage des passages police et de l'auvent du portail nord du tunnel ;
- A7, tunnel Stafelter : Travaux des lots 1, 2A, 2B, 3, 4, 5, 6A, 7A, 7B, 7C, 8 et 9. Marché négocié concernant les travaux de l'installation du guidage optique GOP ;
- A7, passage à gibier Réngelbour : Travaux des installations électriques basse, moyenne tension et des installations électriques d'éclairage ;
- A7, tunnel Gosselerberg : Remplacement de la cellule moyenne tension au local technique Nord ;
- A7, tunnel Mersch : Remplacement du câblage de l'éclairage de traversée dans les deux tubes ;
- A13, tunnel Mondorf : Remplacement des installations CO/OP et capteurs vents.
- Interventions dans le cadre du Groupe Dépollution Région de la Haute-Sûre.

II.3. Les divisions et services de support

II.3.1. LE LABORATOIRE

DEPARTEMENT ESSAIS ET ANALYES

Section béton, mortier et coulis

Activités courantes - béton

- Consistance, masse volumique apparente, teneur en air, teneur en eau, analyse granulométrique par lavage
- Résistance à la compression sur cubes (18783 essais)
- Résistance à la compression sur carottes/cylindres (398 essais)
- Résistance au gel-dégel avec et sans dégivrants chimiques (286 essais)
- Perméabilité à l'eau (238 essais)

- Module d'élasticité (212 essais)
- Résistance à la flexion, absorption d'eau, usure, retrait
- Résistance à la compression « in situ » à l'aide du scléromètre

Activités courantes - mortier

- Consistance, masse volumique apparente, teneur en air, teneur en eau, analyse granulométrique, facteur de rétention d'eau
- Résistance à la flexion et à la compression sur prismes
- Résistance à la compression sur coulis d'injection
- Essais d'adhérence

Activités extraordinaires

- Visites périodiques des centrales à béton et essais sur béton dans le cadre du contrôle externe des centrales à béton
- Prolongation de l'agrément de 24 centrales à béton
- Agréation provisoire de deux nouvelles centrales
- Contrôle du béton sur chantiers publics et prélèvement d'échantillons
- Contrôle des caractéristiques intrinsèques et des performances mécaniques des pierres naturelles utilisées dans la construction
- Essais mécaniques sur agglomérés et éléments préfabriqués en béton (blocs, briques, pavés, bordures, murs californiens, corniches…)
- Conseils techniques aux différents services publics
- Assistance lors de la mise à jour de cahiers des charges et des bordereaux des prix de l'administration
- Assistance lors de la mise à jour de cahiers des charges du CRTI-B
- Contrôle de l'application de la norme béton DNA-EN 206
- Participation à la formation du personnel des administrations techniques et des entreprises
- Essais dans le cadre d'expertises judiciaires

Principaux chantiers

- Liaison Micheville, Contournement Junglinster, Echangeur Dudelange-Burange, OA 202 Mersch, OA 69 Bergem-Noertzange, OA 257 Kayl, Giratoire Kirchberg, Ascenseur Pfaffenthal, Aéroport Findel, Station d'épuration Junglinster, Passage Supérieur Val de Hamm, CFL Oberkorn, CFL Grevenmacher, CFL Bettembourg, CFL Ettelbruck, CFL Livange …

- Maison du Nombre Esch/Belval, Maison du Livre Esch/Belval, Hall essais ingénieurs Esch/Belval, Square Mile Esch/Belval, Freeport Findel, KAD Kirchberg, Lycée Hubert Clement Esch/Alzette, Maison Relais Oberanven, Centre de Logopédie Strassen, Internat Ste Anne Ettelbruck, Ecole Fondamentale Schouweiler, Ecole Précoce 2 Mamer, Ecole Bissen, Parking Place des Alliés Differdange, Hall sportif Frisange, Laboratoire national de santé Dudelange, Bâtiment Post Group Luxembourg, Tanklux Mertert, BGL BNP Paribas Kirchberg, EYL Kirchberg, Luxconnect Data Center 1.3, CSSF Strassen, La Provençale 2 Leudelange …

Section enrobés et liants hydrocarbonés

Activités courantes

- Analyses systématiques sur enrobés prélevés sur chantiers publics et vérification de leur conformité au cahier des charges (720 échantillons)
- Contrôle systématique des bitumes à la centrale d'enrobage et des bitumes récupérés à partir des enrobés prélevés (présence de polymères par spectrométrie IR, vérification des caractéristiques du liant)
- Prélèvement de carottes sur différents chantiers publics, communaux et privés et analyses respectives en fonction d'une problématique spécifique y compris la rédaction des rapports correspondants
- Prélèvement de carottes sur différents tronçons routiers et chantiers divers en vue de la détermination des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)
- Visites de chantier de mise en œuvre d'enrobés, rédaction d'avis techniques
- Conseils aux communes, aux entreprises et aux bureaux d'études en matière de technique routière
- Réalisation d'essais sur divers échantillons hydrocarbonés (enrobés, liants) remis par des administrations, des communes et des privés

Activités extraordinaires

- Réalisation d'épreuves de formulation dans le cadre du marquage réglementaire des mélanges bitumineux
- Mesurage de l'adhérence sur différents tronçons routiers par l'essai au pendule, en particulier sur des zones traitées par différents procédés d'amélioration de rugosité et sur des pistes d'essai.
- Etude de l'évolution du frottement de surfaces routières au cours d'un polissage accéléré « équipement : Wehner-Schulze ».
- Formation continue du personnel du laboratoire section 'enrobés'

Section granulats / sols

Activités courantes

- Granulométrie à sec et par lavage
- Détermination des caractéristiques intrinsèques des matériaux (essai de compression statique, essai Los Angeles, essai Micro-Deval, détermination de la rugosité suivant Wehner & Schulze)
- Détermination des caractéristiques des fines (valeur au bleu, équivalent de sable, teneur en éléments fins par lavage)
- Résistance au gel
- Absorption d'eau (sous vide)
- Détermination des masses volumiques et des densités
- Teneur en éléments organiques
- Essai de gonflement sur scories
- Détermination de la forme des granulats (coefficient d'aplatissement)
- Teneur en eau
- Diverses analyses chimiques
- Analyse de granulats prélevés sur divers chantiers dans le cadre du contrôle externe des carrières certifiées (Autoroute du Nord, Contournement de Junglinster, port de Mertert, liaison Micheville)
- Prélèvement et analyse des granulats non certifiés utilisés par diverses centrales à béton et d'enrobés
- Contrôle systématique des matériaux recyclés provenant d'installations mobiles pour chantiers publics (administrations, syndicats et communes)
- Suivi de la certification des granulats et sables. Prolongation de la mention 'granulat certifié' pour les granulats et sables : 59 différentes carrières et sablières

Nombre d'échantillons divers analysés : 380 (équivalent à ± 1850 différents essais)

Activités extraordinaires

- Multitudes d'essais sur carottes géotechniques en collaboration avec le service géologique des Ponts et Chaussées (contournement Junglinster, réhabilitation du pont Adolphe, réhabilitation de l'ouvrage OA 158 à Diekirch)
- Assainissement de l'ancienne usine à gaz à Mertert.
- Suivi et adaptation continue des cahiers de charges et clauses techniques.
- Essais à la plaque et vérification du compactage sur divers chantiers publics et privés (1400 interventions : équivalent à ± 370 essais)
- Essais de compression uni axiale sur carottes géologiques, détermination des teneurs en eau, des matières insolubles à l'HCl pour les besoins du service géologique des Ponts et Chaussées et des bureaux d'études.

- Détermination des perméabilités de divers sols et mélanges granulaires destinés aux terrains de sport. (terrain de football, manège d'équitation…etc)
- Essais sur pierres naturelles pour le compte de la ville de Luxembourg et pour particuliers.
- Essais réalisés sur des gypses dans le cadre de la problématique des gonflements au Tunnel Markusberg.

Section peinture

Protection anticorrosion des ouvrages métalliques :

- Réception du système d'anticorrosion d'éléments métalliques de différents ouvrages d'art y compris la rédaction des rapports correspondants. (200 mesures)

Section chimie et liants hydrauliques

Essais réalisés de la section chimie

- Finesse de mouture, Blaine, stabilité 'Le Châtelier', essai de prise, eau de gâchage sur des ciments
- Détermination de la compression à 2-7-28 jours sur des ciments.
- Analyses chimiques - détermination de la teneur en sulfates et en insolubles, perte au feu, détermination de la densité ainsi que la teneur en chlorures, en Na2O et en K2O, équivalent en sodium.
- Détermination des constituants dans le ciment comme le clinker, le laitier, pouzzolane, filler, cendres et le régulateur.
- Détermination de la granulométrie, de l'humidité et de la teneur en NaCl dans 75 fondants chimiques
- Détermination de la teneur en antimottant dans des sels de déneigement
- Détermination du pourcentage en NaCl et CaCl2 dans des saumures
- Détermination du pH et des chlorures solubles en eau et en acide dans 193 échantillons de carottage comme p ex. les parkings Neipperg, Guillaume et Konz, Pont Joseph Bech, le OA 811, l'échangeur de Strassen et les Halls du CIEA
- Détermination des insolubles HCL dans des carottes de forage pour le service Géologique, concernant le tunnel Markusbierg, la déponie de Mondercange (83 mesures)
- Déterminations des matières organiques sur diverses fractions granulométriques
- Identification de dépôts de canalisation des tunnels Staffelter et Grouft, SES Bascharage et Härebierg
- Détermination des hydrocarbures dans des eaux polluées (5 mesures)

- Analyse par spectre infra rouge de 150 liants bitumineux récupérés
- Détermination de 100 hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) par chromatographie gazeuse sur des fraisats, des matières recyclées, et des eaux de lixiviation en provenance du CR 185 Neuhäusgen, de la N15/N12 Heiderscheid-Heiderscheidergrund, du CR152 Remich, de la N11 Lauterbach ,de la N10 Marnach-Dasbourg, du CR 218 rue Vauban et de la Ville de Luxembourg avec les rues en Rollingergrund, Val Ste. Croix, rue Medinger, rue Joseph Kutten, avenue Guillaume, rue de Neudorf, rue Charlemagne, rue Sigefroie et de la place « Gëlle Fra »

Activités ordinaires

- Participation à l'audit de Ciment S.A. en commun avec le CRIC et le VDZ
- Exploitation statistique des contrôles externe et interne suivant la norme EN 197-2 et le règlement TRA 600.
- Délivrance et prolongation des certificats BENOR et certificats P et Ch
- Suivi de la EN197.
- Participation aux essais interlaboratoires CRIC
- Prélèvement d'échantillons de ciment pour la ville de Paris, le VDZ et BENOR

II.3.2. LA DIVISION DES GEOMETRES ET DE LA PHOTOGRAMMETRIE – DGP

Mission principale : coordination, exécution, suivi et contrôle qualité des campagnes photogrammétriques réalisées pour le compte de l'administration des ponts et chaussées, diverses communes et certains services publics d'après les clauses techniques de la DGP.

Prises de vues aériennes numériques (photogrammétriques)

Date de survol	Projets / Région / réseau routier	GSD (résolution au sol)
30.03.2014	Autoroute A3 : échangeur Gasperich – frontière	pixel de 6 cm
	Autoroute A13 : échangeur Hellange – bypass	
	B7/N27A échangeur Ingeldorf – Fridhaff	
	Autoroute A7 : Lorentzweiler	
29.03.2014	Commune de Contern	
	Ville de Dudelange	
	Commune de Larochette	
	Commune de Strassen	

Restitutions photogrammétriques digitales / travaux topo.&cartographiques / cartes digitales 3D au 500e / précision centimétrique

Projets / Région / réseau routier	Date de validation	Surface restitué en ha	Date de survol
Autoroute A6 (mise à jour): Strassen – croix de Gasperich	Décembre 2014	125	24.05.2010
Autoroute A4 (mise à jour) : Leudelange – Croix de Cessange – Porte de Hollerich			
Ban de Gasperich et al.	en cours	424	24.05.2010
Site Cloche d'Or – Kockelscheuer « nouveau stade national »		75	24.05.2010
Findel-2012	en cours	75	28.10.2012
N3bis-Contournement-Hesperange-2012		380	13.05.2012
Clemency-2013	22.09.2014	333	02.04.2013
Bertrange-2012	13.05.2014	363	13+14.05.2012
Walferdange-2012	11.02.2014	341	13+14.05.2012
Hesperange-2012	17.02.2014	821	13+14.05.2012
Lever topo & lasergrammétrie :			
Côte d'Eich : place Dargent – Bd. Royal	Octobre 2014	4 ha	
	Total (ha) :	**2941**	

Confection de modèles numériques du terrain

Projets / Région / réseau routier	Date de validation	Date de survol	Nombre de tuiles (500mx400m)	surface en ha
Commune Bascharage (Clemency)	26.01.2014	02.04.2013	75	1500
Commune de Sandweiler	11.11.2014	28.10.2012	45	900
Aéroport Findel	11.11.2014	28.10.2012	111	2220
Commune de Strassen	21.11.2014	29.03.2014	78	1560
Commune de Larochette	Déc. 2014	29.03.2014	69	1380
Total			378 tuiles	**7560 ha**

Réalisation d'orthophotos numériques (résolution au sol: 10 cm)

Projets / Région / réseau routier	Date de validation	Date de survol	Nombre de tuiles (500mx400m)	surface en ha
Commune Bascharage (Clemency)	26.01.2014	02.04.2013	35	700
Commune de Sandweiler	11.11.2014	28.10.2012	25	500
Aéroport Findel	11.11.2014	28.10.2012	75	1500

Commune de Strassen	21.11.2014	29.03.2014	43	860
Commune de Larochette	Déc. 2014	29.03.2014	29	580
Total			207 tuiles	**4140 ha**

Banques de données / Systèmes d'informations géographiques (SIG)

En ce qui concerne la banque de données et le système d'information géographique de la division des géomètres et de la photogrammétrie, les travaux suivants ont été réalisés:

- Saisie complète des informations relatives aux prises de vues aériennes effectuées en 2014.
- Mise à jour de notre banque de données en rapport avec le système d'information géographique de la DGP.
- Incorporation des données de la DGP dans l'application web de l'Administration des Ponts et Chaussées (GIS Viewer).
- Mise en place, paramétrage et alimentation en données d'un nouveau portail Web cartographique combiné à un catalogue de recherche.
- Alimentation en données du portail web cartographique et du catalogue de recherche de notre division.
- Développement d'une nouvelle application de gestion des données de la DGP.

Commandes de documents / travaux d'archivage

Exécution de 43 commandes pour le compte de l'administration des ponts et chaussées, pour divers services publics et communaux, pour certains bureaux d'études et clients privés, et en rapport avec des mises à disposition sur support informatique (CD-ROM/DVD) de cartes topographiques 3D au 500e, des prises de vues aériennes digitales respectivement des orthophotos numériques au pixel de 6cm.

Divers travaux de reliure pour le compte des différents services de l'Administration.

Poursuite de la réorganisation des archives 'cartes et prises de vues aériennes'. Contrôle et entretien de plus de cinq décennies de prises de vues aériennes. (ca. 67.000 prises de vues aériennes / diapositives / négatifs)

Travaux topographiques

En ce qui concerne la section topographique, la mission primordiale consistait en la préparation des régions prévues pour les prises de vues aériennes et la détermination dans le terrain des paramètres géodésiques requis pour la restitution photogrammétrique.

Afin de pouvoir valider les campagnes photogrammétriques, la qualité géométrique de tous les levers photogrammétriques fut contrôlée par des levers topographiques (terrestres) de certaines zones très limitées mais représentatives.

Projets / Région / réseau routier	***Date de survol***	**Missions :**

Walferdange	13.05.2012	
Bertrange	13.-14.05.2012	
A3-NBS-L-B-A13-Bypass-2014	30.03.2014	
Hoffelt (GEO)		
Clemency	02.04.2013	
Contern	29.03.2014	
Larochette	30.05.2014	
Dudelange	29.03.2014	
Strassen	29.03.2014	
A7 / B7 / N27A	30.03.2014	
Côte-d'Eich	juin 2014	Travaux prép. pour lever topo. & lasergrammétrie

Maintenance des réseaux géodésiques des Ponts et Chaussées : réalisation tout au long de l'année de nivellements à haute précision afin de rattacher des repères de nivellement du réseau P&CH au réseau NG95 de l'administration du cadastre. 7 repères ont été posés et 35 repères ont été nivelés. Prestation de services pour nos clients : exécution de quelques 2 commandes de points de rattachement en planimétrie et en altimétrie.

Photographie numérique: numérisation de prises de vues aériennes (poursuite)

Numérisation de 2980 prises de vues aériennes anciennes avec le scanner photogrammétrique, correction radiométrique et compression des images numériques.

Conversion du survol 2014 en jp2 et jp32 CIR, PAN, RGB de 4 communes et de 2 autoroutes avec un total de 1764 prises de vues aériennes.

Numérisation de 78 prises de vues aériennes dans le cadre de 3 commandes différentes.

Activités extraordinaires

- Consultance au niveau communal et au niveau de certains services publics en vue de la préparation de campagnes photogrammétriques ;
- Collaboration avec des sociétés spécialisées et des organismes internationaux en vue de la réalisation de procédés cartographiques et photogrammétriques standardisés ;
- Présidence et travaux au niveau 'plate-forme SIG des Ponts et Chaussées'
- Mise à jour de nos cahiers des charges et de nos clauses techniques.

II.3.3. LE SERVICE GEOLOGIQUE DE L'ETAT

Les principales activités du Service géologique de l'Etat, réalisées pendant l'exercice 2014, se résument comme suit:

Travaux géologiques et géotechniques dans le cadre de projets concernant la voirie:

- reconnaissance géologique et géotechnique complémentaire dans le cadre de l'aménagement de l'échangeur de Hellange sur l'A13;
- reconnaissance géologique et géotechnique en vue de la transformation à court terme de l'échangeur Lankelz à Esch-sur-Alzette;
- participation à l'étude de stabilité de la carrière sinistrée de Michelau: étude géotechnique pour le projet d'écrans de protection; accompagnement d'un travail de bachelor sur le suivi des mouvements de la falaise;
- reconnaissance géologique et hydrogéologique dans le cadre de la réorganisation du réseau routier étatique en relation avec la nouvelle gare d'Ettelbruck;
- travaux préparatoires pour une étude de l'évaluation du risque géologique et hydrogéologique au droit de la liaison Micheville, tronçon nord;
- suivis hydrogéologiques en relation avec des projets géotechniques à Bascharage, Mertert, Belvaux, Wincrange, Hellange, Gilsdorf, Dudelange, Mersch, Clervaux, Ettelbruck, Belval, Pontpierre, Burange et Hellange: mesures et suivis automatisés des niveaux d'eau en forage, prise d'échantillons pour analyses chimiques;
- suivi hydrogéologique de l'influence des chantiers de la route du Nord (A7) sur les eaux souterraines par mesures piézométriques et par prises d'échantillons d'eau.

Reconnaissances géologiques et géotechniques en vue de constructions ou de réhabilitations d'ouvrages d'art:

- suivi géotechnique et hydrogéologique et suivi des mesures topographiques au Tunnel Markusbierg (A13);
- étude géologique et géotechnique dans l'intérêt du pôle multimodal CFL à Dudelange-Burange: projet de construction d'un ouvrage d'art traversant la gare de triage et le CR161 à Dudelange et de reconstruction de l'O.A. 1072 à Dudelange-Burange;
- reconnaissances géologiques et géotechniques en vue de l'assainissement de l'O.A. 158 à Diekirch et de l'O.A.494 à Heiderscheidergrund;
- finalisation de l'étude géologique pour la construction d'un évacuateur de crue au droit du barrage d'Esch-sur-Sûre.

Activités dans le cadre de l'aménagement communal et du développement urbain:

- avis géologiques et géotechniques et assistance technique aux services communaux dans le cadre de projets communaux ou privés, notamment dans le cadre des zones à risque géologique prévisible dans les communes de Luxembourg, Wormeldange, Soleuvre et Lintgen.

Reconnaissances et travaux hydrogéologiques dans le cadre des eaux souterraines et de l'alimentation en eau potable du pays:

- avis et proposition d'aménagement d'une nouvelle conduite d'évacuation des eaux du captage "Schanz" pour le compte de la commune de Lorentzweiler;
- réalisation de forages de reconnaissance hydrogéologiques dans le cadre de l'assainissement du site d'exploitation d'eau potable à Hoffelt pour le compte de la commune de Wincrange;
- élaboration d'un projet de forage-captage pour l'alimentation en eau d'un jardin communautaire pour le compte de la commune de Steinsel.

Activités didactiques et diffusion des connaissances auprès du grand public:

- participation à l'organisation d'une exposition sur les carrières et le Grès de Luxembourg à Kopstal;
- participation aux activités du Groupe de travail "Géologie" du projet LEADER "Müllerthal";
- mise à jour du catalogue de la bibliothèque, comportant actuellement quelques 8500 références à des revues et ouvrages spécialisés dans le domaine de la géologie et la géotechnique, scannage de nombreux documents de la bibliothèque, travaux préparatoires à la mise en ligne d'une partie du catalogue.

Divers:

- avis géologiques, géotechniques et hydrogéologiques dans le cadre du glissement affectant la décharge de matériaux inertes de Mondercange; reconnaissance géotechnique pour l'évaluation des incidences sur l'autoroute A4;
- caractérisation géotechnique et géochimique des sédiments du lac de barrage de Bavigne: prises d'échantillons, profils bathymétriques, sondages au pénétromètre;
- reconnaissances et suivis géologiques et géotechniques dans la zone portuaire de Mertert: assainissement de l'ancienne usine à gaz et du mur de quai nord;
- levés topographiques divers à Echternach et Steinsel;
- travaux divers de maintenance et de développement sur les banques de données informatiques pour la gestion et l'archivage des données géologiques;
- traitement et archivage en banques de données des informations géologiques d'études géotechniques diverses, près de 200 de forages et tranchées de reconnaissance et près de 500 échantillons avec essais de laboratoire;
- transformations pour mise en sécurité du hangar de stockage de carottes de forage.

II.3.4. LA DIVISION INFORMATIQUE ET GESTION

La Division Informatique et Gestion (DIG) est responsable du développement des applications internes, de la gestion du parc informatique (acquisition, installation, organisation), du bon fonctionnement des réseaux informatiques utilisés, du support et de la formation des utilisateurs.

Les projets réalisés durant l'année 2014 sont les suivants :

- Développement et mise en pratique d'applications informatiques spécifiques à notre administration, à savoir :
  - Mise en place de nouveaux fonctionnalités pour l'application « Accidents » répondant aux demandes des utilisateurs.
  - Développement d'une application pour la gestion et le contrôle des ouvrages d'art (ponts) pour les besoins de la Division des Ouvrages d'Art.
  - Commencement du développement d'une nouvelle application (GPro) pour la saisie et la gestion de nos projets routiers.
  - Mise au point d'une application servant à la commande des panneaux de signalisation.
  - Intégration de l'application « interflex » dans notre application « Personnel ».
- Installation de la technique VOIP pour toute l'Administration, totalisant 600 postes de téléphones sur 80 sites, et permettant une diminution significative des frais ainsi qu'une réduction de lignes téléphoniques, ayant comme conséquence un numéro unique pour toute l'Administration. Cette démarche a engendré d'autres fonctions utiles p.ex. pour le service hivernal.
- Participation à l'élaboration du cahier des charges pour le CNT (centre national de traitement) et le cahier des charges des équipements terrain dans le cadre du CSA (Contrôle Sanctions Automatiques).
- Migration de notre « Docroom » (Application pour la gestion de documents) d'un volume avoisinant les 100.000 pages et utilisée par tous nos services et divisions. Cette dématérialisation du courrier a été entamé depuis 2001 et l'outil utilisé à cette date n'étaient plus adéquat et ne satisfaisait plus les attentes d'aujourd'hui ; une refonte complète faite « inhouse » de l'application était nécessaire, impliquant la migration de tout le contenu.
- Déplacement de nos serveurs et baies de stockage vers le nouveau Datacenter à Betzdorf.
- Remplacement de notre système de stockage principal.
- Mise à jour et remplacement partiel et continu du parc informatique.
- Les études du trafic à des endroits critiques aux moyens des compteurs mobiles ont été poursuivies. Ces études répondent à un réel besoin de notre administration mais

aussi des communes et sont traitées par la Division Informatique et Gestion. Une application spécifique a été mise en production en 2014.

- L'installation des compteurs sur le réseau national des pistes cyclables a été complétée.
- Mise à jour du site internet de l'Administration avec les données d'actualités.
- Continuation de la migration du site de l'Administration des ponts et chaussées (www.pch.public.lu) vers la nouvelle version du CMS. Un nouveau layout employant la nouvelle charte RENOW avec adaptation du contenu a été développé. La mise en ligne est prévue pour début 2015.
- Mise à jour du système « Interflex », application facilitant la gestion de l'horaire mobile ainsi que des jours de congés. Plusieurs sites supplémentaires de l'Administration ont aussi été équipés de pointeuses permettant ainsi à nos agents d'utiliser le système horaire mobile.
- Equipement de nos engins de service hivernal (saleuses) avec des capteurs GPS pour une meilleure gestion du service hivernal permettant de récupérer les trajets par connections GPRS et la visualisation sur ordinateur sur une carte de ces mêmes trajets. Les informations récoltées indiquent aussi le grammage de sel répondu/utilisé.

II.3.5. LA DIVISION DES ATELIERS CENTRAUX

La Division des Ateliers Centraux est responsable de l'entretien mécanique et de la gestion du parc automobile et des véhicules de l'administration. Elle s'occupe de la confection des panneaux de signalisation, ainsi que du marquage routier et exploite des ateliers spéciaux comme la serrurerie, la menuiserie et l'atelier électrique. Elle gère aussi les services des feux de chantiers, des balayeuses et des locations des camions-nacelles. La DAC réside sur les sites à Bertrange et à Diekirch.

Les chiffres des différentes réalisations pour l'année 2014 sont les suivants :

Marquage routier

- Marquage des lignes en 2 composants :

Total : 887,05km

- Marquage à la main

Passage à piétons, îlots,... : 8199,5m²
Signes préfabriqués : 2966 unités

- Enlèvement de lignes de marquage

Total : 80,41km

- Marquage provisoire et prémarquage

Total : 226,05km

Confection de panneaux de signalisation

Au cours de l'année 2014 la DAC a fabriqué 14425 panneaux et poteaux (970 commandes).

Réparations/révisions des véhicules et

Au cours de l'année 2014 la DAC a réalisé 2337 réparations/révisions.

Nettoyage de tâches d'huile

Au cours de l'année 2014 la DAC est intervenu 57 fois pour nettoyer 159,75km de tâches d'huile.

III. LES BATIMENTS DE L'ETAT

III.1. Considérations générales

En ce qui concerne l'infrastructure immobilière de l'Etat, les activités du département des travaux publics évoluent à un niveau élevé. Ces activités comportent l'entretien des bâtiments de l'Etat, leur modernisation et leur remise en état ainsi que l'assainissement énergétique des bâtiments existants et la construction de nouveaux bâtiments.

En 2014, l'administration disposait par le biais du Fonds d'entretien et de rénovation d'une tranche budgétaire supplémentaire de 50 millions d'euros à ajouter au solde de 2013, qui se chiffrait à 17,74 millions d'euros, de sorte qu'elle avait des ressources totales de 67,74 millions d'euros pour garantir l'entretien et la rénovation des bâtiments de l'Etat.

De cette enveloppe budgétaire, un montant de 60,1 millions d'euros a été liquidé en 2014 dont 33,46 millions d'euros pour l'entretien et 26,64 millions d'euros pour la rénovation desdits bâtiments.

Un budget de 6,18 millions d'euros était prévu pour l'acquisition de mobilier.

En complément de l'augmentation annuelle substantielle du parc immobilier de l'Etat et de son entretien régulier, des fonds importants sont nécessaires pour assurer l'assainissement énergétique des bâtiments.

En ce qui concerne le programme d'investissement dont le financement est réalisé par le biais des Fonds d'investissements publics administratifs, scolaires et sanitaires et sociaux, l'évolution des dépenses au cours des 3 dernières années est reprise au tableau ci-dessous.

Fonds d'investissements	**2012**	**2013**	**2014***
Administratif	171'499,27**	82'133,63	71'035,16
Scolaire	64'324,97	48'646,05	91'877,07
Sanitaire et social	7'845,80	3'079,17	3'138,61

* Remarque : Chiffres 2014 non définitifs ; exercice budgétaire non clôturé en milliers d'euros

** FIPADM 2012 : le montant reprend les EUR 79'200'023.- résultant de l'acquisition de l'immeuble Tour A au Kirchberg

De ce tableau ressort qu'au niveau administratif les liquidations ont évolué vers le bas mais se maintiennent toujours à un niveau élevé avec notamment la construction de la 2e phase du Laboratoire national de santé à Dudelange, du nouveau Foyer Don Bosco ou encore celle du nouveau bâtiment de l'Administration de la nature et des forêts. Les travaux de transformation et d'extension du bâtiment de la Police grand-ducale à Luxembourg-Verlorenkost sont en cours tandis que les travaux de construction du hall logistique militaire au Herrenberg s'achèveront en 2015.

Par contre pour le secteur scolaire les liquidations ont considérablement augmenté soulignant la priorité absolue du département des travaux publics visant à construire de nouveaux bâtiments scolaires au vu du surpeuplement des lycées et de rénover et d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments existants à vocation éducative.

Le nouveau lycée à Junglinster ainsi qu'une nouvelle aile du Lycée Michel Lucius ont été inaugurés, la cantine et le hall des sports du Lycée technique des arts et métiers ont été achevés et les travaux relatifs à la transformation de l'aile Gendarmerie en salles de classe du Lycée classique d'Echternach ont débuté.

Une nouvelle construction pour le Centre de Logopédie à Luxembourg, une nouvelle aile pour le Lycée technique Joseph Bech à Grevenmacher, la rénovation de l'Athénée de Luxembourg, le réaménagement du Lycée Hubert Clément ainsi que la transformation et l'extension du Lycée technique pour professions de santé à Bascharage sont en cours.

Au niveau sanitaire et social, il y a lieu de noter que les travaux du nouveau foyer pour femmes en détresse à Luxembourg-Rollingergrund sont en cours et que les études relatives aux structures pour demandeurs de protection internationale à Sanem et au Bridel ont été entamées. La planification de la nouvelle construction de la Ligue HMC à Capellen est également en cours.

Outre que par les fonds d'investissements publics, certains grands projets sont financés par le biais de la loi modifiée du 13 avril 1970 permettant au Gouvernement de construire et d'acquérir certains immeubles (loi de garantie).

Il s'agit notamment du Bâtiment Jean Monnet II et de la 5e extension du Palais de la Cour de Justice, dont les études sont en cours.

Pour l'année 2015, les dépenses prévisionnelles se chiffrent à 72,2 millions d'euros pour le secteur administratif, à 86,6 millions d'euros pour le secteur scolaire et à 20,1 millions d'euros pour le sanitaire et social.

L'Administration des bâtiments publics veille à promouvoir l'utilisation de procédés de construction écologiques et durables allant au-delà des lois et règlements en vigueur en matière de protection de l'environnement.

A noter qu'en septembre 2014, l'Administration des bâtiments publics a également présenté la stratégie d'assainissement énergétique du patrimoine de l'Etat devant la Commission du développement durable.

Le lecteur trouvera un rapport détaillé des stratégies de construction durable et d'assainissement énergétique ainsi que des activités des deux divisions de l'Administration des bâtiments publics dans les chapitres qui suivent.

Centre de logopédie – nouvelle construction

Lycée technique pour professions de santé, Bascharage

III.2. Les grands travaux d'investissements

Pour ce qui est des principaux grands projets de construction de l'État réalisés à charge des Fonds spéciaux, la situation se présente comme suit :

III.2.1. SECTEUR ADMINISTRATIF

<u>Projets votés et en voie de réalisation</u>

- Centre pénitentiaire Uerschterhaff à Sanem
  - Loi votée en juin 2014
  - Demandes d'autorisations et études d'exécutions en cours
- Laboratoire National de Santé à Dudelange, 2e phase
  - Extension du bâtiment phase 1
  - Travaux de gros-œuvre ont débuté en mars 2014
- Bibliothèque nationale, Luxembourg
  - Premières soumissions en cours
  - Travaux de terrassement en cours
  - Ouverture soumission gros-œuvre en septembre 2014

Projets votés par la loi budgétaire

- Administration de la nature et des forêts à Diekirch
  - Travaux d'installations techniques et de parachèvement

- Palais de Justice à Diekirch : réaménagement
  - Travaux préparatoires
- Nouveau Foyer Don Bosco, Luxembourg
  - Travaux d'installations techniques et de parachèvement
- Les Rotondes, Luxembourg : aménagement en espace culturel
  - Travaux d'installations techniques et de parachèvement

- Dépôt de l'Administration des ponts & chaussées à Mersch
  - Début des travaux de terrassement en septembre 2014
- Unité de sécurité Dreiborn

- Ecole nationale des sapeurs-pompiers à Niederfeulen : rénovation
- Ministère de l'Education nationale : réhabilitation
- Ferme Grisius à Lultzhausen : SN des sports
- Caserne Herrenberg : remise en état de trois pavillons
- Dépôt de l'Administration des ponts & chaussées Walferdange
- Centre Marienthal : travaux d'infrastructure
- Centre pénitentiaire à Schrassig : réfection toitures et mur enceinte
- Château de Schoenfels : remise en état et atelier thérapeutique (phase 1)
- Stand de tir Reckenthal : extension
- Foyer d'accueil pour toxicomanes à Luxembourg
- Haff Réimech
- Pont Abbaye Neumünster
- Centre mosellan à Ehnen : réaménagement et extension
- Police à Verlorenkost : bâtiment administratif
- Laboratoire pour l'Asta
- Maison Robert Schuman : transformation presbytère
- CP Schrassig : structure préfabriquée pour personnel
- Administration de la nature et des forêts Wormeldange : construction de bureaux
- Centre d'accueil Mullerthal-Berdorf
- Château Schoenfels : aménagement du Centre d'accueil (phase 2)
- Administration des services de secours à Gasperich : terrain d'entraînement
- Service central des imprimés à Leudelange
- Théâtre en plein air à Wiltz : reconstruction
- Archives nationales provisoires Bourmicht
- Musée d'histoire naturelle Luxembourg : mise à niveau
- Administration de l'enregistrement et des domaines, Direction : réaménagement et mise en sécurité du dernier étage
- Caserne Herrenberg : rénovation des pavillons 3, 4, 7 et 8
- Caserne Herrenberg : simulateur de conduite
- Caserne Herrenberg : hall de stationnement
- Ancien Palais de Justice à Luxembourg
- Stade national d'athlétisme à Fetschenhof

Projets en études

- 3e bâtiment administratif Kirchberg (Bâtiment Konrad Adenauer ; part études, décontamination terrain, partenariat renforcé)
- Centre Hollenfels
- Caserne Herrenberg : modernisation des bâtiments existants et construction d'un hall des sports
- Bibliothèque nationale de Luxembourg
- Cour des Comptes de l'UE : 2e extension
- Centre pénitentiaire Uerschterhaff
- Hémicycle Kirchberg : mise à niveau
- Ponts et Chaussées Grevenmacher : dépôt Potaschbierg
- Ponts et Chaussées Clervaux : extension
- Protection civile Lintgen : construction nouvel hangar

- Imprimerie et bureaux du PE : structure temporaire
- Bâtiment Jean Monnet II Kirchberg (part études)
- Police Wiltz
- Château de Senningen : nouvelle annexe pour permanence des communications
- Château de Berg : rénovation
- Place de la Constitution : réaménagement
- Cour de justice des CE : 5e extension
- Administration des services de secours Gasperich : terrain d'entraînement
- Ponts et Chaussées Fridhaff : dépôt de sel
- Centre d'accueil Burfelt
- Ponts et Chaussées Echternach : nouvelle construction
- Bireler Haff (Findel) : transformation
- Centre pénitentiaire à Schrassig : assainissement des logements de service
- Administration de la gestion de l'eau : service régional ouest
- Poste frontalier Dudelange-Zoufftgen
- Centre dounaier Sud Esch/Alzette
- Ponts et Chaussées Echternach : nouvelle construction
- Centre pénitentiaire de Luxembourg à Schrassig : unité de sécurité pour mineurs
- Centre pénitentiaire de Luxembourg à Schrassig : unité psychiatrique spéciale

Tableau : Total des montants liquidés au fonds d'investissements administratifs

Projets	2012**	2013	2014*
Abbaye Neumünster	202,56	39,83	19,77
Pont Abbaye Neumünster	0,16	19,34	0,00
Aménagement du Parc "3 Eechelen"	80,91	24,93	28,62
Archives provisoires Bourmicht	0,00	5'182,00	1'045,91
Police des autoroutes + Ponts et Chaussées à Bertrange	1390,50	317,99	263,25
Administration des bâtiments publics : atelier + dépôt (nouv. constr.) Bertrange-Bourmicht	70,34	29,74	13,98
Extension Bâtiment Konrad Adenauer (part études, décontamination terrain)	318,74	595,03	565,48
Bâtiment Tour à Kirchberg : façades	219,88	0,00	0,00
Acquisition Tour A Kirchberg	79'200,02	0,00	0,00
Bibliothèque Nationale de Luxembourg, Bricherhaff	1'848,28	784,32	2'487,74
Bâtiment Jean Monnet II (part études)	0,00	0,00	3,87
Bâtiment Jean Monnet II (construction)	0,00	0,00	1'441,55
Caserne Herrenberg : réhabilitation des infrastructures techniques	2'017,06	3'751,33	2'878,28
Caserne Herrenberg : hall logistique	8'366,00	13'919,36	11'679,07

Château Schoenfels : remise en état et atelier thérapeutique (phase 1)	1'041,94	644,78	1'236,21
Château Schoenfels (2e phase)	0,00	107,84	41,71
Centre d'accueil Mullerthal-Berdorf	29,01	0,00	0,00
Centre de conférences Luxembourg-Kirchberg (2e extension)	26'200,09	3'872,14	1'232,54
Centre de conférences Kirchberg : extension + modernisation	6'905,02	3'259,26	337,22
Unité de sécurité Dreiborn	1'704,83	2'181,21	346,96
Centre de Recherche Public-Santé	362,38	579,98	312,65
Centre de Rétention pour Etrangers en situation irrégulière	1'412,66	0,00	48,12
Administration des services de secours Luxembourg-Gasperich	139,81	400,18	204,59
Centre Marienthal	965,96	1'018,38	3'090,87
Centre Marienthal – travaux d'infrastructure	40,89	4,79	117,42
Centre national de l'Audiovisuel, Dudelange	447,78	226,91	111,04
Centre pénitentiaire Schrassig : 1ère extension	134,83	19,90	0,00
Centre pénitentiaire Schrassig mesures de sécurité	1'107,79	2'208,41	924,31
C.P.A. Givenich : extension	7,92	2,37	10,85
Centre de Production Artistique à Bonnevoie	278,09	0,00	0,00
Chambre des Députés (Maisons Printz-Rischard)	0,00	47,36	231,02
Stand de tir Reckenthal : extension	279,80	2'333,94	1'907,32
Bâtiment administratif Police Verlorenkost	1'115,07	4'633,31	12'546,48
Cour de Justice de l´UE : 5e extension	0,00	223,04	1'630,80
Cour des Comptes : 2e extension (part études)	6,47	0,00	0,48
Ecole nationale des sapeurs-pompiers à Niederfeulen : rénovation	731,88	650,12	804,86
Ferme Grisius Lultzhausen : SN des sports	750,59	257,42	54,18
Foyer d´accueil pour toxicomanes à Luxembourg	0,00	0,00	1,76
Foyer Don Bosco	163,63	90,39	2'819,97
Administration de la nature et des forêts, (anc. Hôtel du Midi) Diekirch	1'183,37	3'058,79	1'774,92
Haff Réimech	392,63	883,67	2'196,54
Hémicycle Kirchberg – mise à niveau	61,67	44,58	36,89
Justice de Paix à Esch/Alzette	1'222,16	413,70	49,36

Palais de Justice Diekirch	0,00	31,85	470,31
Laboratoire nationale de santé	20'772,45	24'246,00	10'441,82
Laboratoire nationale de santé (médecine vétérinaire + médecine légale 2e phase	299,67	631,56	1'945,24
Laboratoire ASTA + infrastructures à Gilsdorf	0,00	3,38	0,00
Maison d'arrêt « Uerschterhaff » à Sanem	1'443,78	1'733,28	778,72
Maison Robert Schuman : transformation presbytère	106,74	272,20	499,64
Ministère de l'Éducation Nationale : réhabilitation	1'131,84	316,70	122,26
Musée d'histoire naturelle - adaptations	0,00	63,92	237,80
Parc de Hosingen	158,82	77,11	153,89
Police grand-ducale à Grevenmacher	4'121,64	1'050,18	349,05
Administration des ponts et chaussées Mühlenbach/Bereldange	1'152,50	378,46	209,85
Administration des ponts et chaussées Remich : ateliers	395,74	50,66	335,50
Centre pénitentiaire Schrassig : réfection toitures + mur enceinte	0,00	412,75	300,77
Caserne Herrenberg : remise en état de 3 pavillons	163,85	198,39	350,67
Les Rotondes : aménagement en espace culturel	108,03	223,58	1'187,40
Salle de concert, Luxembourg-Kirchberg	19,97	234,60	0,00
Dépôt des ponts et chaussées à Mersch	148,59	172,84	514,81
Centre mosellan à Ehnen : réaménagement + extension	22,43	53,62	20,20
Service central des imprimés de l´Etat à Leudelange	11,37	0,00	53,77
CP Schrassig : structures préfabriquée pour personnel	31,68	40,89	360,63
Théâtre en plein air à Wiltz : reconstruction	892,21	90,91	0,00
Administration de la nature et des forêts : construction bureau à Wormeldange	20,96	4,95	49,46
Bireler Haff : transformation	71,49	0,00	0,00
Administration des ponts & chaussées Fridhaff : dépôt de sel	7,82	0,00	0,00
Anc. Palais de Justice - réaménagement pour Ministère des Affaires Etrangères	0,00	0,00	82,01
Caserne Herrenberg - réaménagement de 4 pavillons	0,00	0,00	38,93
Caserne Herrenberg - simulateur de conduite	0,00	0,00	13,80
Administration de l'enregistrement et des domaines, Direction - assainissement et mise en sécurité	0,00	0,00	0,87
Caserne Herrenberg - modernisation bâtiments existants et hall des sports	0,00	0,00	9,91

Autres projets en élaboration	16,97	19,46	11,26
Total	**171'499,27**	**82'133,63**	**71'035,16**

* Remarque : Chiffres 2014 non définitifs ; exercice budgétaire non clôturé en milliers d'euros

** FIPADM 2012 : le montant reprend les EUR 79'200'023.- résultant de l'acquisition de l'immeuble Tour A au Kirchberg

III.2.2. SECTEUR SCOLAIRE

Projets votés et en voie de réalisation

- Lycée technique et internat Redange/Attert
  - Décomptes en cours
  - Divers litiges
  - Mise en service installation photovoltaïque fin 2013
- Lycée à Junglinster
  - Mise en service en septembre 2014

- Lycée technique agricole à Gilsdorf
  - Confirmation de l'implantation du lycée à Gilsdorf en juillet 2014
  - Etudes d'exécution et procédure d'autorisation en cours
- Lycée à Clervaux
  - Etudes d'exécution
  - Mise en soumission des travaux de terrassement et de gros-œuvre

Projets votés par la loi budgétaire

- Nouvel aile du Lycée Michel Lucius, Luxembourg
  - Inauguration en date du 24 novembre 2014

- Lycée technique des arts et métiers à Luxembourg : cantine et structures d'accueil (sports)
    - Mise en service de la cantine en septembre 2013 et mise à disposition du hall de sports en janvier 2014
    - Construction du parking souterrain et de l'annexe de l'aile atelier en cours
- Lycée technique Joseph Bech, Grevenmacher
    - Mise en service du bloc administratif en septembre 2014
    - Achèvement de l'ensemble des travaux en décembre 2014
- Lycée technique hôtelier Diekirch : mise en conformité cuisine
- Lycée des Sports à Luxembourg (Sportlycée INS)
- Lycée technique pour professions de santé Bascharage (pôle Sud)
- Lycée technique Dudelange annexe: hall des sports
- Athénée (rénovation) : structure temporaire
- Ecole de la 2e chance à Luxembourg
- Uni Limpertsberg, Max-Planck-Institut et bibliothèque
- Lycée Mathias Adam Pétange : démolition de l'ancien bâtiment
- Lycée technique pour professions de santé à Ettelbruck
- Centre de logopédie : nouvelle construction
- Lycée technique du Centre : nouvelle construction sports et réfectoire
- Lycée classique Echternach : transformation aile Gendarmerie, hall des sports (phases 1 + 2)
- Lycée technique Ettelbruck et Lycée technique agricole Ettelbruck : infrastructures prioritaires
- Infrastructures sportives à Diekirch
- Institut de langues Limpertsberg : assainissement énergétique, extension et alentours
- Lycée Michel Lucius : bloc 3000

<u>Projets en études</u>

- CNFPC Ettelbruck
- Lycée technique Bonnevoie : extension et remise en état
- Lycée à Differdange
- Université Luxembourg-Limpertsberg (part études)
- Nordstad-Lycée

- Lycée Mondorf
- Lycée Michel Rodange : rénovation
- Lycée classique Diekirch, annexe Mersch : rénovation
- Centre d'éducation différenciée à Esch/Alzette
- Lycée technique du Centre : rénovation
- Ecole de la 2e chance (Paul Wurth)
- CNFPC Centre à Luxembourg-Bonnevoie

Tableau : Total des montants liquidés au fonds d'investissements scolaires

Projets	2012	2013	2014*
Athénée (rénovation) : structure temporaire	17'650,09	325,98	220,10
Athénée : rénovation	844,19	2'378,13	8'454,73
Centre de Logopédie : mise en conformité	162,02	0,00	0,00
Centre de Logopédie : nouvelle construction	368,78	753,59	6'284,81
Ecole de la 2ème chance à Luxembourg	0,00	0,00	0,00
Internat à Diekirch	297,24	0,00	0,00
Lycée de garçons Luxembourg : extension	54,98	22,27	1,12
Lycée technique Josy Barthel Mamer	12,94	111,97	6,01
Lycée funiculaire à Differdange	4,02	415,49	704,78
Lycée technique des Arts et Métiers : cantine et structures d'accueil (sports)	2'960,78	7'416,40	3'961,90
Lycée classique Echternach : transformation aile Gendarmerie, hall des sports (phases 1 + 2)	93,07	397,36	1'486,64
Centre de Langues - assainissement énergétique	0,00	83,88	134,02
Lycée technique du Centre : nouvelle construction, Sports, réfectoire	0,00	163,40	80,06
Lycée du Nord Wiltz : extension (2e phase)	2'953,03	869,35	865,64
Lycée technique Esch/Alzette (Lallange)	2'054,54	2'371,46	537,89
Lycée technique Esch/Alzette (Raemerich)	169,75	0,00	0,00
Lycée technique et internat à Redange-sur-Attert	776,83	232,89	861,97
Lycée technique hôtelier Diekirch : mise en conformité cuisine	1'050,53	1'055,32	304,44
Lycée technique Joseph Bech à Grevenmacher : nouvelle construction	4'797,29	5'664,95	8'698,20
Lycée à Junglinster	14'846,66	14'346,00	33'561,03
Lycée technique Mathias Adam - Jenker	1'465,98	82,62	220,53

Lycée Mathias Adam Pétange : démolition de l'ancien bâtiment	222,94	135,86	444,82
Lycée technique Mathias Adam Pétange : nouvelle construction	453,99	1'042,76	546,59
Lycée Michel Lucius : nouvelle construction sur terrain bloc 2000	466,33	2'958,33	8'706,29
Lycée technique Nic-Biever Dudelange	350,2	905,81	334,54
Lycée technique Dudelange annexe : hall des sports	2'860,36	31,60	2,44
Lycée technique pour professions de santé à Luxembourg	0,00	14,04	97,74
Lycée technique pour professions de santé à Ettelbrück	279,17	304,85	298,74
Lycée technique pour professions de santé à Bascharage	420,99	2'269,87	5'182,04
Lycée technique agricole à Gilsdorf	98,76	63,22	712,17
Lycée Clervaux	1'142,11	917,06	357,44
Lycée Hubert Clément : réaménagement	518,79	2'538,78	8'593,19
Lycée des Sports Luxembourg (Sport-Lycée INS)	6'903,11	746,45	26,99
Lycée technique Bonnevoie : extension et remise en état, part études	37,96	26,36	26,56
Autres projets en élaboration	7,54	0,00	1,75
Lycée technique agricole - réaménagement pour Nordstad-Lycée	0,00	0,00	42,75
Lycée technique Michel Lucius - extension bloc 3000	0,00	0,00	93,70
Lycée technique du Centre - rénovation	0,00	0,00	8,06
Lycée Mersch / Diekirch - rénovation et extension	0,00	0,00	3,46
Lycée Michel Rodange - rénovation	0,00	0,00	6,64
Lycée technique pour professions de santé	0,00	0,00	7,29
Total	**64'324,97**	**48'646,05**	**91'877,07**

* Remarque : Chiffres 2014 non définitifs ; exercice budgétaire non clôturé en milliers d'euros

III.2.3. SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

Projets votés par la loi budgétaire

- Ligue HMC Capellen : nouvelle construction
  - Etudes d'exécution et procédures d'autorisations en cours

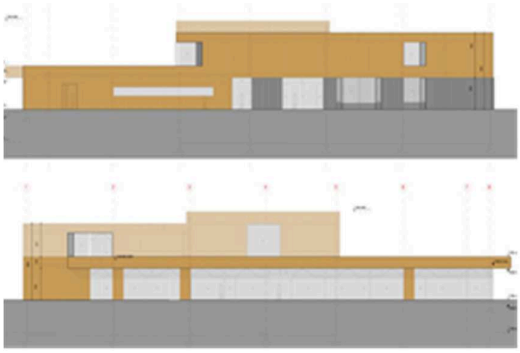

- Femmes en détresse Rollingergrund : aménagement
- Barrage Esch/Sûre : assainissement (2e phase)
- Kraïzbierg Dudelange : mise en conformité Centre Emile Mayrisch
- Réhabilitation du pré-barrage du Pont-Misère
- Réhabilitation du pré-barrage de Bavigne
- Réhabilitation des barrages secondaires de la Haute-Sûre
- Internat socio-familial Dudelange : transformation
- Valériushaff à Tandel (2e phase)
- Centre de réfugiés : divers sites
- CIPA Echternach : transformation rez-de-chaussée, création de cuisine de production
- Domaine thermal Mondorf : mise en conformité
- Maison d'enfants Schifflange : nouvelle construction
- Barrage anti-crues à Clervaux

Projets en études

- CIPA Bofferdange : agrandissement
- Centre Heliar à Weilerbach : rénovation et mise en conformité
- Centre d'accueil pour demandeurs d'asile à Useldange : mise en conformité
- Infrastructures d'accueil pour enfants et jeunes – Pétange

Tableau : Total des montants liquidés au fonds d'investissements sanitaires et sociaux

Projets	2012	2013	2014*
C.I.P.A. Niedercorn : transformation, adaptation au projet SERVIOR	17,79	0,81	0,00
Barrage d'Esch/Sûre : assainissement (2e phase)	128,63	27,96	51,28
Assainissement du barrage de Rosport	4'500,78	1'078,84	134,11
Internat socio-familial Dudelange	0,00	98,65	107,17
C.I.P.A. Dudelange	272,26	35,50	1'121,15
C.I.P.A. Echternach : transformation rdc, création de cuisine de production	29,50	0,00	0,00
C.I.P.A. Wiltz	1'430,63	430,51	109,99
Kraïzbierg Dudelange : mise en conformité Centre Emile Mayrisch	23,62	58,84	47,54
Femmes en détresse, rue de Rollingergrund : aménagement	956,90	887,44	1'097,80
Réhabilitation du pré-barrage du Pont-Misère	12,41	1,26	6,09
Domaine thermal Mondorf : mise en conformité cuisine	330,08	0,00	0,00
Réhabilitations des barrages secondaires de la Haute-Sûre	0,00	0,00	0,00
Ligue HMC Capellen : nouvelle construction	86,60	389,93	404,20
Domaine thermal Mondorf - mise en conformité	0,00	9,6	0,00
Domaine thermal Mondorf- château d'eau	0,00	19,17	0,00
Centre de réfugiés - divers sites	56,60	40,66	59,28
Total	**7'845,80**	**3'079,17**	**3'138,61**

* Remarque : Chiffres 2014 non définitifs ; exercice budgétaire non clôturé en milliers d'euros

III.2.4. PROJETS FINANCES EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE LA LOI MODIFIEE DU 13 AVRIL 1970

- Palais de la Cour de Justice de l'U.E. (4e extension)
  - Décomptes et litiges en cours
- Palais de la Cour de Justice de l'U.E. (mise à niveau des annexes A, B, C)
  - Mise en service juillet 2013

    - Décomptes en cours
- Deuxième Ecole européenne et Centre polyvalent de l'enfance à Bertrange/Mamer
    - Mise en service en septembre 2012
    - Décomptes en cours

Projets en études

- Bâtiment Jean Monnet II
- Palais de la Cour de Justice – 5e extension

III.3. Les travaux de modernisation et de remise en état

III.3.1. LES PROJETS FINANCES PAR LE FONDS D'ENTRETIEN

MINISTERE D'ETAT

Archevêché de Luxembourg

- Modernisation, transformation et mise en conformité du rez-de-chaussée, du 1er et 3e étage

Cour des comptes, Luxembourg

- Extension de la Cour des Comptes 2, av. Monterey avec intégration des immeubles 1, rue de la Poste et 4, av. Monterey

Ancien Presbytère

- Extension et réaménagement du Centre d'études et de recherches européennes Robert Schuman

Eglise protestante

- Réalisation de vitraux en losanges

Services des médias et des communications (Maison de Cassal)

- Remise en état de la terrasse et des locaux sanitaires au sous-sol

Ilot Wiltheim / Raville, Luxembourg

- Réfection de la toiture et travaux accessoires y relatifs

Château de Senningen

- Remise en état avec renforcement de la climatisation dans les salles de serveurs

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES

Ambassade Berlin

- Travaux d'assainissement et de remise en état

Ecole européenne, Bertrange

- Conduite, surveillance et maintenance avec garantie totale des installations de production d'énergie

Ambassade Copenhague

- Rénovation et modernisation intérieure

Centre militaire au Herrenberg, Diekirch

- Rénovation de divers pavillons
- Travaux d'installation de détection incendie

Ecole européenne, Luxembourg

- Mise en conformité

Ambassade Moscou

- Remplacement intégral de toutes les fenêtres

Représentation permanente à New York

- Assainissement partiel de l'enveloppe extérieure et divers travaux de modernisation intérieure

Ambassade Paris

- Réaménagement du guichet consulaire et de la zone d'accueil

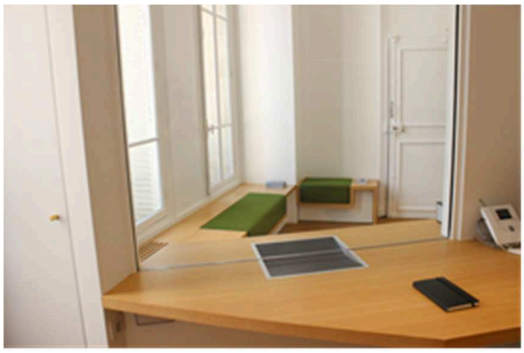

Ambassade Washington DC

- Rénovation et modernisation

MINISTERE DE LA CULTURE

Château de Clervaux

- Réaménagement des locaux dans le cadre de l'exposition Family of Man

Centre national de l'audiovisuel, Dudelange

- Remplacement du groupe de climatisation

Musée national d'histoire naturelle, Luxembourg

- Transformations et modernisation des installations techniques

Musée rural à Peppange

- Transformation et extension de la forge existante

Abbaye de Neumünster, Luxembourg

- Nouvel éclairage de secours et renforcement de l'éclairage du parvis et des alentours
- Remise en état du passage / terrasse derrière le bâtiment Robert Krips

Bâtiment des Archives nationales, Luxembourg

- Mise en conformité des archives nationales de Luxembourg suivant la règlementation en vigueur dans le domaine de la sécurité et de la protection de l'environnement

Bibliothèque nationale, Luxembourg

- Mise en conformité du bâtiment par rapport aux règlementations en vigueur

Rotondes Luxembourg

- Décontamination du site

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Université de Luxembourg à Luxembourg-Limpertsberg

- Divers travaux d´assainissement, de modification de la station de transformation et mise en conformité de l'installation d'éclairage de secours

Château de Munsbach

- Remise en état du chemin d'accès vers le parking

MINISTERE DES FINANCES

Administration des contributions directes, Capellen

- Transformation des surfaces

Administration du cadastre et de la topographie - Bureaux régional de mesuration à Diekirch

- Remise en état des nouvelles localités

Administration de l'enregistrement et des domaines, Esch-sur-Alzette

- Transformation d'un logement en surfaces de bureaux et mise en conformité

Administration des douanes et accises, Grevenmacher

- Transformation et modernisation de l'ancien bâtiment de la Police

Ministère des finances Luxembourg

- Travaux de modernisation des bureaux

Ambassade d'Autriche au Luxembourg

- Remise en état du chauffage et d'une salle de bain

Administration des douanes et accises – Champ de tir à Rumelange

- Rénovation et transformation du bâtiment

MINISTERE DE LA JUSTICE

Centre pénitentiaire de Givenich

- Diverses réfections (programme pluriannuel)

Ancien bâtiment Saint-Sophie, Luxembourg

- Travaux de transformation du bâtiment pour les besoins de la Cellule de renseignement financier

Ancien Palais de Justice, Luxembourg

- Réaménagement de l'ancien Palais de Justice pour les besoins du Ministère des affaires étrangères et européennes

Centre pénitentiaire Schrassig

- Travaux de pavage et de gros-œuvre
- Réfection des tableaux électriques
- Transformations des anciens ateliers H1 avec nouvelle cabine de sablage
- Remise en état du réservoir dans le château d'eau

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

Service central des imprimés de l'Etat (SCIE) à Leudelange

- Travaux d'aménagement de l'ancien hall de l'imprimerie REKA

Centre des technologies de l'information de l'Etat, Luxembourg

- Renforcement et renouvellement des installations de climatisation et de l'alimentation électrique, mise en conformité des diverses installations techniques et réaménagement de divers locaux

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Ministère de l'Intérieur

- Remise en état des locaux sanitaires et d'une cage d'escalier

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Lycée classique Diekirch

- Réalisation d'un bloc sanitaire et remise en état du hall d'entrée et de l'espace de séjour

Lycée technique hôtelier Alexis Heck, Diekirch

- Remise en état de la salle des fêtes

Centre socio-éducatif de l'Etat à Dreiborn

- Rénovation de la façade et mise en peinture du bâtiment principal, réfection de la cour centrale et du chemin d'accès à l'unité fermée
- Construction d'un nouveau bâtiment « Ateliers » et d'un hangar agricole

Lycée classique d'Echternach

- Remplacement du groupe de production de froid ainsi que du groupe de ventilation de la salle des fêtes

Lycée technique d'Esch-sur-Alzette

- Divers travaux de transformation

Lycée technique Ettelbruck

- Transformation des locaux sanitaires au 1e et 2e étage du bâtiment principal

Centre de logopédie, Luxembourg

- Mise en conformité du local transformateur avec câblage extérieur

Institut pour infirmes moteurs cérébraux Luxembourg

- Remise en état des terrasses extérieures et modifications des installations sanitaires

Institut national des langues, Luxembourg

- Remise en état de l'ancien fumoir

Lycée Michel Lucius, Luxembourg

- Renouvellement de la ventilation de la piscine

Lycée de garçons de Luxembourg

- Mise en conformité de l'éclairage de sécurité et d'évacuation

Lycée technique du Centre, Luxembourg

- Remplacement de l'éclairage de sécurité du bâtiment B

Internat socio-familial à Mertzig

- Transformation de l'ancien CIPA en internat socio-familial

Centre socio-éducatif de l'Etat à Schrassig

- Transformation des salles de bains
- Remplacement de portes et de fenêtres et mise en peinture des salles de loisirs de l'internat

MINISTERE DE LA FAMILLE, DE L'INTEGRATION ET A LA GRANDE REGION

Centre intégré pour personnes âgées (CIPA Bofferdange)

- Transformation du local de la plonge

Centre intégré pour personnes âgées (CIPA Differdange)

- Remise en état des conditions élémentaires en sécurité, hygiène et confort

Fondation Kraïzbierg, Dudelange

- Rénovation et mise en conformité

Centre intégré pour personnes âgées (CIPA Echternach)

- Mise en conformité du bâtiment

Centre intégré pour personnes âgées Esch-sur-Alzette

- Transformation de l'office de distribution

Centre de l'Oseraie, Kopstal

- Réfection du mur de soutènement

Foyer pour enfants, Luxembourg

- Rénovation et adaptation

Foyer de l'amitié, Mondorf-les-Bains

- Aménagement de 3 blocs sanitaires et d'un WC pour personnes handicapées au rez-de-chaussée. Aménagement de moustiquaires, renouvellement de la peinture et de l'éclairage de la cuisine principale

MINISTERE DES SPORTS

Institut national des sports, Luxembourg

- Travaux de transformation
- Renforcement de la production thermique

Piscine olympique, Luxembourg

- Mise en conformité des installations de sécurité (détection incendie et éclairage de sécurité du centre aquatique)

MINISTERE DE LA SANTE

Ministère de la Sante (Villa Louvigny) Luxembourg

- Restauration de l'ensemble décoratif et mobilier de la salle « Conseil de radio »
- Renouvellement des sanitaires, mise en peinture et remplacement de l'installation détection-incendie

Centre thérapeutique pour toxicomanes - Syrdall Schlass Manternach

- Sécurisation de l'entrée principale, aménagements de deux espaces thérapeutiques et mise en place de trois portes coupe-feu
- Remplacement des câbles de moyenne tension
- Réfection de la salle de repas et du réfectoire ainsi que l'installation de portes de bureau insonorisées

Mondorf Domaine thermal

- Remise en état des faux-plafonds de la piscine thérapeutique
- Démolition de la piscine en plein air
- Renouvellement de la canalisation des cuisines
- Renouvellement des stores extérieurs

Service de la radioprotection, Schengen

- Remise en état des bureaux et des ateliers de la Radioprotection

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Inspection du travail et des mines, Diekirch

- Remise en état des bureaux

Agence pour le développement de l'emploi, Diekirch

- Transformation des bureaux

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA VITICULTURE ET DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Laboratoire de contrôle et d'essais de l'ASTA, Ettelbruck

- Travaux de mise en conformité

Administration des services vétérinaires, Luxembourg

- Travaux d'assainissement
- Mise en conformité de divers locaux, aménagement d'une salle de réunion et d'un local d'archivage

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DES INFRASTRUCTURES

Département de l'environnement

Tri Forestier Ellergronn

- Installation d'une nouvelle chaudière à copeaux de bois, construction d'un hall de stockage (copeaux de bois)

Administration de la nature et des forêts à Insenborn

- Remplacement de la charpente et de la couverture ainsi que l'assainissement énergétique de la toiture de la grange

Administration de la nature et des forêts au Marscherwald

- Rénovation et transformation du bâtiment principal

Département des travaux publics

Administration des bâtiments publics, Diekirch

- Réaménagement du parking

Administration des bâtiments publics, Luxembourg

- Réaménagement, transformation, mise en conformité et assainissement énergétique des bâtiments 6, 10 et 12

Administration des ponts et chaussées, Walferdange

- Extension du dépôt

III.3.2. COMITE DE GESTION DU FONDS D'ENTRETIEN

Le comité de gestion du fonds d'entretien et de rénovation a été créé par l'article 40 V de la loi du 22 décembre 2006 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2007.

Le comité est composé de six membres dont trois relevant du département des travaux publics du ministère du Développement durable et des infrastructures, deux délégués de l'Administration des bâtiments publics ainsi que d'un membre relevant du ministère ayant dans ses attributions le budget.

La mission du comité consiste dans :

- la planification pluriannuelle des dépenses du fonds
- l'ajustement du rythme des dépenses aux disponibilités financières du fonds
- la coordination des projets
- la présentation d'un rapport annuel sur l'exécution et le financement des travaux

Un règlement grand-ducal du 24 juin 2008 pris en exécution de l'article 40 précité règle la composition, l'organisation et le fonctionnement du comité de gestion du fonds.

Au cours de l'exercice 2014, le comité a siégé pendant 5 séances pendant lesquelles le comité a suivi la situation financière du fonds d'entretien et de rénovation qui se présente comme suit au 31 décembre 2014 (chiffres provisoires) :

- Avoir du FER fin d'exercice 2013	EUR	17'745'572.-
- Dotation budgétaire 2014	EUR	50'000'000.-
- Avoir du FER au 1.1.2014	EUR	67'745'572.-
- Liquidations au 31.12.2014	EUR	60'105'572.-
- Avoir du FER au 31.12.2014	EUR	7'640'000.-

Le comité de gestion constate donc que le rythme des dépenses qui avaient été envisagé pour le fonds d'entretien et de rénovation en 2014 a été atteint.

Les nouveaux projets soumis et accordés par le comité en cours d'exercice et dépassant un coût de 500'000 EUR sont renseignés ci-après :

Objet	Libellé du projet	Coût estimatif
CIPA Mertzig	transformation en internat socio-familial	1'600'000,00

Centre d'accueil Burfelt	réaménagement de la grange	500'000,00
Hémicycle Kirchberg	réaménagement de bureaux et 2 salles d'audience du tribunal administratif	650'000,00
Château de Senningen	Hébergement de réseaux classifiés « secret »	500'000,00
Foyer à Bonnevoie	Assainissement pour hébergement d'enfants	950'000,00
Centre pénitentiaire à Schrassig	Travaux de pavage et gros-œuvre des cours intérieurs du site	835'000,00
Kannerhaus à Junglinster	3e groupe pour enfants et mise en conformité de la sortie de secours	880'000,00

Le comité a également été tenu au courant de l'évolution des projets en phase de planification et d'exécution. Des fiches y relatives ont été dressées par l'Administration des bâtiments publics.

Le comité a retenu, qu'au vu de l'état actuel des finances publiques, une gestion plus efficace des ressources disponibles est de rigueur.

En conséquence il faudrait analyser davantage les demandes des utilisateurs quant à leur opportunité et leur potentiel d'économies. Aussi le certificat de performance énergétique (CPE) à établir pour les immeubles composant le patrimoine immobilier de l'Etat permettra de définir ces priorités.

En dernier lieu le comité de gestion du fonds d'entretien et de rénovation constate que la mise en œuvre du concept de l'entretien préventif tel que défini lors de la création du FER nécessitera la mise à disposition de ressources financières importantes.

III.4. Stratégies de construction durable et d'assainissement énergétique

III.4.1. GENERALITES

Depuis plus d'une quinzaine d'années, l'administration des bâtiments publics poursuit des stratégies de construction durable et a su les approfondir pour en développer les principes essentiels suivants

- Faibles consommations d'énergie des nouvelles constructions garantie par une planification intégrée et globale de tous les acteurs de la maîtrise d'œuvre visant un concept énergétique spécifique et adapté à chaque projet. Les efforts se concentrent essentiellement sur une bonne enveloppe thermique avec des isolations thermiques très performantes, des façades et des toitures étanches au vent et une protection

solaire très efficace. Une inertie thermique appropriée permet, en outre, de rendre les bâtiments assez insensibles aux changements des charges thermiques et de profiter dès lors d'un maximum de l'énergie solaire passive en hiver et d'un refroidissement nocturne en été.

- Réduction des consommations d'énergie des bâtiments existants réalisée par l'assainissement énergétique. En septembre 2014, l'Administration des bâtiments publics a présenté sa stratégie d'assainissement énergétique du patrimoine de l'Etat devant la Commission du développement durable.

  L'assainissement énergétique des bâtiments vise la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le remplacement des énergies fossiles par des énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le changement d'habitudes des occupants. Les travaux d'assainissement énergétique s'appliquent aussi bien au niveau de l'enveloppe thermique qu'au niveau d'équipement technique de pointe.

  L'analyse du patrimoine bâti fait ressortir que 54% des bâtiments présentent un grand potentiel en termes d'assainissement énergétique, auxquels il est opportun d'appliquer une stratégie active d'assainissement énergétique. Tout autre projet de rénovation ou de réaménagement, que ce soit à cause d'un degré de vétusté avancé ou à cause de nouveaux besoins en espaces des utilisateurs est déjà, depuis quelques ans, toujours accompagné de mesures d'assainissement énergétique non-négligeables, en tant que stratégie réactive d'assainissement énergétique.

  Une priorité est accordée aux bâtiments à vocation éducative, représentant le plus grand potentiel d'assainissement énergétique.

  En conclusion, il peut être retenu qu'une bonne partie des bâtiments identifiés comme potentiel pour chaque catégorie fonctionnelle ont déjà fait, font ou feront l'objet de mesures d'assainissement énergétique, mais que le volume d'édifices étatiques à considérer reste considérable.

  Par ailleurs, la Directive 2012/27/UE du Parlement et du Conseil européen du 25 octobre 2012 relative à l'efficacité énergétique exige que chaque pays membre assainisse au moins 3% de son patrimoine bâti par an. De ce fait, une hausse considérable des travaux de rénovation est à prévoir, l'Administration des bâtiments publics comptant près de 1'500 bâtiments au sein de son patrimoine.

- Isolation thermique des bâtiments : En principe, pour toutes les nouvelles constructions, ainsi que dans la mesure du possible pour l'assainissement des bâtiments existants, les valeurs d'isolation thermique visées sont de l'ordre de 20 à 40% plus sévères que celles exigées par la réglementation en vigueur.

- Production d'énergie et énergies renouvelables : Pour chaque projet, une étude approfondie permet d'évaluer l'impact écologique des différentes possibilités de production d'énergie thermique et de déterminer les énergies renouvelables les mieux adaptées au projet.

- Utilisation rationnelle et production efficiente de l'énergie frigorifique : Pour chaque projet, l'opportunité d'une climatisation est constatée par une étude approfondie ad hoc. En général, il est veillé à ce que la production frigorifique utilisera au maximum le free-chilling profitant de la chaleur latente d'évaporation. Pour les cas d'un besoin

frigorifique plus poussé, on aura recours à des installations frigorifiques ayant le moindre impact négatif possible sur l'écologie.

- Utilisation rationnelle de l'énergie électrique : En général, pour les projets de construction et de rénovation, il est veillé de profiter autant que possible de l'éclairage naturel. En outre en vue de maximiser le rendement énergétique de l'éclairage artificiel, une analyse spécifique est réalisée pour les différents locaux quant à la meilleure technologie d'éclairage en prenant en compte notamment des critères qualitatifs, écologiques et économiques.

- Projets de bâtiments à énergie positive «Plusenergie» : Trois projets-prototypes, dont 2 constructions nouvelles ainsi qu'un projet d'assainissement pour leur réalisation en bâtiments à énergie positive sont actuellement en cours. Leur caractéristique se traduit par le fait que sur une année, ces bâtiments produisent plus d'énergie (électricité, chaleur) qu'ils n'en consomment pour leur fonctionnement. Une attention particulière est vouée à ce que très peu d'énergie grise soit utilisée.

- Récupération des eaux pluviales et utilisation rationnelle de l'eau : Pour chaque projet, une étude d'opportunité d'une récupération des eaux de pluie ou des eaux grises pour l'alimentation des toilettes, le lavage de véhicules ou l'arrosage est réalisée. En outre, des équipements sanitaires économisant l'eau potable sont installés suivant possibilité. D'une façon générale, des systèmes d'arrosage sont évités en prévoyant prioritairement la plantation indigène ne nécessitant quasi pas d'arrosage supplémentaire.

- Matériaux écologiques : Les recommandations et réflexions formulées par le dossier écologique « Leitfaden für nachhaltiges Bauen und Renovieren » proposant la mise en œuvre de produits et de matériaux pour les différents corps de métier répondant au mieux à des critères écologiques sont en principe d'application lors des études pour les projets de construction et d'assainissement des bâtiments publics. Ainsi, par exemple, depuis 2014, tout bois utilisé dans les projets est certifié.

- Gestion de déchets : L'Administration des bâtiments publics applique pour nombreux chantiers publics la collecte, le tri et le stockage des déchets, la recherche de moyens de valorisation et d'élimination appropriés et la mise en place de moyens de prévention de déchets. Cette mesure s'intègre parfaitement dans le cadre du plan national des déchets et du plan national pour un développement durable et permet une gestion écologique et économique des chantiers tout en ayant une influence prolifique sur la sécurité au travail sur les chantiers publics.

- Approvisionnement en « électricité verte » : Depuis 2009, des adjudications publiques européennes assurent l'achat d'énergie électrique d'un grand nombre de bâtiments publics couvrant actuellement 62 GWh par an de la totalité des consommations électriques globales des bâtiments étatiques. La production de cette énergie électrique est à 100% à base d'énergie hydraulique, d'énergie éolienne, d'énergie issue de la biomasse ou d'énergie solaire.

  Pendant l'année 2014, les différents projets réalisés, en cours ou à l'étude sont brièvement énumérés et décrits ci-après.

III.4.2. ACTIVITES EN 2014

PROJETS REALISES

Récupération des eaux pluviales et eaux grises / utilisation rationnelle de l'eau

Ateliers et dépôts de l'Administration des bâtiments publics à Bourmicht

- récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des plantations

Energies renouvelables

Energie solaire, collecteurs thermiques et cellules photovoltaïques

Atert-Lycée à Redange

- cellules photovoltaïques

Combustion de bois à des fins de chauffage

Lycée à Junglinster

- chaufferie au bois (copeaux de bois)

Installations de cogénération

Bâtiment administratif « Zurich », 43 boulevard Roosevelt, Luxembourg

- raccordement au chauffage urbain de la Ville de Luxembourg

Bâtiment administratif Aldringen à Luxembourg

- raccordement au chauffage urbain de la Ville de Luxembourg

Utilisation rationnelle de l'énergie

Lycée à Junglinster

- concept énergétique pour lycées

Lycée Michel Lucius à Luxembourg

- concept énergétique pour lycées

Assainissement énergétique

Maison des Vicaires

- renouvellement fenêtres

Maison des Pèlerins

- renouvellement fenêtres

Cour des comptes, avenue Monterey, Luxembourg

- isolation toiture
- renouvellement fenêtres

Foyer Domitilia à Luxembourg

- démolition et reconstruction selon concept énergétique

Cour de justice de l'U.E. à Kirchberg – annexes A, B et C

- assainissement énergétique dans le cadre de la mise à niveau générale

Lycée Michel Lucius à Luxembourg

- assainissement de l'enveloppe de l'aile 1000
- remplacement des installations de ventilation du bâtiment piscine

Centre administratif Capellen

- renouvellement partiel des fenêtres

Presbytère à Luxembourg-Clausen

- isolation toiture, renouvellement fenêtres

Administration des ponts & chaussés – Direction, Luxembourg

- isolation du grenier et de la toiture

Château de Wiltz

- renouvellement fenêtres et isolation du grenier

Château de Clervaux

- renouvellement fenêtres, isolation du grenier et modernisation des installations HVAC

PROJETS EN COURS / EN ETUDES

Récupération des eaux pluviales et eaux grises / utilisation rationnelle de l'eau

Laboratoire national de santé à Dudelange – Phase 2

- récupération des eaux de pluie pour l'alimentation des toilettes

Lycée Clervaux

- récupération des eaux grises, récupération des eaux de filtration de la piscine pour l'alimentation des toilettes

Fondation Kraïzbierg à Dudelange

- récupération des eaux de pluie, récupération des eaux grises pour l'arrosage

Dépôt des Ponts et Chaussées à Mersch

- récupération des eaux de pluie pour l'alimentation des toilettes et pour le lavage des camions

Lycée agricole à Gilsdorf

- récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des plantations

Lycée technique pour professions de santé à Bascharage

- récupération des eaux de pluie pour l'alimentation des toilettes et pour l'arrosage

Lycée technique pour professions de santé à Ettelbruck

- récupération des eaux de pluie pour l'alimentation des toilettes

Administration de la nature et des forêts à Diekirch

- récupération des eaux de pluie pour l'alimentation des toilettes

Lycée Michel Lucius aile 3000

- alimentation du bassin de réserve pour les pompiers en cas d'incendie

Lycée Michel Lucius aile 1000/2000

- alimentation d'un étang éducatif

Centre national d'intervention et de secours à Luxembourg-Gasperich

- récupération des eaux de pluie pour le lavage des véhicules et l'alimentation de l'étang d'exercices

Energies renouvelables

Energie solaire, collecteurs thermiques

Lycée technique pour professions de santé à Ettelbruck

- panneaux solaires thermiques pour chauffage

Dépôt des ponts & chaussées à Mersch

- panneaux solaires thermiques pour eau chaude sanitaire

Foyer Don Bosco

- panneaux solaires thermiques pour chauffage et eau chaude sanitaire

Maison d'arrêt d'Uerschterhaff à Sanem

- panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude sanitaire

Unité de sécurité, Centre socio-éducatif de l'État à Dreiborn

- panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude sanitaire

Sportlycée - hall des sports à Luxembourg

- panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude sanitaire

Energie solaire, cellules photovoltaïques

Lycée technique Nic-Biever à Dudelange

- cellules photovoltaïques

Administration de la nature et des forêts à Diekirch

- cellules photovoltaïques

Lycée technique pour professions de santé à Ettelbruck

- cellules photovoltaïques

Lycée technique pour professions de santé à Bascharage

- cellules photovoltaïques

Lycée technique agricole à Gilsdorf

- cellules photovoltaïques

Ateliers centraux des ponts et chaussées à Bertrange

- cellules photovoltaïques

Athénée de Luxembourg

- cellules photovoltaïques

Lycée Michel Lucius à Luxembourg

- cellules photovoltaïques sur la toiture de la salle des sports

Séminaire de Luxembourg Centre Jean XXIII

- cellules photovoltaïques

Maison d'arrêt d'Uerschterhaff à Sanem

- cellules photovoltaïques

Lycée Hubert Clément à Esch-sur-Alzette

- cellules photovoltaïques

Lycée à Differdange

- cellules photovoltaïques

Lycée technique du Centre – construction nouvelle sports et réfectoire

- cellules photovoltaïques

Combustion de bois à des fins de chauffage

Lycée technique agricole à Gilsdorf

- chaufferie au bois (copeaux de bois)

Lycée Clervaux

- chaufferie au bois (pellets)

Centre Marienthal

- chaufferie au bois (pellets)

Administration de la nature et des forêts, site Neihaischen, Senningerberg

- chaufferie au bois (copeaux de bois)

Triage de l'Administration de la nature et des forêts à Wormeldange

- chaufferie au bois

HMC à Capellen

- chaufferie au bois (pellets)

Lycée à Differdange

- chaufferie au bois (pellets)

Administration de la nature et des forêts à Schoenfels

- chaufferie au bois (copeaux de bois)

Géothermie

Laboratoire national de santé à Dudelange – Phases 1 et 2

- capteurs enterrés pour le réchauffement et le refroidissement de l'air

Extension du Bâtiment Konrad Adenauer (Parlement Européen) à Luxembourg-Kirchberg

- sondes géothermiques pour accumulation saisonnière

Administration de la nature et des forêts à Diekirch

- pompe à chaleur avec eau de rivière

Centre d'accueil Haff Reimech à Remerschen

- chauffage par pompe à chaleur

Bibliothèque nationale à Luxembourg-Kirchberg

- capteurs enterrés pour accumulation saisonnière

Installations de cogénération

Cité militaire à Diekirch

- raccordement au chauffage urbain de la Ville de Diekirch

Ministère des Finances, rue de la Congrégation, Luxembourg

- raccordement au chauffage urbain de la Ville de Luxembourg

Les Rotondes à Bonnevoie

- raccordement au chauffage urbain de la Ville de Luxembourg

Nouveau Centre de logopédie à Luxembourg

- raccordement au chauffage urbain

Bibliothèque nationale à Luxembourg-Kirchberg

- raccordement au chauffage urbain de la Ville de Luxembourg

Lycée Hubert Clément à Esch-sur-Alzette

- raccordement au chauffage urbain à base de biomasse (pellets)

Administration des bâtiments publics et annexe de la Chambre des Députés, 4-10 rue du St Esprit, Luxembourg

- raccordement au chauffage urbain de la Ville de Luxembourg

Athénée de Luxembourg

- raccordement au chauffage urbain

Utilisation rationnelle de l'énergie

Lycée Clervaux

- concept énergétique pour lycées

Lycée technique pour professions de santé à Bascharage

- concept énergétique pour lycées

Caserne militaire Herrenberg à Diekirch

- installation d'un système de réglage modernisé, optimisation des unités de ventilation

Lycée technique hôtelier Alexis Heck à Diekirch

- remplacement des installations de ventilation

Dépôt des ponts & chaussées à Mersch

- free-cooling naturel de nuit

Hall logistique Herrenberg

- free-cooling naturel de nuit, free-chilling

Bibliothèque nationale à Luxembourg-Kirchberg

- free-cooling naturel de nuit, free-chilling

Centre de logopédie à Luxembourg

- concept énergétique pour lycées

Lycée technique Joseph Bech à Grevenmacher

- concept énergétique pour lycées

Lycée à Differdange

- concept énergétique pour lycées

Lycée technique du Centre – nouvelle construction sports et réfectoire

- concept énergétique pour lycées

Sportlycée – Hall des sports

- concept énergétique pour lycées

Lycée technique d'Esch-sur-Alzette

- assainissement énergétique de la toiture des ateliers

Bâtiments à énergie positive

Lycée technique pour professions de santé à Ettelbruck

- bilan énergétique positif

Administration de la nature et des forêts à Diekirch

- bilan énergétique positif

Maison sise 55, rue des Fleurs à Schifflange – bâtiment en bande existant

- bilan énergétique positif

Assainissement énergétique

Lycée Hubert Clément à Esch-sur-Alzette – bâtiment principal

- renouvellement de la façade, de la toiture et des installations techniques

Institut national des langues

- renouvellement fenêtres et isolation de la façade et de la toiture

Athénée de Luxembourg

- assainissement énergétique dans le cadre de la mise à niveau générale

Lycée classique Echternach

- installation de climatisation dans les salles informatiques et la salle des fêtes

Internat Saint Willibrord à Echternach

- mise en conformité du bâtiment et isolation de la dalle des combles

Administration de l'enregistrement et des domaines – Direction, Luxembourg

- assainissement énergétique dans le cadre de la transformation et de l'extension du bâtiment existant

Ancien bâtiment Sainte-Sophie à Luxembourg

- Isolation de la dalle des combles

Lycée technique Ettelbruck, piscine et hall des sports

- étude énergétique, isolation de l'enveloppe thermique

Police grand-ducale à Luxembourg-Verlorenkost

- assainissement énergétique dans le cadre de la transformation et de l'extension du bâtiment existant

Administration des bâtiments publics, Luxembourg

- assainissement énergétique dans le cadre de la transformation du bâtiment existant

Parc Hôtel du Domaine thermal Mondorf

- renouvellement des fenêtres et la protection solaire

Lycée Robert Schuman à Luxembourg

- assainissement partiel de l'enveloppe et des installations techniques : ancien bâtiment (travaux sur toiture en 2015) et nouveau bâtiment (APD en cours)

Lycée de garçons à Luxembourg

- assainissement de l'enveloppe et des installations techniques : hall des sports (APD en cours)

Centre Héliar à Weilerbach

- assainissement et mise en conformité du centre pour réfugiés

Centre Héliar à Weilerbach : structure d'enseignement supplémentaire

- construction d'un pavillon selon le concept énergétique

Administration des ponts et chaussées à Junglinster

- construction d'une extension du hangar selon le concept énergétique

Hémicycle à Kirchberg

- assainissement énergétique

IV. LES MARCHES PUBLICS

IV.1. La législation sur les marchés publics

La législation actuelle sur les marchés publics est entrée en vigueur en août 2009. Elle est constituée de :

- la loi modifiée du 25 juillet 2009 sur les marchés publics
- du règlement grand-ducal du 3 août 2009 portant exécution de la loi du 25 juin 2009 sur les marchés publics et portant modification du seuil prévu à l'article 106 point 10° de la loi communale du 13 décembre 1988
- loi du 10 novembre 2010 instituant les recours en matière de marchés publics,

La législation sur les marchés publics a pour objet de moderniser le texte de 2003 et de transposer en droit national la directive 2004/17/CE du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 portant coordination des procédures de passation des marchés dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des services postaux et la directive 2004/18/CE du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relative à la coordination des procédures de passation des marchés publics de travaux, de fournitures et de services.

Les principes de base de la législation sur les marchés publics sont la transparence, l'équité de traitement et l'égalité des chances, le recours à la concurrence et la gestion judicieuse des disponibilités financières des entités publiques.

Les principes directeurs de la législation sont la simplification et la clarification des textes, la modernisation et l'assouplissement des procédures de passation des marchés publics et la prise en compte des technologies de l'information et de la communication.

IV.2. La dématérialisation des marchés publics

Au niveau national, la mise en ligne des marchés publics constitue un volet du plan directeur sur la gouvernance électronique et un projet prioritaire dans le cadre de l'eGovernement

Le Ministère du Développement durable et des Infrastructures, qui compte parmi ses attributions les marchés publics s'est chargé de créer une structure pouvant être utilisée par tous les pouvoirs adjudicateurs et leur permettant de passer leurs marchés publics par voie électronique. Cette structure est matérialisée par le Portail des marchés publics de l'Etat. Il est prévu de pouvoir effectuer à terme toutes les opérations relatives à la procédure des marchés publics par le biais du portail des marchés publics.

Les principaux objectifs du projet sont :

- diffuser plus largement l'information relative aux marchés publics de manière transparente et non discriminatoire.
- faciliter la procédure des marchés publics, tant pour les pouvoirs adjudicateurs que pour les soumissionnaires, la rendre plus rapide et limiter les risques d'erreurs découlant de l'application de la procédure légale s'y afférant.
- intégrer les outils issus des nouvelles technologies dans le processus actuel des marchés publics, et définir les solutions les mieux adaptées à l'activité d'achats.
- assister l'exécution des marchés par l'apport fonctionnel de ces outils.
- profiter des opportunités offertes par l'utilisation des outils en ligne des achats pour améliorer la performance des marchés publics tout en obtenant de meilleures conditions économiques.
- mise en conformité de l'Etat avec les dispositions reprises dans la réglementation européenne.

Le règlement du 27 août 2013 relatif à l'utilisation des moyens électroniques dans les procédures des marchés publics confère une base réglementaire à l'utilisation des moyens électroniques lors de la passation des marchés publics. Ainsi la procédure électronique jouit de la même sécurité juridique que la procédure « sur papier ».

Le règlement ministériel du 2 décembre 2014 institue les conditions d'utilisation du portail des marchés publics.

Les fonctionnalités offertes par le portail des marchés publics sont les suivantes :

- Publication des avis sur le portail
  Les publications doivent se faire obligatoirement sur le portail http://www.marches-publics.lu pour la bonne raison de rendre l'accès à l'information des candidats particulièrement aisée. Un éparpillement des publications sur différents sites Internet nuirait à la transparence et à l'efficacité tant souhaitées.
- Accès du dossier de soumission sur le portail
- Possibilité donnée aux entreprises de poser les questions dans le cadre d'une soumission par moyen électronique ;
- Possibilité donnée aux concurrents de remettre leur offre sur support électronique
- Fonction de « panier » permettant aux entreprises de faire le suivi des différentes soumissions ;
- Abonnement à différents services pour être informé des publications récentes sur le portail (Newsletter, flux RSS, Service alerte par e-mail)

En ce qui concerne le déploiement du portail électronique, il convient de relever que la partie informationnelle du portail ainsi que sa partie interne sont en service depuis octobre

2005. Le portail des marchés publics est opérationnel depuis printemps 2006 et une nouvelle version a été mise en service au cours de 2012.

Au cours de l'année 2014 :

- 1.433 procédures et avis ont été mises en ligne, dont 765 procédures européennes et 668 procédures nationales ;
- 494 de ces procédures permettaient le téléchargement des dossiers de soumissions (environ 43 %) ;
- 7.176 retraits électroniques des dossiers de soumission ont été effectués par les entreprises ;
- 103 questions ont été posées par voie électronique ;
- 900 agents de services adjudicateurs et de bureaux d'études étaient inscrits ;
- 340 services adjudicateurs différents étaient inscrits (ministères, administrations, services, communes, syndicats intercommunaux, établissements publics).

L'équipe du Portail des marchés publics organise régulièrement des formations avec le concours de l'Institut national d'administration publique pour initier les agents intéressés à l'utilisation de cet outil électronique.

Extension des fonctionnalités du portail des marchés publics

La dématérialisation des marchés publics s'est vue conférer une base réglementaire. Désormais, le projet met en œuvre une version étendue du portail des marchés publics offrant les fonctionnalités principales suivantes:

- la publication des avis d'adjudication et la mise à disposition des documents de soumission ;
- l'échange sécurisé d'informations ou de documents entre les opérateurs économiques et le pouvoir adjudicateur ;
- la remise sécurisée et l'ouverture électronique des offres ;
- la publication d'informations sur la législation et la réglementation des marchés publics.

Ainsi la grande nouveauté dans cette deuxième phase sera en résumé le dépôt sécurisé des offres et l'ouverture électronique des offres.

Tout en tablant sur des expériences recueillies par plusieurs pays européens, le Ministère du Développement durable et des Infrastructures a associé à sa démarche aussi bien les représentants des groupements professionnels concernés que les principaux acheteurs publics, ceci pour garantir que les nouvelles procédures à mettre en place et l'outil informatique à développer répondent aux attentes des différents acteurs et contribuent à une amélioration substantielle de la commande publique.

En outre en vue d'atteindre des objectifs du projet, il importe d'encadrer les pouvoirs adjudicateurs afin qu'ils adaptent leur mode de fonctionnement interne aux nouvelles procédures électroniques.

Dans cette optique tout au long de l'année, une multitude de séances de formation ont été organisées pour familiariser les fonctionnaires et employés publics avec le nouvel outil que constitue le portail. De même des formations ont été offertes aux bureaux d'ingénieur et d'architecture désirant assister les pouvoirs adjudicateurs sur le portail.

IV.3. La Commission des Soumissions

La Commission des Soumissions est instituée auprès du Ministre ayant dans ses attributions les travaux publics, à savoir le Ministre du Développement durable et des Infrastructures. Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 30 juin 2003 sur les marchés publics, elle se compose de neuf membres, à savoir de cinq membres dont le président, représentant le commettant et de quatre membres représentant les chambres professionnelles. Cette composition est confirmée sous la loi du 25 juin 2009 sur les marchés publics. Pour chaque membre de la Commission, il est désigné un suppléant. Au sein du Ministère du Développement durable et des Infrastructures est instituée la cellule administrative.

La Commission des Soumissions a pour mission de veiller à ce que les dispositions légales, réglementaires et contractuelles en matière de marchés publics soient strictement observées par les pouvoirs adjudicateurs ainsi que par les opérateurs économiques.

Elle instruit les réclamations qui lui sont adressées soit par les pouvoirs adjudicateurs, soit par les soumissionnaires, soit par les chambres professionnelles intéressées et elle donne son avis relatif aux marchés à conclure ou conclus.

Finalement, la Commission des Soumissions assume toute mission consultative relative aux marchés publics. Des informations pratiques concernant la Commission des Soumissions peuvent être consultées sur le Portail des marchés publics à l'adresse :

http://www.marches-publics.lu/

Au cours de l'année 2014, la Commission des Soumissions s'est réunie 10 fois, à savoir le 28 janvier, le 26 février, le 3 avril, le 13 mai, le 20 juin, le 3 juillet, le 21 août, le 26 septembre, le 24 octobre et le 4 décembre.

Vu les pouvoirs adjudicateurs dont les marchés sont soumis à l'avis de la Commission des Soumissions, on constate qu'il y une répartition à peu près égale entre les marchés de l'Etat et les marchés des communes voire syndicats de communes, ce qui montre que la Commission des Soumissions est effectivement saisie par tous les pouvoirs adjudicateurs dès que des problèmes relatifs aux marchés publics apparaissent.

Les principaux problèmes dont la Commission des Soumissions a été saisie sont les demandes d'annulation, demandes de résiliation, demandes relatives à des problèmes qui se posent lors de l'attribution des marchés ou lors de l'exécution des marchés.

Concernant ces différents problèmes apparus au cours des procédures de marchés publics, la Commission des Soumissions a émis 58 avis en 2014. A titre d'information, elle a été saisie de ce genre de dossiers de 79 affaires en 2013.

La Commission des Soumissions doit en outre, conformément à l'article 16 (3) de la loi sur les marchés publics, être sollicitée par le pouvoir adjudicateur qui se propose de recourir à la procédure restreinte sans publication d'avis ou à la procédure négociée pour autant que le marché dépasse le seuil de 50.000.- euros, valeur cent de l'indice des prix à la consommation au 1er janvier 1948. En ce qui concerne cette mission de la Commission des Soumissions a rendu 131 avis en 2014.

Tout comme par le passé, la Commission des Soumissions a pu opérer préventivement en donnant, en sus des avis rendus en séance, sur demande, des recommandations et conseils oraux au sujet de l'application correcte des dispositions législatives et réglementaires en matière de marchés publics.